



**HAL**  
open science

## **Les minorités en Syrie. Réalités et avenir**

Barah Mikail, Cyril Roussel

► **To cite this version:**

Barah Mikail, Cyril Roussel. Les minorités en Syrie. Réalités et avenir. [Rapport de recherche] Fondation pour la recherche stratégique. 2018. <halshs-02948931>

**HAL Id: halshs-02948931**

**<https://shs.hal.science/halshs-02948931v1>**

Submitted on 25 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

juillet 2018

Les minorités en Syrie  
*Réalités et avenir*

**O**bservatoire du monde arabo-musulman  
et du Sahel

**BARAH MIKAÏL - CYRIL ROUSSEL**



# SOMMAIRE

LES MINORITES EN SYRIE <i>REALITES ET AVENIR</i> .....	5
INTRODUCTION.....	5
1 – LE FAIT SYRIEN – <i>PAR BARAH MIKAÏL</i> .....	7
1.1 – L'importance de l'histoire .....	7
1.2 – « Syrianité » et « absence » de statistiques gouvernementales.....	9
1.3 – Opacité du fait communautaire dans les structures du pouvoir .....	13
1.4 – Les révélateurs post-2011 .....	15
2 – LA MOSAÏQUE COMMUNAUTAIRE – <i>PAR BARAH MIKAÏL</i> .....	19
2.1 – La situation démographique avant 2011 .....	20
2.2 – Le « Printemps arabe » et la donne communautaire en Syrie .....	24
2.3 – La « nouvelle » démographie syrienne .....	27
3 – GEOPOLITIQUE, FAIT SOCIOPOLITIQUE ET SCENARII D'AVENIR – <i>PAR BARAH MIKAÏL</i> 35	
3.1 – Les questions kurdes .....	36
3.2 – Les Druzes.....	41
3.3 – Les questions chrétiennes .....	45
3.4 – Le fait sunnite .....	49
3.5 – Le (non) scénario de la « côte alaouite ».....	51
3.6 – Les « autres » communautés .....	55
CONCLUSION .....	57
FOCUS 1 UNE INGENIERIE DEMOGRAPHIQUE DANS LE NORD-EST DE LA SYRIE DOMINEE PAR LA QUESTION KURDE – <i>PAR CYRIL ROUSSEL</i> .....	61
1 – L'ARABISATION DU KURDISTAN SYRIEN .....	62
1.1 – La « ceinture arabe » : contrôler le territoire kurde.....	62
1.2 – Discrimination culturelle des Kurdes et « arabisation de l'emploi ».....	66
2 – LES RETOMBÉES DE LA POLITIQUE BAATHISTE SUR LA DEMOGRAPHIE REGIONALE EN DJEZIREH .....	68

2.1 – Le retrait de la nationalité syrienne comme moyen de réduire la population kurde.....	68
2.2 – Changement démographique dans les régions kurdes (Kurdistan syrien) : émigration ou exode ? .....	69
2.3 – L'émigration kurde après 2011 : exil et réfugiés.....	70
CONCLUSION .....	73
FOCUS 2 LES DRUZES DANS LE CONFLIT SYRIEN – <i>PAR CYRIL ROUSSEL</i> .....	75
1 – DES RAPPORTS COMPLIQUES AVEC L'OPPOSITION SYRIENNE.....	76
1.1 – Les Druzes, « tirillés » entre des réformes nécessaires et une opposition politique dont une partie se radicalise .....	76
1.2 – Sweida et Deraa, reflets d'une identité nationale inachevée .....	78
1.3 – Une rébellion armée dominée par des islamistes : le rejet des opposants druzes et le démantèlement des brigades druzes .....	79
2 – LES DRUZES DANS LA GUERRE CIVILE .....	80
2.1 – Les attaques contre le Djebel : l'adhésion aux « Forces de défense nationale » .....	80
2.2 – La bataille de Thaaleh : un tournant radical dans le positionnement des Druzes par rapport à la rébellion .....	83
2.3 – Une situation difficile pour les Druzes dans les petites poches de peuplement difficiles à sécuriser.....	84
2.4 – La menace jihadiste à l'Est du Djebel : la peur de l'encerclement .....	85
3 – L'EPISODE DU CHEIKH WAHID BALOUS : « INSTRUMENTALISATION D'UNE COMMUNAUTE » .....	87
3.1 – Qui est le « cheikh » Wahid Balous ? .....	87
3.2 – L'unité populaire et territoriale du Djebel, mise à l'épreuve .....	88
3.3 – Pas de révolte druze .....	89
ANNEXES.....	91

# Les minorités en Syrie

## *Réalités et avenir*

---

### INTRODUCTION

Depuis sept ans qu'elle vit un conflit dont les premières victimes sont la population, la Syrie n'en finit pas de susciter passions, polémiques, désaccords, contradictions quant à la réalité des faits qui s'y déroulent, et à la détermination de qui exactement doit répondre du désastre qui y prévaut. Ce phénomène n'est pas nouveau, les divergences et polémiques d'experts sur la manière dont il convenait d'interpréter « la réalité syrienne » ayant, dans les faits, existé bien avant 2011 et le déclenchement du « Printemps arabe ». Mais une nuance de taille est intervenue depuis lors : alors que les ouvrages francophones et experts traitant de la Syrie étaient plutôt limités avant 2011, on a assisté depuis à une inflation des expertises relatives à ce pays – et à la région prise dans son ensemble. Cela n'a fait qu'ajouter de la confusion à la bonne compréhension des réalités syriennes.

Comment, dès lors, prétendre pouvoir décoder les réalités relatives à un phénomène aussi complexe que celui des minorités en Syrie ? La tâche est peu aisée. Les chiffres relatifs à la taille effective de ces communautés ne peuvent être que spéculation, cependant que les mouvements de réfugiés et de déplacés internes qui ont prévalu depuis 2011 ajoutent leur lot de confusion à la réalité démographique syrienne. Il y a cependant moyen, au départ d'une connaissance de certains pans de la Syrie, et par la conduite d'entretiens avec les représentants, membres et spécialistes de ces communautés, d'esquisser des éléments d'appréciation sur plusieurs points. Parmi ceux-ci, la manière par laquelle ces communautés se positionnent devant les évolutions syriennes, la compré-

---

<sup>1</sup> Barah Mikail est directeur de Strategia Consulting, professeur associé à l'université Saint Louis de Madrid. Cyril Roussel est géographe, chercheur CNRS, Laboratoire Migrations internationales, Espaces et Sociétés – MIGRINTER, Université de Poitiers.

hension d'une partie des réalités qu'elles vivent, l'établissement de lignes générales d'appréciation quant à leur répartition sur le territoire, ou encore l'identification de la raison pour laquelle elles lisent – ou non – le pouvoir syrien en termes communautaires.

Si parler de la présence de politiques criminelles en Syrie ne fait à nos yeux aucun doute, les victimes de ces politiques ne se sont pas limitées au cas des minorités, puisque beaucoup des membres de la majorité arabe sunnite du pays ont tout aussi bien payé le prix de ces évolutions. Mais bien que la Syrie dans son ensemble ait souffert de ce qui s'est passé depuis 2011, les minorités ethniques et confessionnelles du pays méritent d'être analysées *per se* ; leur statut minoritaire les a rendues, généralement, extrêmement vulnérables.

L'étude présente ne prétend ni lever le voile sur toutes les réalités appartenant aux minorités ethniques et confessionnelles en Syrie, ni même bâtir une quelconque notion de « vérité absolue » qui s'imposerait à la compréhension des logiques et de la réalité du pays. Nous ne suggérons pas pour autant que ces minorités incarnent le « pivot » exclusif du pays ; pour preuve, le fait que la situation de la majorité sunnite du pays ait, dans le cadre de cette étude, été abordée aussi à travers plusieurs des dimensions qui lui appartiennent. La Syrie est peut-être faite de communautés aux perceptions parfois divergentes, mais ce n'est pas pour autant que la notion de « sentiment national » y est défailante.

## I – Le fait syrien – par Barah Mikail

Être Syrien induit, dans beaucoup de cas, une certaine « sacralité de l’affiliation nationale syrienne », difficilement détrônable. Avant comme après les événements relevant du « Printemps arabe » (2011), combien d’exemples ont montré que les tenants d’une opinion ou de l’autre expliquaient invariablement leur positionnement politique par le fait qu’ils tenaient à « leur pays », à « leur patrie », à « leur nation », voire à « leur Syrie ». Car naître Syrien n’a pas grand-chose à voir avec le lieu effectif de naissance. L’affiliation à la nation syrienne est, paradoxalement, une notion qui est censée transcender les phénomènes d’affiliation communautaire et s’arrimer plus avec les termes de l’appartenance à une – hypothétique et très aléatoire – « nation arabe ».

Pourtant, dans l’histoire récente de la Syrie, rares sont les exemples où « l’intérêt arabe » a permis à la « nation syrienne » de faire entièrement fi de son communautarisme social. Il n’y a pas là de jugement de valeur – la Syrie n’étant en rien responsable du peu d’engouement des pays membres de la Ligue arabe pour la promotion de leurs intérêts collectifs – ni de cri d’alarme lancé – la Syrie est naturellement faite de communautés entre lesquelles les relations sont bien plus souvent cordiales que conflictuelles. C’est tout simplement un constat : le « fait national syrien » répond à des particularités et ressorts historiques, politiques, religieux, sociaux, économiques, qui en ajoutent aux singularités du pays, et en disent long sur les raisons pour lesquelles la tragédie humaine vécue par les Syriens depuis 2011 ne l’a pas pour autant cédé à une balkanisation du pays, ni à un effondrement total des structures étatiques.

### 1.1 – L’importance de l’histoire

Comprendre la réalité de la Syrie implique de prendre conscience, en premier lieu, de la place de l’histoire dans l’identité syrienne. Les critères dits de type « civilisationnel », censés participer de la grandeur historique des Syriens, sont légion, et ils expliquent pourquoi la population syrienne se sent leader naturel à l’heure de savoir qui des pays arabes contemporains incarne réellement l’essence du « Bilad al-Shâm<sup>1</sup> » ; après tout, Damas n’est-elle pas connue aujourd’hui encore le nom d’« al-Sham » ?

---

<sup>1</sup> Connue sous ce nom après les premières conquêtes de l’islam du VII<sup>ème</sup> siècle, la « Grande Syrie » comprenait l’équivalent des États contemporains suivants : Jordanie, Liban, Syrie, Israël et Territoires palestiniens.

Plus près de nous, ce sont les événements liés aux périodes mandataire (1920-1946) et post-mandataire qui méritent d'être retenus, tant ils sont importants pour la compréhension de l'identité syrienne et de ses substrats. Après l'obtention de son indépendance, la Syrie a vécu, en premier lieu, les évolutions du conflit israélo-arabe ; on la retrouve ainsi comme protagoniste actif des guerres contre Israël en 1948-1949, en juin 1967, et en octobre 1973.

Ce sont ces deux derniers conflits qui, plus qu'aucun autre, méritent d'être retenus ici. Celui de 1967, évidemment, car c'est durant ce conflit que la Syrie a perdu le plateau du Golan, et son accès au Lac Tibériade. Mais aussi celui d'octobre 1973, à l'occasion duquel la Syrie, alors dirigée par Hafez al-Assad, père du président syrien actuel, s'est sentie trahie par le président égyptien Anouar el-Sadate. Égypte et Syrie étaient en effet convenu de se lancer de concert dans ce conflit aux fins de récupérer les territoires respectivement perdus à l'occasion de la guerre des Six-Jours de 1967 (la péninsule du Sinâï pour l'Égypte, le plateau du Golan pour la Syrie) ; or, il s'avérera que la démarche égyptienne avait plus franchement eu pour but d'épargner militairement les Israéliens, et de faire dès lors comprendre aux États-Unis que l'Égypte les acceptait comme parrains pour accompagner les termes d'un traité de paix israélo-égyptien. On sait aujourd'hui que l'animosité entre les pays arabes et Israël n'était pas toujours de mise, comme en témoignait déjà à l'époque l'étroitesse des relations jordano-israéliennes. Mais du point de vue de la population syrienne – et même si les exceptions existent toujours –, la tendance générale est plutôt à considérer que la Syrie n'a jamais dévié d'une posture claire : son opposition à Israël tant que ce pays n'aura pas rendu aux Palestiniens le droit à leur État, et restitué aux Arabes les territoires qui leur ont été pris lors du conflit de juin 1967. Il y a là un motif de dignité qui, au niveau de la culture populaire, va jusqu'à pousser les Syriens à étendre le qualificatif d'« Israélien » - et de « juif » – à ceux mêmes de leurs compatriotes qui se rendraient coupables de trahison d'État.

De manière similaire, le « conflit libanais » tel qu'il s'est étendu officiellement de 1975 (année précédant l'entrée des troupes syriennes sur le territoire libanais) à 1989 (année de la conclusion des accords de paix dits de Taëf) a aussi valeur de référent structurel dans la pensée populaire syrienne. Mais le consensus quant à la justification du rôle syrien alors joué au Liban est moindre que pour ce qui touche aux questions palestinienne et israélienne.

Les Syriens sont en effet unanimes ou presque sur le fait qu'Israël incarne cet « ennemi honni » devant lequel il convient d'être sans concession ; ils sont tout aussi à l'unisson sur le fait que les Palestiniens, dont certains continuent à vivre un statut de réfugiés en Syrie depuis des décennies, ont le droit à la consolidation de leur État. Le refus étatique d'octroyer la nationalité syrienne aux Palestiniens est d'ailleurs justifié selon eux par le fait que ceux-ci n'ont pas à bénéficier d'une telle affiliation nationale car ils ne doivent

pas oublier que leur combat réel se joue sur les Territoires palestiniens, et vis-à-vis d'Israël.

Sur le Liban, les choses sont plus nuancées. Une grande partie de la population syrienne paraissait en effet penser, début 2011 encore, que « la présence » syrienne au Liban (1976-2005), en dépit des abus qui l'ont caractérisée (combats initiaux contre les formations armées palestiniennes, alliances et retournements d'alliances le long des années qui suivront...), avait été nécessaire du fait de la politique adoptée par Israël vis-à-vis du Liban. La Syrie est ainsi vue ici comme un *hinterland* pour le Liban. En contrepartie, s'éri-geaient, même si en nombre en apparence moins conséquent, les critiques de cette politique syrienne au Liban. Sans pour aller toujours jusqu'à parler d'une occupation du Liban par la Syrie, les critiques de la politique de Damas dans le pays du Cèdre considéraient que Hafez al-Assad cherchait à consolider les intérêts syriens au détriment des Libanais.

Avec 2011, la ligne de séparation entre citoyens défendant une posture ou l'autre sur la question du Liban est devenue plus floue. Mais l'importance de cet épisode dans la conscience collective syrienne ne demeure pas moins vive à ce jour encore. Et elle passe aussi pour beaucoup par le fait que, durant longtemps, « les Syriens » avaient plutôt tendance à assister aux événements douloureux du Liban, à y pointer la portée des tensions et conflits interconfessionnels, puis à se réjouir à l'idée que la nature sociologique de la Syrie l'avait rendue imperméable à ce type d'affrontements intercommunautaires.

Il faut d'ailleurs remarquer ici que, aux niveaux administratif et gouvernemental, le pouvoir syrien s'avère lui-même tenant d'une posture qui, officiellement, refuse à parler en termes communautaires, ou à communiquer publiquement de quelconques statistiques sur « les communautés » en Syrie. D'aucuns y voient un geste noble et non discriminatoire ; d'autres – et ils sont incontestablement beaucoup plus nombreux – une manœuvre dilatoire. Ce sont probablement ces derniers qui sont les plus proches de la réalité ; en dépit des apparences, les instances administratives syriennes disposent de registres qui, d'une manière ou d'une autre, suggèrent les appartenances communautaires des citoyens. Ces données ne sont cependant pas communiquées au-delà de certains cercles.

## **1.2 – « Syrianité » et « absence » de statistiques gouvernementales**

Recenser les communautés selon leurs religions et affiliations n'est pas nécessairement chose aisée. Si le Liban a connu, en 1932, un recensement communautaire – non renouvelé depuis –, qui fut la base pour la distribution du pouvoir selon un « Pacte national »

de nature confessionnelle, la Syrie, elle, ne prend plus en compte les appartenances confessionnelles de ses citoyens dans ses recensements démographiques, et ce depuis 1970<sup>2</sup>.

Dans sa thèse de troisième cycle datant de 1978<sup>3</sup>, Mouna Liliane Samman basait ses estimations relatives à la composition confessionnelle de la population syrienne sur le recensement de 1960, suggérant que c'était le dernier à avoir inclus la donnée confessionnelle. Si cela semble vrai pour ce qui relève de la question des référendums d'ampleur, il ne faut pas oublier qu'en 1962, le gouvernement syrien n'en procéda pas moins à l'organisation d'un recensement communautaire « exceptionnel » ciblant les Kurdes habitant Hassaké, au nord-est de la Syrie. Ainsi, en août 1962, un décret portant le numéro 93 ordonnait l'organisation de ce recensement, aux fins officielles de défendre la « ceinture arabe<sup>4</sup> », à travers la mise à l'écart des Kurdes (qui étaient) venus en Syrie après 1945<sup>5</sup>.

De ce recensement découlerait ainsi l'organisation des Kurdes en diverses catégories : les Kurdes détenteurs de la nationalité syrienne ; les Kurdes privés de leur nationalité et inscrits sur les registres officiels en tant qu'étrangers ; et les Kurdes à la fois privés de nationalité et absents des registres officiels<sup>6</sup>. « Organisé à titre exceptionnel et dans le but de neutraliser sa population kurde émigrée de Turquie, n'ayant pu prouver sa présence avant 1945 en Syrie »<sup>7</sup>, ce recensement aboutira au retrait de la nationalité syrienne à un nombre de Kurdes compris entre 120 000 et 150 000 personnes, selon la plupart des estimations ; soit 20 % de la population kurde de l'époque<sup>8</sup>.

Le recensement de 1962 avait été ordonné à l'époque du Parti National<sup>9</sup>, une formation libérale-conservatrice, et sous la présidence de Nazem al-Qudsi. Mais même si le Baas, arrivé au pouvoir l'année suivante, optera *in fine* pour l'organisation de recensements « aconfessionnels », il ne voyait pas pour autant d'un mauvais œil le recensement de 1962 et son aboutissement. Le Baas syrien clame en effet son attachement à la « laïcité<sup>10</sup> »,

---

<sup>2</sup> Selon Bruno Paoli, in « Les alaouites, avant et après le 15 mars 2011 », *L'Orient-Le Jour*, 17 mars 2015, <https://www.lorientlejour.com/article/916091/les-alaouites-avant-et-apres-le-15-mars-2011.html>

<sup>3</sup> Mouna Liliane Samman, « La population de la Syrie : Étude géo-démographique », *Travaux et Documents de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 89, 1978.

<sup>4</sup> C'est-à-dire la place de la Syrie dans la défense du panarabisme, ou de la « nation arabe ».

<sup>5</sup> Ou, plus exactement, qui n'avaient pu prouver qu'ils vivaient en Syrie avant 1945.

<sup>6</sup> Sawsan Zakzak, « Les Kurdes de Syrie : 1962-2011 ou quand l'affiliation ethnique fut utilisée comme prétexte pour la déchéance de nationalité » (en arabe), 30 décembre 2015, consultable sur : <http://www.legal-agenda.com/article.php?id=1359>

<sup>7</sup> Zakaria Taha, *La problématique de la laïcité à travers l'expérience du parti Baath en Syrie*, Science politique, École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), 2012.

<sup>8</sup> Human Rights Watch, « Syria: The Silenced Kurds », vol. 8, n° 4, octobre 1996.

<sup>9</sup> *Al-Hezb al-Watani*, précédemment nommé Bloc National ou *Kutla Wataniya*.

<sup>10</sup> Sachant que le séculaire dans sa variante arabe et moyen-orientale, toutes religions confondues, ne saurait être ramené à la question d'une séparation stricte et rigide du politique et du religieux.

mais cela ne fait pas pour autant de lui une formation scrupuleusement respectueuse de l'exclusion du religieux de la sphère politique. Subtil, pas toujours aisé à expliquer, le positionnement « non discriminatoire » du Baas consiste, d'un point de vue idéologique, à ne pas distinguer les citoyens sur la base de leur confession ; musulmans et chrétiens sont ainsi censés être égaux en droits, cette égalité étant d'ailleurs officiellement censée s'étendre jusqu'au cas des juifs de confession. Mais cette absence officielle de distinction sur des bases confessionnelles a ses limites. Outre les particularités liées à l'exercice du pouvoir et au fait que la question communautaire y est présente par la force des choses<sup>11</sup>, la conception baasiste du pouvoir, et le substrat arabe et panarabe sur lequel se base cette idéologie, font dès lors nécessairement des affiliations non-arabes un facteur potentiel d'exclusion de la communauté arabe. Tôt déjà, avec les premières années de l'indépendance syrienne, les Syriens d'ethnie kurde étaient ainsi vus comme des individus étrangers à la nation et/ou dont l'affiliation ethnique kurde ne pouvait que dépasser leur foi en l'appartenance à la nation syrienne. À partir de là, les suspicions vis-à-vis d'une communauté perçue comme naturellement étrangère ne pouvaient que prévaloir, tant au niveau de la population que du point de vue d'un parti (ou d'une idéologie) soucieux de sacraliser, voire de « purifier » les contours de l'affiliation à chacune des nations arabe et syrienne. Les tours de passe-passe sémantiques feront amplement partie de la donne, mais les politiques mises en pratique, en particulier depuis l'organisation du recensement de 1962, accentueront cette tendance à vouloir constamment affiner la notion d'identité syrienne. Dès lors, le concept d'arabité sera d'ailleurs utilisé aux fins de mieux en défendre les pourtours, et partant de procéder au mieux à l'exclusion de quiconque altérerait potentiellement la continuité entre nations arabe et syrienne.

Le fait, pour le Baas, de se refuser à pointer l'existence sur son territoire de communautés relevant de différentes confessions ou ethnies se voit évidemment expliqué par un attachement officiel de la part de l'État/parti à ne pas faire de discrimination entre citoyens syriens. Dans le même temps, le fait communautaire est une réalité syrienne indéniable. Déterminer précisément à quand remonte cette réalité est illusoire ; l'histoire des communautés religieuses syriennes est suffisamment dense en soi pour que l'on comprenne que, même sous l'Empire ottoman, les relations inter-syriennes avaient intégré l'existence du fait communautaire. Cependant, les facteurs de type communautaire ont aussi été prégnants dans l'histoire contemporaine de la Syrie.

Étouffés sous le règne de Hafez al-Assad (1971-2000), manifestement bien plus décomplexés depuis l'accès de Bachar al-Assad à la présidence syrienne (2000), les facteurs communautaires ont pu s'alimenter, depuis la fin des années 1970 en particulier, par des événements importants. La répression de Hama (1982), survenue après des années de troubles opposant l'Organisation des Frères musulmans syriens à un pouvoir vu comme hérétique car alaouite, symbolisait l'existence d'une lutte entre sunnites et alaouites. La

---

<sup>11</sup> Voir partie suivante, I.C.

répression opérée dès lors par l'armée syrienne dans la ville de Hama, et les massacres de grande ampleur qui la caractérisèrent<sup>12</sup>, ne laisseront pas indemnes la société syrienne. On peut citer l'existence de trois tendances<sup>13</sup> de fait qui prévaudront, à partir de là, au sein de la société syrienne : la tendance « sunnite » dominante chez les membres d'une communauté convaincue de ce que sa « condition » avait été abusée par une minorité confessionnelle au pouvoir ; celle « des alaouites », qui se percevront comme minorité fragilisée par le fait que la répression de Hama allait leur apporter haine – et, potentiellement, représailles – de la part « des sunnites » ; et la tendance prévalant chez la plupart des autres communautés syriennes, convaincues elles de ce que le fait communautaire était désormais ancré dans le pays, et qu'il ne saurait d'ailleurs se limiter à terme à une opposition entre les seuls alaouites et sunnites.

Cette peur basée sur des perceptions de types communautaires a ainsi provoqué deux réactions principales en retour : la crainte de beaucoup de voir « les sunnites » chercher à s'imposer à toutes les communautés en Syrie ; et la tendance d'autres à rejoindre l'appréciation formulée en 2013 par Monseigneur Jeanbart, archevêque melkite d'Alep, pour qui « le régime bénéficie de l'appui des minorités »<sup>14</sup>. Le consensus de l'essentiel des minorités syriennes sur le nécessaire appui qu'il lui convenait d'apporter au pouvoir syrien afin de bénéficier de sa protection en retour était présent en 2011, lorsque prévalait le « Printemps arabe ».

Cette tendance « des minorités » à défendre un tel discours s'était probablement renforcée après l'arrivée de Bachar al-Assad au pouvoir en 2000. Et pour cause. Sous le règne de Hafez al-Assad (1971-2000), les expressions contestataires affirmées et visibles étaient inexistantes ou presque, chape de plomb du pouvoir et onde de choc des événements de Hama (1982) obligent. Avec l'accès de son fils à la présidence du pays, la donne changea. Les tendances communautaires se sont alors considérablement accentuées ; elles sont devenues visibles, tant dans les quartiers à majorité sunnite des grandes agglomérations (floraison de lieux de restauration, puis de quartiers refusant ostensiblement de servir de l'alcool, extension du conservatisme vestimentaire...) que chez les communautés chrétiennes (dont les grecs-orthodoxes, qui ont alors développé une attitude religieuse plus ostensible), alaouites (avec le retour en force au sein de cette communauté de la peur de devoir payer les pots cassés de Hama) ou encore druzes (encore que le fait pour les druzes de Syrie de faire la part belle à la spécificité, voire la sacralité, de leur affiliation ait été une tendance qui précédait le début du XX<sup>ème</sup> siècle de très

---

<sup>12</sup> Le bilan des victimes varie en moyenne de 3 000 à 20 000 morts selon les sources ; quelle que soit la réalité des chiffres, il ne fait aucun doute que la répression qui s'est abattue sur la ville de Hama s'est caractérisée par de lourds abus, en ce sens que les victimes de ce conflit, loin de se limiter au cas des combattants et/ou représentants des Frères musulmans, se sont étendues aux civils innocents, dont femmes et enfants.

<sup>13</sup> Nous entendons par tendance le fait que ces orientations seront saillantes au niveau social, même si des exceptions leur répondront.

<sup>14</sup> Cité par Pierre-Jean Luizard, « Conflits et religion : les cas de l'Irak et de la Syrie », *Les Champs de Mars*, n° 26, IRSEM, 2015.

loin). Élément supplémentaire abondant en ce sens, l'apparition en mars 2004, de troubles partis depuis la ville de Qamishli et opposant Kurdes et forces de l'ordre syriennes<sup>15</sup> : partis de tensions initiales entre les sympathisants respectifs de deux équipes de football, ces affrontements, qui prévaudront aussi à Hassaké, s'étendront jusqu'à la région d'Alep.

C'est ainsi qu'en l'espace de quelques décennies, et les contextes régional et national aidant, la réalité sociologique syrienne aura tât fait de rattraper le discours idéaliste basé sur l'idée de l'existence d'une communauté unie liée par de supposés liens fraternels et indéfectibles. La Syrie – pas plus que les autres pays de la région –, ne pouvait prétendre faire fi de la communautarisation prévalant en son sein. Et ce quand bien même, en contrepartie, l'opacité volontaire entretenue par le pouvoir syrien n'aidait en rien à identifier le degré réel de confessionnalisation prévalant à l'échelle du pouvoir.

### **1.3 – Opacité du fait communautaire dans les structures du pouvoir**

On ne compte plus les références faites par maints observateurs de la Syrie à ce que l'on pourrait classer sous le nom générique de « communautarisation du pouvoir », ou « institutionnalisation du fait communautaire ». Nombreuses sont en effet les analyses qui érigent au rang de principe irréfutable le fait que le pouvoir syrien serait prisonnier d'une logique communautaire basée sur la promotion quasi-exclusive d'alaouites comptant comme piliers du pouvoir.

Première remarque : on ne saurait nier que le pouvoir syrien s'organise, sur le plan sécuritaire, autour de figures-liges répondant à une appartenance alaouite. Cadres et officiers des services de renseignement, personnalités d'influence, proches du pouvoir... toutes ces catégories de personnes sont connues pour bénéficier, du fait de leurs affiliations communautaires, de largesses et de facilités d'accès à des privilèges qui leurs sont octroyés par « le pouvoir » syrien. Cette réputation pour les alaouites n'est pas réservée aux seuls observateurs extérieurs de la scène syrienne, l'ensemble de la population syrienne étant consciente de ce fait. L'accent prononcé, si caractéristique de la manière de parler des alaouites, semble d'ailleurs venir confirmer cette corrélation entre identité alaouite et affiliation au monde du renseignement.

Deuxième constat : il y a bien en apparence « alaouisation » des structures du pouvoir syrien, mais démontrer la réalité profonde de ce fonctionnement est affaire des seuls initiés aux arcanes de ce même pouvoir. Tout observateur étranger aux réalités du pouvoir syrien ne peut que constater que les noms connus qui circulent par-ci par-là relatifs

---

<sup>15</sup> Pour un rappel des événements liés à cet épisode, voir Human Rights Watch, « Group Denial: Repression of Kurdish Political and Cultural Rights in Syria », novembre 2009, [https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/syria1109webwcover\\_0.pdf](https://www.hrw.org/sites/default/files/reports/syria1109webwcover_0.pdf)

à des alaouites placés dans les hautes sphères du pouvoir révèlent difficilement tout sur les réalités du pouvoir syrien. Cette opacité est d'ailleurs entretenue sciemment par le régime, dont on ne saurait toujours pas aujourd'hui, et après près de 50 ans d'interrogations en ce sens, dire qui le constitue exactement. D'aucuns attribuent à Bachar al-Assad le rôle de grand manitou, cependant que d'autres suggèrent le fait qu'il soit orienté et guidé par des gens de son entourage. Les événements post-2011 ont ainsi accentué, allégations médiatiques aidant, l'idée selon laquelle le président syrien serait finalement débordé par certains des alliés à qui il doit son maintien en place (soit la Russie, et l'Iran)<sup>16</sup>.

Troisième remarque : d'aucuns voient dans la composition du/des gouvernement(s) syrien(s) l'expression d'un œcuménisme de façade, où les ministres, simples exécutants, cacheraient mal une profonde « alaouisation » du pouvoir. Pourtant, il est des exemples qui montrent que l'élément communautaire n'a pas forcément prévalu à des moments pourtant clés de l'histoire de la Syrie. Ce fut par exemple le cas avec l'accès de Bachar al-Assad à la présidence syrienne, facilité par le rôle central incarné, à la mort de son père, par le ministre de la Défense de l'époque, Mustapha Tlass. Homme de confiance de Hafez al-Assad, soucieux de tenir sa promesse envers ce dernier, Tlass mettra en place l'ensemble des prérequis pour l'accès d'Assad fils à la présidence : court-circuitage des commandants militaires régionaux, mise à l'écart de prétendants comme le vice-président de l'époque Abdelhalim Khaddam, assurance de ce que tout autre élément de parasitage ou d'opposition à l'accès du fils de Hafez al-Assad à la plus haute fonction de l'État serait neutralisé. Conséquent, ce rôle central était garanti par un officier sunnite, considéré comme l'un des piliers de l'État, sur la base d'une promesse faite à un ancien chef de l'État de confession alaouite.

Car dans les faits, plutôt que d'une alaouisation stricte du pouvoir, c'est à notre sens plus exactement de népotisme, composante familiale proche en tête, qu'il convient de parler. Les exemples sont nombreux qui en témoignent, à commencer par les plus connus d'entre eux : le contrôle par le Général-Major Maher al-Assad, frère du président syrien, de la quatrième Division Blindée, affiliée à la Garde Républicaine, connue pour être l'une des unités les mieux dotées du pays, et effectivement composée d'alaouites<sup>17</sup> ; et la mainmise de Rami Makhlouf, cousin du président syrien, sur de très larges pans de l'économie syrienne. L'équation famille/alaouites paraît évidemment tomber sous le sens ici, affiliation religieuse de la famille oblige ; mais on peut cependant la compléter par une

---

<sup>16</sup> Lors de nos enquêtes de terrain sur la question, menées jusqu'en 2010, nombreuses étaient les personnes bien au fait des logiques du pouvoir syrien qui nous affirmaient que, en accédant au pouvoir en 2000, Bachar al-Assad avait hérité d'une structure taillée à la mesure de son père ; il avait ainsi eu du mal à s'imposer, à ses débuts, à un entourage qui l'avait vu grandir et se savait plus expérimenté que lui. Ces mêmes personnes étaient cependant tout aussi unanimes à dire que, à partir de 2008, Assad avait d'ores et déjà réussi à reprendre la main sur plusieurs questions-clés du pays.

<sup>17</sup> Frédéric Pichon, « Maher, l'autre Assad », *Valeurs Actuelles*, <http://www.valeursactuelles.com/monde/maher-lautre-assad-86938>

autre réalité du pouvoir : le fait que la première dame du pays, Asmaa al-Assad, soit une sunnite. À travers elle, ce sont également des réseaux qui se sont organisés en faveur de la défense du pouvoir, surtout depuis 2011, tel l'investissement fort du beau-père de Bachar al-Assad, Fawaz Akhras, en faveur d'activités visant à améliorer l'image du pouvoir syrien.

Le paysage syrien n'est ainsi ni blanc ni noir ; s'il fait la part belle au fait de favoriser les intérêts du clan présidentiel, et si maints hommes-clés du pouvoir sont de confession alaouite, cela ne signifie pas pour autant que l'on puisse comparer la Syrie à ce que fut l'Irak avec la communauté sunnite du temps de Saddam Hussein. Que ce soit en termes de personnalités influentes, ou pour ce qui relève de la représentation du pays à l'international, les fonctions des personnes défendant le pouvoir syrien correspondent à des confessions multiples ; une simple manipulation cherchant à cacher la réalité du pays selon les uns, preuve au contraire d'œcuménisme selon d'autres. La vérité se situerait plutôt entre les deux, même si, selon nous, elle tendrait plutôt du côté de la première hypothèse. L'armée syrienne est ainsi majoritairement sunnite, mais les unités d'élite sont majoritairement alaouites. La bourgeoisie commerçante est majoritairement sunnite et chrétienne, cependant que les zones à majorité alaouite – rurales comme citadines – frappent par leur développement inégal. Comment, sur la base de ce constat, tirer des conclusions tranchées ?

#### 1.4 – Les révélateurs post-2011

La Syrie était-elle initialement vouée à connaître son « Printemps arabe » ? La question est moins saugrenue qu'il n'y paraît de prime abord. Les points de vue s'opposent en effet, entre qui considère que le « Printemps arabe » ne pouvait que s'imposer dans un pays où le pouvoir était contesté par une majorité de la population, et qui pense au contraire que la situation endurée par la Syrie depuis 2011 serait pour beaucoup la résultante de facteurs externes.

Quelque quinze jours après l'éclosion du « Printemps arabe » au départ de la Tunisie, Bachar al-Assad affirmait, au détour d'une conversation avec un quotidien américain, que la Syrie ne serait pas touchée par les mouvements populaires s'esquissant alors en Tunisie et – déjà – en Égypte ; selon le chef de l'État syrien, les leaders tunisien et égyptien de l'époque ne faisaient que payer le prix de l'impopularité de leur politiques, tant sur les plans intérieur qu'extérieur<sup>18</sup>. Près de trois ans plus tard, alors qu'il était interrogé sur ce qu'il pensait du diagnostic qu'il avait fait cependant que la guerre continuait à battre son plein dans le pays, le président syrien n'en démordra pas : selon lui, il avait vu

---

<sup>18</sup> *Wall Street Journal*, 31 janvier 2011.

juste, puisque la situation régnant en Syrie était le résultat non pas de phénomènes de contestation interne, mais plutôt d'interférences étrangères dans les affaires du pays<sup>19</sup>.

On ne peut pourtant que constater que le début des contestations populaires en Syrie était, pour beaucoup, la résultante de la répression du pouvoir – ou de ses représentants – vis-à-vis de sa population ; l'arrestation à Deraa, par les forces de l'ordre, de jeunes lycéens ayant tagué sur des murs une mention devenue leitmotiv régional depuis les événements de Tunisie (*Le peuple veut la chute du régime*) était en effet, la conséquence d'un comportement rétrograde de la part de forces de sécurité qui n'avaient pas assimilé le changement provoqué par la chute du président Zineddine Ben Ali en Tunisie<sup>20</sup>.

Aveu – indirect – de reconnaissance par le pouvoir syrien de ses torts : Faysal Ahmed Kolthoum, gouverneur de Deraa, sera limogé par décret présidentiel le 23 mars 2011<sup>21</sup>, et remplacé quelques jours plus tard. Évidemment, le mal était cependant fait, et la donne n'était plus récupérable. Le mouvement de contestation parti depuis Deraa avait d'ores et déjà mobilisé une part grandissante de la population syrienne engagée dans les manifestations de rue et la contestation, des politiques du pouvoir syrien, et/ou du pouvoir syrien *per se*.

Les débuts de la « révolution syrienne » seront, selon les termes de beaucoup d'opposants au régime syrien, entièrement pacifiques durant les six premiers mois ; ce n'est qu'après que, poussés en ce sens par des logiques de confrontation privilégiées par l'armée, les opposants, soucieux de défendre la Syrie et sa population, auraient décidé de prendre les armes. Les partisans du régime syrien rétorquent pour leur part en soulignant qu'ils ont aussi subi des pertes dans leurs rangs dès les premières semaines du conflit.

Les termes d'une confrontation sérieuse étaient ainsi posés tôt déjà entre protagonistes de la scène syrienne, même s'il faudra un peu plus de temps pour que la donne se transforme en un capharnaüm impliquant notamment al-Qaida, Daech, milices étrangères de divers bords et consorts. En cela, ce sont d'ailleurs les opposants sincères au gouvernement syrien qui ont payé le prix de la prise en otage de ce « printemps syrien ».

Ramener la donne à des termes communautaires pousse cependant à constater que les postures adoptées durant les débuts du « conflit syrien » ne furent pas les mêmes selon que l'on se situait d'un côté ou de l'autre de la « ligne de confrontation ».

---

<sup>19</sup> *Al-Mayadeen*, 21 octobre 2013.

<sup>20</sup> On peut estimer que le pouvoir syrien avait tout autant échoué à comprendre, dix ans plus tôt, qu'avec les événements du 11 septembre 2001 puis l'adoption par le Conseil de Sécurité de l'ONU de la résolution 1559 enjoignant les troupes étrangères présentes au Liban à se retirer du pays, le contexte avait changé et nécessitait un changement de politique(s) de sa part.

<sup>21</sup> <http://www.rumonline.net/index.php?page=article&id=50201>

Côté pouvoir, la donne est très claire : on peine à trouver les communiqués, déclarations et affirmations du gouvernement, ou de ses représentants, usant de termes discriminatoires et/ou communautaires ; la discrimination (s')est certes formulée vis-à-vis d'opposants perçus et présentés comme « terroristes », « traîtres » et « agents de l'étranger », mais les accusations verbales s'arrêtent là, le reste étant affaire de lutte sur le terrain.

Côté « opposants », le discours est également celui de l'unité de la Syrie. Mais outre des exemples non médiatisés dont l'auteur de ces lignes peut témoigner pour y avoir assisté directement<sup>22</sup>, on se souvient comment l'opposition officielle, incarnée par le Conseil National Syrien (CNS), s'était faite remarquer par des dissensions de type communautaire. Le CNS semblait être influencé par une idéologie portée et défendue par le groupe le plus influent en son sein, à savoir les Frères musulmans. Avec tout ce que cela implique d'exclusivisme motivé, notamment, par une réduction des voix et influences portées par des membres de la communauté alaouite, même quand ceux-ci s'avèrent être des opposants au pouvoir.

Cette professionnalisation partielle de la donne syrienne ne préjuge pas des visions exprimées par l'ensemble des Syriens, loyalistes comme opposants. Les évolutions qui ont caractérisé la Syrie depuis 2011, et le fait qu'armée comme institutions perdurent apparemment, expriment aussi les limites du fait communautaire dans le pays. Et pourtant, paradoxalement, et aussi limité soit-il, ce communautarisme existe, au moins virtuellement. On ne peut raisonnablement prétendre que les Syriens, tout comme les observateurs de la scène syrienne, n'assimilent pas le pouvoir en place à un pouvoir alaouite, voire chiite<sup>23</sup>, qui bénéficierait de l'appui de minorités soucieuses de protection, et serait – selon certains – plutôt injuste vis-à-vis de la majorité sunnite du pays. Pourtant, cette perception répond à bien des limites et nuances. Si injustice il y a en Syrie, c'est à l'encontre de tout un chacun qu'elle peut prévaloir, sunnites comme non sunnites, alaouites comme non alaouites. Les logiques clientélistes, le deux poids deux mesures, sont des caractéristiques qui prévalent depuis longtemps, en Syrie comme dans le reste de la région ; les réduire à des explications de type communautaire entretient confusion et approximations.

Depuis les événements de 2011, beaucoup de chancelleries et médias se sont ainsi bornés à défendre une version des faits selon laquelle l'on assistait en Syrie à un conflit opposant un oppresseur à des opprimés. Or si la composante contestataire du pouvoir et/ou de ses politiques a été une réalité dès 2011, la Syrie a aussi eu valeur de champ de combat entre le régime en place, ses alliés, et les nombreux États de la région soucieux

<sup>22</sup> Telle cette personne faisant partie des jeunes opposants promus et soutenus par les États-Unis avant 2011 déjà et qui, à l'occasion d'une conférence dédiée aux bouleversements en Méditerranée, évoquait lors d'un aparté le pouvoir syrien et le Hezbollah libanais en disant « cela fait des années qu'ils (i.e. "les alaouites" et "les chiites") nous mettent le pistolet sur la tempe, à notre tour (i.e. "nous les sunnites") de faire pareil maintenant ».

<sup>23</sup> Opérant d'ailleurs par là une confusion de taille sur le plan de la lecture historique et religieuse des faits, comme nous le soulignerons plus tard.

de mettre fin à une pièce centrale dans l'architecture sécuritaire régionale bâtie par Téhéran.

Sept ans plus tard, les faits parlent d'eux-mêmes : le régime et son président sont toujours en place, l'armée ne s'est pas complètement délitée (mais les pertes considérables ont dû être compensées par un recours de plus en plus important aux alliés et autres mercenaires)<sup>24</sup>, et les nombreux déplacés internes – dont la logique veut qu'ils soient en majorité sunnites – se sont réfugiés dans des zones, régions et villes contrôlées par le gouvernement et l'armée, moins soumises aux assauts aériens. Donné perdant et perdu depuis longtemps, le régime est en phase de reconquête et de récupération de territoires.

À l'évidence, rien ne sera plus comme avant en Syrie ; le conflit est loin d'être terminé, et quand bien même ce jour arriverait, les pas pour engager le pays vers stabilisation, sécurité et reconstruction demeureront nombreux, et le temps nécessaire relativement long. De surcroît, la donne communautaire aura forcément un impact sur les évolutions à venir en Syrie, au moins en partie ; les événements intervenus tant sur le plan politique que sur le terrain montrent en effet que le « facteur kurde » a fait valoir sa spécificité. Et quand bien même l'hypothèse d'un État kurde n'est pas d'actualité, celle de la reconnaissance par l'État syrien d'une spécificité (type autonomie partielle) pour ses ressortissants kurdes à terme fait pleinement sens<sup>25</sup>.

Car en dépit de ses particularités jusqu'ici mentionnées, la Syrie reste faite d'une mosaïque communautaire. Ces communautés vivent et ressentent pour la plupart d'entre elles un patriotisme réel, mais celui-ci ne contredit pas l'affirmation dans le même temps d'un sentiment ethnique et/ou religieux et confessionnel relativement fort. Savoir comment ces faits détermineront la nature des évolutions à venir pour la Syrie n'est pas chose aisée, mais certains indicateurs peuvent être mentionnés, à partir d'une approche basée sur certaines des réalités connues du pays.

---

<sup>24</sup> Évidemment grâce à l'appui dont elle a bénéficié de la part de nombre d'États (Russie, Iran...) et d'acteurs étrangers (Hezbollah libanais, Forces de mobilisation populaire irakiennes...).

<sup>25</sup> Sans oublier les implications qu'auront les termes de la loi numéro 10, discrètement promulguée par le pouvoir syrien en avril 2018, et qui demande aux déplacés syriens de se déclarer dans un délai d'un an (au lieu d'un mois initialement) auprès de l'administration syrienne, au risque de perdre leurs propriétés en Syrie. Pour une lecture critique de cette loi, voir Human Rights Watch, *Q&A: Syria's New Property Law*, 29 mai 2018, <https://www.hrw.org/news/2018/05/29/qa-syrias-new-property-law> ».

## 2 – La mosaïque communautaire – par Barah Mikail

En termes communautaires, la lecture dominante – aux niveaux gouvernemental et social – est ethnique avant d'être confessionnelle. Les motifs d'opposition entretenant les visions respectives des Arabes et des Kurdes en donnent une claire représentation : personne ou presque parmi les Arabes syriens, toutes confessions confondues, ne défend l'idée de la reconnaissance d'une spécificité politico-territoriale pour les Kurdes. Au contraire, et depuis longtemps, la promotion d'une « exception kurde » fait partie de ces points dont la justification est assimilable à la défense des projets israéliens de division de la région sur des bases confessionnelles et ethniques<sup>1</sup>.

En second lieu, ce sont évidemment les appartenances confessionnelles qui incarnent une importance capitale dans les relations sociales inter-syriennes. La polarisation de fait qui peut en venir à caractériser les relations entre personnes dans certaines régions de la Syrie n'avait, jusqu'à 2011, pas mis en exergue de tensions ou de confrontations franches, mis à part les épisodes décrits dans les zones à majorité kurde (2004-2005). L'absence d'affrontement physique ne veut cependant pas toujours dire que les gens soient constamment à l'unisson ; dans les zones confessionnelles « mixtes », agglomérations et villes comme villages et arrière-pays, si les populations peuvent « coexister » sur des espaces territoriaux plus ou moins étendus, le regard porté sur « l'autre » comme étant membre d'une communauté précise est le premier réflexe de beaucoup de Syriens. Expression en partie des logiques qui se sont développées le long de ces cinquante dernières années, cet état de fait est aussi dans le droit prolongement de la composition sociale syrienne. Déjà avant l'arrivée du Baas au pouvoir puis celui des Assad, le regard sur « l'autre » privilégiait de manière naturelle les interrogations identitaires basées sur l'affiliation confessionnelle, chose dont témoignent souvent aujourd'hui les personnes du troisième âge. Ainsi, le fait communautaire est une réalité en Syrie, mais il se marie mieux avec le sentiment de fierté patriotique que ce que l'on peut croire ou entendre parfois.

Le fait communautaire amène évidemment dans son sillage des interrogations sur la manière dont la société syrienne a pu évoluer au fil des décennies, alors qu'elle a connu, en l'espace de sept ans, un lot dramatique de déplacements internes, de mouvements de réfugiés, de morts et de blessés, sans oublier la modification de la nature démographique du pays, modification dont les contours ne sont pas toujours exactement saisissables.

---

<sup>1</sup> L'ambition israélienne supposée de redécouper le Moyen-Orient sur des bases ethniques et confessionnelles est très en vogue en Syrie ; elle avait connu un renouveau avec l'administration Bush et ses plans pour un « Grand Moyen-Orient » (Greater Middle East) annoncés en 2004. Avec les événements de 2011, l'attribution de la responsabilité de la situation à un « complot impérialisto-sioniste » a été maniée à nouveau par le régime. Il en est allé de même lorsque les médias syriens exploitèrent, en 2012, une intervention de l'opposante Bassma Kodmani sur la chaîne Public Sénat quatre ans plus tôt, dans lesquels elle prononçait des propos jugés comme étant favorables à Israël ; pour le régime syrien, l'occasion était trop belle pour tenter à travers cela de décrédibiliser l'ensemble de l'opposition syrienne « de l'extérieur » aux yeux de la population syrienne.

## 2.1 – La situation démographique avant 2011

Le dernier recensement officiel opéré en Syrie remonte à 2004. Cependant, cela n'empêche pas les autorités syriennes de procéder à des projections et à des estimations, qui sont évidemment susceptibles de contenir une marge d'erreur plus ou moins importante selon les cas.

Pour autant, selon le Bureau central du recensement syrien, au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la population syrienne s'élevait à 23 695 000 personnes<sup>2</sup>. Le décompte « aconfessionnel » communiqué par les sources gouvernementales syriennes ne permet pas d'affiner la donne ni de déterminer l'ethnie ou la religion de la population de manière scientifique. La population syrienne se répartissait cependant à ce moment, et sur la foi des indications des registres civils, comme suit :

**Tableau n° 1 : POPULATION SYRIENNE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2010**

Gouvernorat	Total des habitants	Pourcentage de la population (%)
Alep	5 680 000	24
Homs	2 087 000	8,8
Hama	2 052 000	8,7
Idlib	1 997 000	8,4
Rif de Damas	1 820 000	7,7
Damas	1 749 000	7,4
Deir-ez-Zour	1 623 000	6,8
Hassaké	1 540 000	6,5
Lattaquié	1 207 000	5,1
Deraa	1 085 000	4,6
Raqqqa	966 000	4,1
Tartous	938 000	3,9
Swayda	476 000	2
Qunaytra	475 000	2
<b>Total</b>	<b>23 695 000</b>	<b>100</b>

Source : <https://syriapop.wordpress.com/2010/12/30/%D8%B9%D8%AF%D8%AF-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%83%D8%A7%D9%86-%D9%84%D8%B9%D8%A7%D9%85-2010-%D9%81%D9%8A-%D8%B3%D9%88%D8%B1%D9%8A%D8%A9/> (sur la foi des chiffres du Bureau central du recensement syrien tels que basés sur les indications des registres civils)

<sup>2</sup> Une estimation publiée en mars 2018 par le Syrian Center for Policy Research considérait que le total de la population syrienne s'élevait, au 1<sup>er</sup> juin 2010 à 21 223 000 nationaux syriens (et 21 797 000 personnes si on y incluait les non nationaux résidant sur le territoire syrien) ; voir Syrian Center for Policy Research, « Syrian Center: A Demographic Report on Human Status in Syria », Tadween Publishing, 2018.

En dépit de l'absence de statistiques officielles relatives à la répartition par communauté de la population syrienne à cette époque, les différents recensements établis par des chercheurs travaillant sur la question tendent à se recouper – même si parfois à quelques nuances près – dans leurs estimations sur la question. Michael Izady, auteur d'un atlas en ligne relatif à la question des communautés et de leur répartition dans le monde musulman<sup>3</sup>, estime ainsi que la situation en 2010 se présentait comme suit :

**Tableau n° 2 : COMMUNAUTÉS ETHNIQUES ET RELIGIEUSES EN SYRIE EN 2010<sup>4</sup>**

Communauté ethnique ou religieuse	Pourcentage de la population	Estimation approximative en nombre de personnes <sup>5</sup>
Arabes sunnites	59,1 %	14 003 745
Alaouites	11,8 %	2 796 010
Chrétiens	9,3 %	2 203 635
Kurdes (majorité sunnite avec recensement des Yézidis)	8,9 %	2 108 855
Druzes	3,2 %	758 240
Ismaéliens	2,1 %	497 595
Chiites duodécimains	1,1 %	260 645
Assyriens (dont Nestoriens, Chaldéens, Syriaques jacobites, entre autres)	1,1 %	260 645
Arméniens	0,8 %	189 560
Turkmènes	0,7 %	165 865
Circassiens, Kabardes	0,5 %	118 475
Araméens	NC	-
Juifs	NC	-

Source : [http://gulf2000.columbia.edu/images/maps/Syria\\_Ethnic\\_summary\\_lg.png](http://gulf2000.columbia.edu/images/maps/Syria_Ethnic_summary_lg.png)

Comme mentionné plus haut, la Syrie répondait, en 2010 encore, à des zones confessionnelles « mixtes » prévalant tant dans les agglomérations et zones citadines que dans les régions rurales. Cependant, la répartition de la population telle que connue à cette date faisait globalement état de l'étendue spatiale présentée ci-après<sup>6</sup>.

<sup>3</sup> Michael Izady, *Atlas of the Islamic World and Vicinity (2006-Present)*, Columbia University/Gulf 2000, <http://gulf2000.columbia.edu/maps.shtml>

<sup>4</sup> Comme le lecteur pourra le constater, les bases et orientations que nous privilégions peuvent se contredire, faute de présence d'une base statistique fiable et récente provenant, de surcroît, d'une seule et même source.

<sup>5</sup> Cette colonne reflète des chiffres approximatifs établis selon nos calculs, sur la base du nombre total de Syriens recensés par le Bureau central du recensement syrien au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

<sup>6</sup> Il y a pléthore d'articles et de références sur la question, mais aucun d'entre eux ne peut prétendre cerner la réalité démographique syrienne. Pour ce qui est des chiffres qui prévalaient au début du conflit syrien, nous pouvons renvoyer ici à Gérard-François Dumond, « Syrie : De la géopolitique des populations à des scénarios prospectifs », *Géostratégiques*, n° 37, 3<sup>ème</sup> trimestre 2012. Pour une vision bien plus conservatrice mais intéressante, voir Youssef Courbage,

➔ **Côté musulman :**

- ➔ Les Arabes sunnites (59,1 % de la population<sup>7</sup>), présents dans l'essentiel du pays, avec une forte concentration à Alep, Damas, Hama notamment ;
- ➔ Les Alaouites (11,8 % de la population) étaient nombreux en banlieue damascène. Vivant en nombres plus importants à Damas jusque 2003, ils ont cependant dû migrer vers la banlieue du fait de l'exode d'Irakiens provoqué par l'invasion de l'Irak (2003) et du renchérissement de la vie qui s'en est suivi. Hors capitale syrienne, les Alaouites ont gardé leur tradition de résidence dans les régions où ils se concentraient déjà à l'époque du mandat français, voire avant. En font ainsi partie le *sahel* (ou côte syrienne), situé dans le nord-ouest du pays, avec la côte de Lattaquié (située à proximité de Qardaha, fief des Assad) comme lieu important de concentration ; la ville de Homs, pour certains de ses quartiers ainsi que sur les plaines intérieures ; ou encore le plateau intérieur de Hama ;
- ➔ Les Kurdes (8,9 %) sont concentrés au nord-est de la Syrie, près des frontières avec l'Irak et la Turquie, ainsi qu'au nord d'Alep. Parallèlement, nombre d'entre eux sont présents dans la ville d'Alep même, ainsi que dans la banlieue de Damas ;
- ➔ Les Druzes (3,2 % de la population<sup>8</sup>), concentrés au sud de la Syrie, dans le Jabal Druze (ou Djebel Druze), sur la zone montagneuse du Hauran, et connus pour avoir la ville de Sweida<sup>9</sup> pour principal et symbolique « chef-lieu ». Par ailleurs, ce sont près de 30 000 druzes qui vivaient – à ce jour encore – sur le plateau du Golan, plus précisément au niveau des villages de Majd el-Shams, Baq'ata, Masade et 'Ayn Qiniyye<sup>10</sup> ;
- ➔ Les Ismaéliens (2,1 %), concentrés dans les régions montagnardes situées à l'est de Hama ;
- ➔ Les chiïtes duodécimains (1,1 % de la population), vivant principalement parmi d'autres communautés, du côté de Homs ainsi qu'au Nord d'Alep ;
- ➔ Le groupe des Circassiens (0,5 %), concentré à Damas.

---

« Ce que la démographie nous dit du conflit syrien », 15 octobre 2012, <http://www.slate.fr/story/62969/syrie-guerre-demographie-minorites#>.

<sup>7</sup> Estimation très basse au demeurant, la plupart des sources évaluant le pourcentage de sunnites entre 65 et 72 % de la population en 2010.

<sup>8</sup> Chiffre sur lequel il n'y a cependant pas de consensus, les estimations les plus conservatrices ramenant quant à elles le nombre total de druzes syriens à quelque 200 000 personnes pour 2010.

<sup>9</sup> Située à quelque 60 km de Deraa, lieu de départ des événements de 2011 en Syrie.

<sup>10</sup> Eetta Prince-Gibson, « Druze in the Golan Heights have long been “on the fence” between Syria and Israel. Syria's civil war has changed things », *PRI*, 16 novembre 2017, <https://www.pri.org/stories/2017-11-16/druze-golan-heights-have-long-been-fence-between-syria-and-israel-syrias-civil>

➔ **Côté chrétien :**

À l’instar des musulmans, les chrétiens de Syrie répondent à une grande diversité, étant donnée la richesse de l’histoire du christianisme oriental. Ils relèvent de onze rites, six d’entre eux uniates, les cinq autres séparés de Rome. Avant le conflit de 2011, on dénombrait ainsi approximativement les nombres suivants :

Ordre d’importance	Nom (U=uniate)	Nombre approximatif de membres	Concentration géographique
1	Greco orthodoxes	700 000	Majorité implantée à Damas, Alep et Lattaquié
2	Melkites (Greco catholiques) (U)	200 000	Majorité implantée à Damas, Alep et Lattaquié
3	Jacobites (Syriaques orthodoxes)	100 000	Hassaké
4	Syriaques catholiques (U)	50 000	Alep
5	Arméniens catholiques <sup>11</sup> (U)	100 000	Majorité à Alep ; Damas, Hama, Homs
6	Maronites (U)	40 000	Majorité à Alep ; Damas, Wadi al-Nassara
7	Assyriens (Nestoriens)	30 000	Sahel, rif de Homs, Hassaké, Alep, Deir-ez-Zour, Damas
9	Catholiques de rite latin (U)	12 000	Alep
10	Chaldéens (U)	10 000	Alep
11	Protestants	5 000	Alep

Ramenés au cas d’une seule communauté, les chrétiens connaissaient jusqu’en 2011 la répartition spatiale globale suivante : périphérie nord (Maaloula, Saydnaya…) et est (Bab Touma, Bab Sharqi…) de Damas, agglomération de Homs (Bab Sba’, Ghouta…), vallée des chrétiens (Wadi al-Nassara, avec notamment leur « fief » de Safita), sud du pays dont Sweida, Idlib, ainsi que des quartiers de Tartous, Lattaquié, Hama…

Ainsi, en parallèle d’une – toute relative<sup>12</sup> – mixité prévalant tant dans les villes que dans les villages, le paysage syrien était marqué en 2011 par une facile identification des lieux de présence et de concentration pour les communautés du pays. Cette situation n’est

<sup>11</sup> Les chiffres relatifs aux Syriens arméniens ne font pas plus consensus que pour le reste des communautés, le chiffre de 90 000 étant vu comme conservateur par ceux clamant que le nombre réel des membres de cette communauté en Syrie serait deux fois plus important. Nous retenons cependant le chiffre de 100 000 personnes en prenant pour base d’appréciation et en extrapolant le nombre cité pour l’année 2003 par Nicola Migliorino, « "Kulna Suriyin?" The Armenian community and the State in contemporary Syria », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 115-116, décembre 2006, en ligne sur : <http://journals.openedition.org/remmm/3020>

<sup>12</sup> Milieux urbain et rural à la fois répondent à une situation dans laquelle quartiers et villages concentrent pour chacun d’entre eux des communautés ethniques et/ou confessionnelles précises.

en rien anodine. En effet, les développements survenus avec le « Printemps arabe » provoqueront une série de questions et d'enjeux de type politico-confessionnel. Il y a deux axes que l'on peut citer à ce titre : celui relatif au pouvoir syrien et aux logiques d'allégeance sur lesquelles il a pu – ou voulu – tabler au niveau des communautés ; et l'autre, lié tant aux opposants « réguliers » au pouvoir<sup>13</sup> qu'aux organisations type Al-Qaïda et Daech<sup>14</sup>. Dans les deux cas – et même au-delà -, il convenait pour les parties au conflit de se garantir le soutien et la contribution de communautés susceptibles de défendre une posture que suivrait la majorité des membres de « la communauté » (par exemple, alaouites susceptibles d'être en faveur du pouvoir ou même de provoquer sa chute en s'en désolidarisant, sunnites vus comme centraux dans le jeu syrien car en capacité de donner le la pour les évolutions du pays, etc.).

Il n'est ainsi en rien anodin de constater que, avec 2011, la donne politico-confessionnelle donnera lieu à toute une série de spéculations sur le comportement amené à prévaloir au sein des communautés ; beaucoup de médias, observateurs, militants, États... feront, dès lors, le pari que l'avenir du pays dépendrait de tendances basées sur les logiques communautaires. Dans les faits, c'est d'ailleurs ce qui prévaudra, mais pas nécessairement de la manière attendue.

## **2.2 – Le « Printemps arabe » et la donne communautaire en Syrie**

Serait-ce que certains signes ne tromperaient pas ? Deraa, ville dont sont parties les contestations à l'encontre des méthodes du pouvoir syrien au printemps 2011, est une ville dont la majorité des habitants (180 000 personnes au moment du soulèvement) est sunnite. Cela suffit-il pour autant à faire de la « contestation sunnite » – supposément anti-alaouite – la lame de fond des évolutions nées dans le pays avec le « Printemps arabe » ? Cela semble bien plus douteux.

Il en va tout d'abord des fondements structurels syriens. Certes, la contestation du pouvoir syrien – ou à tout le moins de ses méthodes – a été récurrente dans les propos et revendications dont ont été auteurs plusieurs segments de la population syrienne, mais cela n'a pas pour autant fait de la polarisation de type confessionnel le gage des évolutions syriennes. L'armée syrienne étant composée en majorité de soldats de confession sunnite, on imagine combien un clivage interconfessionnel prononcé aurait dû entraîner la chute de l'exécutif syrien dans son sillon, chose qui ne s'est cependant pas vérifiée. Et même la présence d'alaouites aux postes-clés de l'appareil sécuritaire syrien ne semble pas y changer grand-chose.

---

<sup>13</sup> Nous entendons par là les organisations et structures formées par des détenteurs de la citoyenneté syrienne.

<sup>14</sup> Et ce quand bien même deux faits importants prévalent ici : d'un côté, le fait que ces organisations ont recruté, entre autres nationalités, des Syriens ; d'autre part, le fait que des personnes idéologiquement proches de l'esprit radical promu par ces organisations ne se recrutaient pas moins dans les rangs des structures composées de rebelles dits « modérés », type l'Armée Syrienne Libre (ASL).

D'aucuns ont aussi pu se référer à l'argument de la peur pour expliquer le faible nombre de défections de représentants et d'ambassadeurs à l'international, du fait des craintes de représailles de la part du gouvernement à l'encontre de leurs proches. Pour autant, s'il est avéré que le pouvoir syrien n'a pas hésité à saisir et/ou investir les propriétés de personnes trop critiques à son encontre, cela n'explique pas entièrement pourquoi, à quelques menues exceptions près<sup>15</sup>, les ambassadeurs de Syrie n'ont pas fait défection là où plusieurs de leurs homologues tunisiens et libyens avaient été plus francs dans leur désolidarisation de leur régime en signe de protestation.

La brutalité des événements qui ont jonché la scène syrienne dès les premières semaines du soulèvement, brutalité dont l'ampleur sera alimentée par les images de violences tournant en boucle sur les chaînes satellitaires d'information<sup>16</sup>, ne manquera pas de marquer les esprits ; elle aurait potentiellement dû entraîner plus de signes de « désolidarisation » de la part d'officiels syriens que ce qu'on en vit. On peut cependant supposer aussi que beaucoup d'observateurs de la scène syrienne ont péché par sous-estimation du sentiment nationaliste en vigueur chez les Syriens. Les charges et élans patriotiques sont extrêmement forts en Syrie, et l'on se doute de ce que, dans beaucoup de cas, des personnes placées à des fonctions officielles se sont aussi retrouvées à leurs postes après avoir fait preuve de leur fort nationalisme et de leur bravoure patriotique. Quand bien même beaucoup d'observateurs, notamment ceux d'entre eux qui s'opposent au pouvoir, continuent à réfuter cette explication, les constats faits lors de notre pratique du terrain syrien sur les décennies 1990 et 2000 nous font penser que l'élément patriotique est un aspect qui s'est accommodé utilement, pour les intérêts du pouvoir, de la géographie confessionnelle du pays.

Il est manifestement peu aisé de procéder à un recensement exact des réalités qui ont caractérisé la nouvelle géographie syrienne depuis 2011 ; le nombre immense de réfugiés, de déplacés internes<sup>17</sup> et de morts ont potentiellement eu un impact sur celle-ci, mais la complexité du suivi des évolutions de terrain, ainsi que l'absence de données et statistiques démographiques fiables, rendent toute approche de ce sujet nécessairement soumise à une large marge d'erreur.

Nous ferons cependant nôtres les chiffres mis en évidence par Fabrice Balanche dans une étude publiée par le Washington Institute<sup>18</sup> au début de l'année 2018. Selon Balanche, dont les calculs basés sur la nature des mouvements de population partent d'une

---

<sup>15</sup> Au niveau des ambassadeurs, les représentants de la Syrie en Biélorussie, en Irak, en Suède et aux Émirats arabes unis. Mis à part le cas de la Suède, il est intéressant de constater que les trois autres ambassadeurs de Syrie choisiront pour lieu d'exil le Qatar, pays dont on ne peut dire qu'il ait été très neutre vis-à-vis des évolutions en Syrie.

<sup>16</sup> La chaîne qatarie *Al-Jazeera* en tête, dans ses versions arabe et anglaise.

<sup>17</sup> Voir plus loin.

<sup>18</sup> Fabrice Balanche, « Sectarianism in Syria's Civil War », *The Washington Institute*, février 2018, <http://www.washingtoninstitute.org/uploads/Documents/pubs/SyriaAtlasCOMPLETE-3.pdf>

lecture corrigée des projections de l'ONU pour la mi-2015, la population syrienne se situait autour de 16 millions de personnes en septembre 2017. Il estime par ailleurs que, en termes confessionnels, les pourcentages relatifs à la population syrienne s'opéraient comme suit en juin 2017<sup>19</sup> :

**Tableau n° 3 : REPARTITION DE LA POPULATION SYRIENNE  
PAR COMMUNAUTE EN JUIN 2017**

Groupe confessionnel	Pourcentage de la population (%)	Nombre approximatif de résidents (sur une base de calcul de 16 millions d'habitants <sup>20</sup> )	Variation par rapport à 2011
<b>Arabes sunnites</b>	61	9 760 000	-4%
<b>Kurdes</b>	16	2 560 000	+2%
<b>Alaouites</b>	13	2 080 000	+3%
<b>Druzes</b>	4	640 000	+1%
<b>Chrétiens</b>	3	480 000	-2%
<b>Ismaéliens</b>	1	160 000	-
<b>Turkmènes</b>	1	160 000	-
<b>Chiites duodécimains</b>	1	160 000	-

Source : Fabrice Balanche, « Sectarianism in Syria's Civil War », The Washington Institute, février 2018, p. 22.

Il va de soi que ces orientations amènent bien des remarques, dont les plus importantes résident à nos yeux dans ce qui suit :

- ➔ La diminution importante en pourcentage et en nombre des Arabes sunnites<sup>21</sup> qui, en six ans de conflit, ont donc baissé de quelques 4 millions de personnes<sup>22</sup> ;
- ➔ Le maintien apparent ou l'augmentation en pourcentage des minorités confessionnelles du pays ;
- ➔ Exception au cas des minorités, la baisse du nombre de chrétiens.

Tous ces phénomènes ont leur explication. Les évolutions post-2011 se sont en effet caractérisées par des tendances qui, pour beaucoup, sont allées jusqu'à une recomposition de la géographie socio-confessionnelle syrienne ainsi que de la démographie du pays.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.22.

<sup>20</sup> Les calculs de cette colonne sont les nôtres.

<sup>21</sup> Hors Kurdes sunnites donc.

<sup>22</sup> Nos chiffres sont évidemment à prendre avec beaucoup de distance et de recul, étant donné notamment les divergences d'appréciation et d'estimations prévalant selon les sources que nous avons évoquées ici. Si les nombres exacts en question sont difficiles à établir, les tendances évoquées sont quant à elles fiables dans notre estimation.

### 2.3 – La « nouvelle » démographie syrienne

C'est peu dire que le visage de la Syrie a connu de profondes transformations le long de ces sept dernières années. Comme souvent dans les situations de guerre, les diverses évolutions relatives aux situations de violence et à leurs conséquences (mouvements de déplacés et de réfugiés, morts au combat, victimes civiles...) amènent de profondes modifications dans la nature intime de ces pays.

Ainsi, pour ce qui concerne la Syrie, le nombre exact de personnes tuées depuis 2011 reste difficile à évaluer précisément ; mais, en se basant sur les estimations rapportées par l'envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura, en avril 2016 (400 000 morts depuis 2011), le fait que l'on puisse approcher aujourd'hui un nombre total de quelque 500 000 morts ne semble pas faire beaucoup de doute<sup>23</sup>.

S'ajoute à cela la situation créée par les mouvements de réfugiés et de déplacés internes qui ont été générés par cette guerre et les tentatives de la population d'échapper aux combats et aux différents scénarii de violence. Ainsi, au 13 mars 2018, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés estimait le nombre total de réfugiés enregistrés à 5 607 286 personnes<sup>24</sup>. Ce chiffre, ajouté au nombre de réfugiés non enregistrés, fait naturellement penser que le total de personnes ayant quitté la Syrie du fait de la situation y prévalant depuis 2011 s'élèverait aujourd'hui à quelque 6 millions de personnes.

Côté déplacés internes, la situation est tout aussi compliquée à évaluer, tant les exodes de populations sont difficiles à déterminer dans leurs détails. En novembre 2017, le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU estimait le nombre total de déplacés internes en Syrie à 6,1 millions de personnes<sup>25</sup>. La poursuite des violences qui a prévalu depuis, tant au niveau des « zones de désescalade<sup>26</sup> » que dans maintes autres régions encore en proie à la violence au printemps 2018 (Afrine, Ghouta notamment), fait penser que ce chiffre a augmenté depuis.

Entre morts, réfugiés et déplacés internes, c'est un total de quelque 12 millions de Syriens, au bas mot, qui ont été affectés par les évolutions syriennes de ces sept dernières années ; soit la moitié de la population du pays qui, en 2010, s'élevait à 23 millions de personnes. Le premier effet à déplorer ici est évidemment humain et humanitaire ; la

<sup>23</sup> La concurrence des chiffres selon les sources ne résout en rien le dilemme lié au nombre réel de victimes du conflit syrien, dans un contexte où la catastrophe s'étend aux nombreux cas de personnes qui, tentant de traverser la Méditerranée, auront finalement payé ce périple de leur vie. Seule certitude : le chiffre s'élève à plusieurs centaines de milliers, et la Syrie a d'ores et déjà pris, à ce stade, un retard de trois générations.

<sup>24</sup> <https://data2.unhcr.org/en/situations/syria>, consulté le 15 mars 2018.

<sup>25</sup> [https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2018\\_syr\\_hno\\_english.pdf](https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/2018_syr_hno_english.pdf)

<sup>26</sup> Du nom de ces zones issues d'un accord entre Russie, Turquie et Iran et qui s'étaient voulues initialement témoins de la possibilité de généraliser un progressif cessez-le-feu en Syrie.

Syrie mettra bien du temps à se remettre de cette situation, dans un contexte où les notions de réconciliation sociale et de reconstruction matérielle – retour des nationaux à la clé – ne seront pas nécessairement faciles à définir le jour venu.

En parallèle, il ne peut qu'y avoir des conséquences importantes générées par ces profondes distorsions démographiques. En effet, malgré un discours gouvernemental prônant officiellement le « transconfessionalisme » et l'absence de distinction des citoyens sur la base de leurs affiliations ethniques ou religieuses, le fait syrien est communautaire. Que ce soit dans le cas des villes, ou dans celui – généralement plus prononcé – des villages, c'est la coexistence de communautés regroupées dans des fiefs ancestraux ou des quartiers d'établissement mitoyens qui l'emporte sur la mixité. Telle était du moins la situation qui prévalait début 2011 encore.

Les évolutions intervenues à partir de 2011, avec les composantes liées aux mouvements de réfugiés et de déplacés en particulier, amènent nécessairement une refonte de la réflexion sur la notion de communauté et sa place dans les réalités syriennes<sup>27</sup>.

Ce sont les suppositions relatives à l'étiquette confessionnelle des réfugiés et demandeurs d'asile syriens qui suscitent, en premier lieu, cette interrogation. Sans que cela puisse être confirmé par des statistiques officielles, les différents témoignages et les analyses traitant des réfugiés syriens assoient le fait que c'est une écrasante majorité de sunnites – 9 personnes sur 10 en moyenne – qui compose cette catégorie de la population. Vient en second lieu le cas de beaucoup de chrétiens qui, sur la base d'un non-dit corroboré par les témoignages de beaucoup de personnes se trouvant dans ce cas, ont pu avoir plus de facilité à quitter les combats prévalant en Syrie du fait de leur confession (et de l'accès plus facile qu'elle donne à leur départ dans des conditions « normales », notamment vers des pays occidentaux). Être dans une telle situation ne mène pas nécessairement ces personnes à compter parmi les « réfugiés », du fait de leur absence d'enregistrement officiel sur les registres du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Et, pour fragiles qu'elles soient, les estimations relatives aux chrétiens de Syrie ne confirment pas moins un exode effectif d'une partie de cette communauté. Dans un rapport publié en juin 2017<sup>28</sup>, *Open Doors International* estimait que, de 2011 à 2015, c'étaient probablement quelque 300 000 chrétiens de Syrie qui avaient pris le chemin du départ, les sources les plus alarmistes avançant, quant à elles, le fait que la communauté chrétienne de Syrie aurait pu fondre de moitié depuis 2011. De son côté, Fabrice Balanche estime que les chrétiens formeraient 10 % du total des réfugiés syriens (soit

---

<sup>27</sup> Les estimations qui suivent s'efforcent de refléter au plus près la situation démographique telle qu'elle prévalait début 2018 ; pour des chiffres détaillés relatifs à l'état des lieux tel qu'il se présentait à la mi-2014, voir le rapport du Syrian Center for Policy Research, « Forced Dispersion: A Demographic Report on Human Status in Syria », *op. cit.*

<sup>28</sup> Open Doors International, Served, Middle East Concern, « Understanding recent movements of Christians from Syria and Iraq to other countries across the Middle East and Europe », juin 2017, <https://www.worldwatchmonitor.org/wp-content/uploads/2017/06/Understanding-the-recent-movements-of-Christians-leaving-Syria-and-Iraq.-Hope-for-the-Middle-East.pdf>

600 000 à 700 000 personnes), et que c'est la communauté arménienne de Syrie qui aurait été la plus affectée, voyant par exemple du fait des dramatiques évolutions à Alep son importance réduite de 150 000 membres en 2011 à quelques dizaines de milliers aujourd'hui, et un exil de sa part orienté essentiellement vers l'Arménie<sup>29</sup>, les États-Unis, la France ou encore le Canada<sup>30</sup>.

Par ailleurs, ramené à l'aspect confessionnel, dans les orientations générales, le constat premier – la présence importante de sunnites dans les rangs des réfugiés syriens – indique pertinemment la nature des bouleversements démographiques intervenus en Syrie. De fait, un exode aussi important marque la baisse sérieuse du nombre de membres de la majorité confessionnelle du pays, baisse qui s'avère provoquer en contrepartie une augmentation mécanique du nombre de membres d'autres communautés. En d'autres termes, les sunnites de Syrie ont connu une baisse en nombre et en pourcentage ; mais cela ne doit pas être confondu avec la nature supposée de leurs orientations politiques. La communauté sunnite reste majoritaire en Syrie, mais elle est aussi extrêmement divisée politiquement et idéologiquement, entre qui défend l'islamisme politique et qui le rejette, qui défend bec et ongles le pouvoir en place et qui le voue aux gémonies, qui prône un islam « soft » et qui en préfère une lecture conservatrice, et ainsi de suite. Symboliquement cependant, le fait que la majorité des réfugiés soit sunnite renforce l'impression d'un déséquilibre se faisant au détriment de la communauté majoritaire du pays.

Les réalités – connues – relatives aux mouvements de déplacés internes donnent aussi des indications sur la manière dont ces exodes interagissent avec les éléments de type socio-confessionnel en Syrie. Il en va ainsi des déplacements de populations, en premier lieu. Entre 2011 et 2014, d'importants mouvements de déplacés internes s'étaient organisés dans le pays, du fait des différents scénarii de violences survenues en divers endroits du pays. Selon le Centre syrien pour les recherches en politiques, à l'origine d'une étude sur la démographie syrienne publiée en décembre 2016<sup>31</sup>, à la mi-2014 la situation était la suivante :

- ➔ Environ 30 % de l'ensemble des déplacés internes en Syrie provenaient du gouvernorat (*muhafaza*) d'Alep ;
- ➔ Environ 23 % étaient partis du gouvernorat du Rif Dimachq ;
- ➔ 9 % venaient quant à eux de Damas même.

<sup>29</sup> Où on estime qu'entre 2011 et 2016, 18 000 à 20 000 Syriens arméniens se seraient établis en Arménie, où beaucoup d'entre eux ont recommencé une nouvelle vie ; voir *Le Parisien*, 23 juin 2016, et ce que rapportait la page Facebook *Armenians in Syria* en date du 5 octobre 2016.

<sup>30</sup> Fabrice Balanche, « Sectarianism in Syria's Civil War », *op. cit.*, pp. 21-22.

<sup>31</sup> المركز السوري لبحوث السياسات، التثنت القسري، حالة الإنسان في سورية: التقرير الديمغرافي 2016، <http://scpr-syria.org/publications-ar/%D8%A8%D8%AD%D9%88%D8%AB-%D8%B3%D9%8A%D8%A7%D8%B3%D8%A7%D8%AA%D9%8A%D8%A9/%D8%A7%D9%84%D8%AA%D8%B4%D8%AA%D8%A-%D8%A7%D9%84%D9%82%D8%B3%D8%B1%D9%8A%D8%8C-%D8%AD%D8%A7%D9%84%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D8%A5%D9%86%D8%B3%D8%A7%D9%86-%D9%81%D9%8A-%D8%B3%D9%88%D8%B1%D9%8A%D8%A9-%D8%A7/?lang=ar>

Paradoxalement, à en croire cette étude, ces mêmes lieux d'origine pour des déplacés pouvaient aussi être des réceptacles pour d'autres déplacés en provenance d'autres endroits, chose qui s'explique en premier lieu par la volonté des déplacés de rester à proximité de leurs demeures d'origine et/ou de compter sur les réseaux de solidarité familiaux, amicaux voire communautaires. Ainsi, en 2014, les chefs-lieux les plus importants en termes de réception de déplacés internes étaient :

- ➔ Le gouvernorat du Rif Dimachq, qui accueillait 22 % de l'ensemble des déplacés internes ;
- ➔ Le gouvernorat d'Alep, avec 20 % de l'ensemble des déplacés internes ;
- ➔ Damas, avec 11 % des déplacés internes.

À la fin 2017, et du fait de la nature des champs de guerre qui avaient prévalu le long de l'année, les lieux de concentration des déplacés internes avaient évolué. Ainsi, selon les statistiques relatives à l'action du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés<sup>32</sup>, les aides humanitaires s'étaient adressées, par ordre d'importance, aux déplacés présents dans chacun des gouvernorats suivants : Alep, Rif Dimachq, Homs, Deraa, Hama, Hassaké, Damas, Idlib, Deir-ez-Zor, Tartous, Swayda, Lattaquié, Qunaytra et Raqqa.

Les mouvements de déplacés ont pu varier, eux, selon la nature, l'intensité et la localisation géographique des schémas de guerre et/ou de tensions. Il est dès lors extrêmement difficile de pouvoir pointer une constance ou une logique dans la manière par laquelle les déplacements de population s'organisent ; chaque période répondra en effet à des nuances qui lui seront propres. De plus, le fait que la situation de guerre ait prévalu sans discontinuer en Syrie depuis 2011 complique la possibilité de s'assurer de la corrélation précise entre conflits et mouvements de population.

Néanmoins, en se basant sur les données recensées par la plateforme *Humanitarian Response*, on peut esquisser, pour ce qui concerne la période s'étendant de janvier 2016 à janvier 2018, des tendances globales que l'on peut utiliser ensuite dans l'analyse du fait communautaire tel qu'il semble prévaloir en Syrie. Ainsi, selon *Humanitarian*

---

<sup>32</sup> UNHCR, « Syria IDP Operations Summary 2017 », 3 janvier 2018, <http://www.unhcr.org/sy/wp-content/uploads/sites/3/2018/01/UNHCR-Syria-Summary-IDP-Operation-31-Dec-2017-Eng.pdf>

Response, les déplacés syriens ont répondu, sur cette période de deux ans, aux mouvements et logiques qui suivent<sup>33</sup> :

**Tableau n° 4 : DEPLACES INTERNES SYRIENS PAR GOUVERNORATS D'ORIGINE ET DE DESTINATION (DE JANVIER 2016 A JANVIER 2018)**

Gouvernorat d'origine	Pourcentage des déplacés sur l'ensemble des déplacés internes en Syrie	Principales destinations (en pourcentage des déplacés s'y étant rendus)
Alep	29,2 %	Alep (75,33 %) Idlib (16,84 %) Raqqqa (4,04 %)
Deir-Ez-Zor	16,4 %	Deir-ez-Zor (31,73 %) Hassaké (31,01 %) Alep (13,97 %)
Idlib	13 %	Idlib (84,89 %) Alep (9,23 %) Homs (1,84 %)
Raqqqa	10,9 %	Raqqqa (69,58 %) Alep (13,5 %) Idlib (6,92 %)
Hama	10,8 %	Idlib (51,66 %) Hama (37,78 %) Homs (2,69 %)
Rif Dimachq	4,2 %	Rif Dimachq (72,84 %) Idlib (16,8 %) Damas (5,83 %)
Deraa	3,7 %	Deraa (96 %) Sweida (1,72 %) Quneitra (1,3 %)
Homs	2,39 %	Homs (41,5 %) Idlib (20,62 %) Alep (15,4 %)
Hassaké	1,6 %	Hassaké (84,28 %) Deir-ez-Zor(11,96 %) Idlib (1,13 %)
Damas	1,3 %	Rif Dimachq (44,68 %) Damas (35,11 %)

<sup>33</sup> <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/stima/idps-tracking>

		Idlib (14,62 %)
<b>Lattaquié</b>	0,4 %	Idlib (58,22 %) Lattaquié (36,3 %) Tartous (4,3 %)
<b>Qunaytra</b>	0,2 %	Qunaytra (90,65 %) Sweida (7,8 %) Rif Dimachq (1,02 %)
<b>Tartous</b>	0,2 %	Tartous (89,15 %) Lattaquié (5,05 %) Damas (4,9 %)
<b>Sweida</b>	0,06 %	Sweida (82,93 %) Deraa (15,26 %) Damas (1,24 %)
<b>Origine inconnue</b>	5,5 %	Deraa (57,73 %) Alep (18,45 %) Idlib (15,2 %)

Source : Humanitarian Response

On ne peut évidemment que spéculer sur ces chiffres et leurs indications, étant donné notamment que la confession des déplacés ne fait l'objet d'aucune communication ou recensement officiel. Pour autant, et en premier lieu, il est frappant que, dans l'écrasante majorité des cas, les déplacés internes continuent à opter pour des zones périphériques, proches de leurs lieux d'origine. Cette donnée semble confirmer l'affirmation que faisait le Centre syrien pour les recherches politiques à partir des chiffres qu'il avait obtenus en 2014<sup>34</sup> : à l'époque, 62 % des déplacés interviewés par le centre disaient vouloir retourner vers leurs lieux et maisons d'origine, et 33 % disaient envisager de demeurer sur leurs nouveaux lieux de résidence, arguant de ce que leurs maisons et/ou quartiers d'origine avaient été complètement détruits. La donnée ne paraît pas avoir changé à ce jour.

En second lieu, on ne peut que supposer que ce déplacement exercé majoritairement vers des endroits proches des régions et lieux de départ des déplacés s'explique par les liens familiaux, voire confessionnels, claniques, tribaux, dont les membres de ces communautés cherchent à bénéficier. Ce constat pourrait d'ailleurs être confirmé par les exceptions à la norme qui transparaissent dans le tableau précédent, à savoir : Hama (dont la majorité des déplacés s'est rendue à Idlib entre 2016 et janvier 2018), Damas (déplacement de la majorité vers le Rif Dimachq, ou zone rurale) et Lattaquié (d'où une majorité s'est rendue à Idlib). Idlib s'avère proche de Hama et de Lattaquié (une centaine

<sup>34</sup> 2016, le Centre syrien pour les recherches politiques, *op. cit.*, p. 75.

de kilomètres par la route), et on peut imaginer que le fait qu'elle ait été connue récemment encore pour échapper à l'emprise du pouvoir syrien en ait fait un choix pour des communautés majoritairement sunnites établies à Lattaquié et Hama et cherchant à fuir justement cette emprise<sup>35</sup>. Dans le cas de Damas, ville plus « cosmopolite » malgré le communautarisme qui s'y est affirmé au long de ces quinze dernières années, le choix du Rif Dimachq semble tout simplement s'expliquer par une volonté de rester à proximité du lieu originel de résidence, dans la perspective d'un retour chez soi à terme<sup>36</sup>.

Enfin, ces chiffres et données ne contredisent en rien le fait que les fameuses logiques dites de *'asabiya'*<sup>37</sup> prévalent, par souci de protection plus que du fait de convictions religieuses. On retrouve d'ailleurs là une tendance ancrée dans la société syrienne qui, comme dans beaucoup de sociétés arabes, fait des liens de famille, mais aussi des questions confessionnelles et/ou ethniques un critère clé dans la formation des communautés. Ainsi, même si les exceptions existent toujours, les communautés tendent à perpétuer les alliances (matrimoniales en l'occurrence) garantissant la cohésion communautaire : chrétiens avec chrétiennes, musulmans avec musulmanes, druzes parmi eux, alaouites de même, sans oublier les Kurdes et ainsi de suite. Cette tendance à vouloir assurer la préservation de l'esprit de corps de la communauté va même jusqu'à s'étendre à l'intérieur des branches du christianisme, les Grecs orthodoxes favorisant les mariages entre eux, tout comme les Grecs catholiques, etc.

C'est en ce sens que les mouvements de déplacés internes ont favorisé la greffe des communautés (sunnites soient-elles ou autres) sur des fiefs et/ou régions où leur identité pourrait être respectée, et protégée.

Deux cas de figure se présentent à ce titre : celui dans lequel les déplacés internes se retrouvent dans des zones « rebelles », et le cas où ces déplacés sont implantés dans des régions tenues par l'armée gouvernementale syrienne.

On peut estimer que, dans les deux cas, de manière générale, les déplacés internes ont plutôt eu tendance à se rendre dans leurs fiefs d'origine, ou dans les endroits où la solidarité familiale et/ou communautaire jouerait en leur faveur, chaque fois que cela a été possible ; c'est pourquoi les membres de la communauté sunnite constituent l'écrasante majorité des réfugiés dans les pays voisins ainsi que des déplacés internes implantés dans les zones et villes « rebelles ». La « rébellion », ou l'opposition à Bachar Assad et à

---

<sup>35</sup> Analyse corroborée par ailleurs par Fabrice Balanche qui, dans un échange en mars 2018, nous disait que « *Lattaquié et Hama étant sous le contrôle du gouvernement, à l'exception de quelques petites zones rebelles, les rebelles sunnites et leurs familles du Jebel Akrad, repris par l'armée, sont allés par conséquent à Idlib.* » Et d'ajouter : « *Les rebelles du nord de Hama sont aussi allés à Idlib, mais ce sont des effectifs beaucoup plus modestes.* »

<sup>36</sup> Même si l'on en entend généralement moins parler, Damas est régulièrement la cible de missiles lancés par des formations anti-gouvernementales situées à proximité de la capitale ; certains membres de la population décident de s'en accommoder et de vivre normalement, d'autres préfèrent se rendre vers des lieux a priori plus sûrs en attendant.

<sup>37</sup> Cohésion avec la communauté d'origine, dans un esprit dit de « solidarité de corps ».

son pouvoir, s'est en effet progressivement caractérisée par le caractère identitaire sunnite des groupes qui la composent<sup>38</sup>. Dans ce contexte, qu'ils partagent l'opinion de ces rebelles ou non, les déplacés internes sunnites pouvaient se sentir confiants en s'installant dans des zones et régions où résidaient leurs coreligionnaires.

Néanmoins, ce n'est pas pour autant que les sunnites ont évité de s'implanter dans les régions tenues par l'armée syrienne, plus sûres puisque non soumises aux bombardements, preuve également que la scission sunnite-alaouite est plus subtile, plus nuancée et plus compliquée que ce que l'on en entend généralement dire. Dans les premières années du conflit, on pouvait même voir des déplacés internes vivant dans des tentes sur la côte de Tartous afficher des slogans critiquant le pouvoir syrien ou demandant son départ. À bien des égards, la polarisation qui s'est opérée en Syrie a été plus en lien avec des divergences de type politique que des oppositions de type sectaire ou confessionnel. Cela n'empêche pas de voir qu'existait au préalable un malaise communautaire que les événements intervenus depuis 2011 n'ont fait qu'amplifier ; pour autant le communautarisme présent en Syrie n'a pas partout valeur structurelle. Les sunnites étaient, et demeurent malgré leur baisse en nombre, la communauté la plus importante du pays ; il est dès lors logique qu'ils en soient venus à se retrouver dans des zones et régions à majorité non sunnite. Dans le cas des autres communautés, la donne paraît plus tranchée : cependant que les déplacés internes chrétiens rejoignaient leurs fiefs traditionnels, on a pu voir la même chose prévaloir pour les déplacés druzes (dont beaucoup sont repartis vers Sweida, tels les druzes de Jaramana (Ghouta)) ou alaouites (revenus en grande partie vers la « côte alaouite<sup>39</sup> »). Et tout aussi logiquement, aujourd'hui, c'est non seulement la majorité de la population syrienne, mais aussi la majorité de la communauté sunnite syrienne, qui vit dans les régions tenues par le régime. Selon les projections de Fabrice Balanche, en mai 2017, les zones placées sous le contrôle de l'armée syrienne étaient composées à 58 % de sunnites, à 21 % d'alaouites, à 6 % de druzes, à 6 % de chrétiens, à 5 % de Kurdes, à 2 % d'Ismaéliens et à 2 % également de chiites duodécimains<sup>40</sup>. Cela ne préjuge pas pour autant de l'allégeance ou de l'adhésion de l'ensemble de ces personnes au pouvoir syrien ou à ses orientations, loin de là. Mais, pour reprendre l'expression de Christopher Phillips, plutôt que confessionnel, le conflit syrien est, dans le meilleur des cas, de type semi-confessionnel<sup>41</sup>. Il laisse dès lors le champ libre à d'autres composantes. Autres composantes qui expliquent, en partie du moins, pourquoi un régime annoncé comme « alaouite » et « sectaire » par tant d'observateurs a néanmoins réussi à se maintenir en place au bout de sept ans de guerre.

---

<sup>38</sup> Caractère qui, au demeurant, n'implique pas forcément que ces groupes soient religieux ; le « sécularisme » à la syrienne s'accommode tout à fait du religieux – voire de l'ethnie dans le cas des Kurdes –, référent par excellence de l'appartenance à la communauté.

<sup>39</sup> Sur ces deux exemples, voir Fabrice Balanche, « Sectarianism in Syria's Civil War », *op. cit.*, p. 21.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 23.

<sup>41</sup> « Semi-sectarian » selon l'expression originale ; Christopher Phillips, « Sectarianism and conflict in Syria », *Third World Quarterly*, 36:2, 2015, pp. 357-376.

### 3 – Géopolitique, fait sociopolitique et scénarii d’avenir – par Barah Mikail

Devant l’importance de la question communautaire en Syrie, le pouvoir syrien manie une série de politiques et règles pour limiter les risques pour lui de se laisser déborder. C’est, du moins, ce scénario qui prévalait jusque 2011. Comme le remarquait Caroline Donati en 2009, « *le credo ba’thiste est d’ailleurs nuancé par le recours à l’idéologie du nationalisme islamique et à celle du nationalisme syrien. La première s’adresse à la population sunnite (majoritaire), la seconde – qui révèle un repli sur l’identité nationale syrienne – permet de réunir toutes les communautés autour de la défense du pays et du régime, et peut rassurer les minorités inquiètes d’un « réveil sunnite* » ».

On comprend ici combien le pouvoir syrien a pu bénéficier de la notion « d’alliance subjective des minorités », principe qui veut que les minorités soutiennent le régime par quête de leur propre protection. C’est d’ailleurs ce phénomène qui explique pourquoi, quelques exceptions mises à part, les exemples de contestation « non-sunnite » du pouvoir syrien sont demeurés limités. Les spéculations politiques et médiatiques sont allées bon train sur ce qui a longtemps été présenté comme un scénario dans lequel le pouvoir syrien serait pertinemment lâché jusque par les membres de sa propre communauté, du fait du rejet qu’il provoquait en son sein<sup>2</sup> ; pourtant, le renforcement de la posture du pouvoir syrien, engagé il y a maintenant plus d’un an, affaiblit les possibilités de voir un contrepouvoir émerger à ce stade. Autrement dit, le pouvoir syrien paraît aujourd’hui engagé vers une récupération de sa souveraineté, sinon sur l’ensemble du territoire syrien, du moins sur la partie du territoire dite « utile<sup>3</sup> », c’est-à-dire celle qui combine à la fois un contrôle du territoire sur lequel se trouve la majorité de la population syrienne, et les axes stratégiques dont dépendent circulation de personnes et approvisionnements pour l’essentiel du pays.

La question communautaire touchant au sujet de l’identité syrienne tout en ayant des implications extra-identitaires, il convient aussi de se pencher sur les ressorts effectifs liés aux communautés du pays, à leur vision des choses, à la place dont ils disposent au niveau national, ou encore à l’avenir potentiel qui les attend. Élaborer des scénarii du

---

<sup>1</sup> Caroline Donati, *L’exception syrienne : entre modernisation et résistance*, La Découverte, 2009, pp. 271-272.

<sup>2</sup> Voir par exemple « Syrian Alawites Distance Themselves from Assad », *BBC News*, 3 avril 2016, <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-35941679>, où le sceau de l’anonymat des personnalités prises à témoin, outre qu’il affaiblit le propos, ne convainc plus vraiment deux ans plus tard.

<sup>3</sup> Sur la notion de « Syrie utile », voir notamment l’étude – prudente sur le concept – publiée par l’Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel de la Fondation pour la Recherche stratégique, Jean-Claude Cousseran, Jean-François Daguzan, Agnès Levallois et Manon-Nour Tannous, « La « Syrie utile » : éléments pour des solutions de sorties de crise », juillet 2016, pp. 9-10.

futur concernant une situation kafkaïenne prévalant dans un pays aussi complexe que la Syrie est une entreprise extrêmement hasardeuse ; on voit bien, aujourd'hui, combien les spéculations diverses sur l'avenir du régime syrien et sa chute présentée à chaque fois comme imminente se sont avérées, après sept ans de conflits, erronées, induisant d'ailleurs en erreur bien des chancelleries<sup>4</sup>.

À partir de là, et en dépit des nombreuses incertitudes que l'on ne pourra que continuer à entretenir sur la question, eu égard au flou des évolutions à venir, une analyse des perspectives, communauté par communauté, nous mène à penser aux éventualités qui suivent.

### 3.1 – Les questions kurdes

La question kurde est celle qui s'impose avec le plus d'évidence, à l'heure d'évaluer la question des minorités en Syrie et de leur avenir. Mais on ne peut cependant aborder cette question en supposant que les Kurdes forment un bloc monolithique en termes d'aspirations politiques.

Ainsi, et en premier lieu, il convient de faire remarquer que tous les Syriens kurdes ne prônent pas nécessairement l'indépendance ou l'autonomie des régions dans lesquelles ils sont démographiquement majoritaires. À Damas, comme à Alep, certains individus revendiquant le caractère kurde de leur identité ne mettent pas pour autant ce fait en perspective avec l'aspiration à un quelconque particularisme géographique ou de nature autonomiste. En ce sens, être Kurde est tout à fait compatible avec l'assimilation à une nation, et une République syrienne, qui se définissent pourtant comme arabes. De tels exemples existent à tout le moins.

Pour autant, l'absence de revendication d'un particularisme ethnique ou identitaire par les Kurdes de Syrie compte au rang des exceptions. Les revendications kurdes en Syrie telles qu'elles ont prévalu depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, marquent l'attachement d'une partie importante de cette communauté à un ancrage territorial synonyme de la reconnaissance de sa spécificité ethnique. Les critères de cette aspiration varient pour ce qui relève de la nature de l'étendue géographique sollicitée, le degré d'autonomie envisagé, les relations pouvant prévaloir avec les structures et/ou communautés d'Irak, de Turquie, d'Iran ; de plus, le champ kurde, outre sa variété, est aussi assez divisé, ce qui ajoute aux difficultés qu'ont eues les Kurdes de Syrie à faire prévaloir leur voix et leurs aspirations depuis 2011.

---

<sup>4</sup> On remarquera ici combien la France, à trop croire en la possibilité pour une élite franco-syrienne intellectuelle d'incarner une alternative au pouvoir syrien et – potentiellement – de défendre dès lors les volontés tricolores, aura perdu à la fois son pari et ses leviers d'action dans le(s) conflit(s) syrien(s). En contrepartie, la « virginité politique » du président Emmanuel Macron lui garantit *a priori* des possibilités de composition avec l'un et l'autre des protagonistes syriens du conflit, ainsi qu'avec leurs soutiens étatiques.

« La question kurde » avait été pourtant prise très au sérieux par le pouvoir syrien dès le début de la crise. En août 2011, Bachar al-Assad publiait le décret 107 sur la gouvernance locale<sup>5</sup> ; cette disposition, qui traitait dans les faits de la possibilité de mettre en place une décentralisation administrative, paraissait, de par son contenu, chercher à anticiper l'apparition de complications dans la gestion, par le pouvoir syrien, de ses relations avec nombre d'agglomérations, dont celles à majorité kurde ; elle ne sera cependant jamais mise en application. Quelques mois plus tôt, le 7 avril 2011, le décret présidentiel 49/2011<sup>6</sup> avait établi une perspective bien plus conséquente : l'attribution de la nationalité syrienne à l'ensemble des Kurdes mentionnés et inscrits comme « étrangers » (*ajâneb*) sur les registres de Hassaké. Potentiellement, cela revenait à attribuer la nationalité syrienne à près de 300 000 Kurdes ; la controverse cependant aujourd'hui consiste à savoir si ce décret a réellement bénéficié à l'ensemble des Kurdes apatrides de Syrie ou non. Indication utile néanmoins : en 2014, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés estimait que le nombre d'apatrides en Syrie était passé de 300 000 en 2011 à quelque 160 000 à la fin de l'année 2013<sup>7</sup>.

Mais, paradoxalement, la possibilité pour les Kurdes de Hassaké d'avoir réellement bénéficié ou non de la nationalité syrienne ne change pas grand-chose aux dynamiques de fond en œuvre en Syrie. Avec le « Printemps arabe », les Kurdes de Syrie ont plutôt senti qu'ils se trouvaient dans une phase dont ils auraient intérêt à tirer avantage, à l'instar de ce qui avait prévalu pour les Kurdes d'Irak avec l'invasion du pays en 2003. Les positionnements des Kurdes de Syrie ne seront pas pour autant toujours cohérents ; l'évolution de leurs perspectives depuis 2011 montre que beaucoup d'entre eux ont été familiers de retournements d'alliance suivant la conjoncture du moment, retournements qui se sont d'ailleurs avérés plutôt contreproductifs, comme l'a notamment montré la défaite qu'ils ont finalement subie, au profit de la Turquie, à Afrin en mars 2018<sup>8</sup>.

Les Kurdes de Syrie ont été victimes, au fil des années, des politiques d'exclusion exercées par les pouvoirs en place à leur encontre. Mais, leur fragmentation politique, leurs retournements d'alliances, et l'échec de l'ensemble de ces formations à mettre en avant une vision et une stratégie communes, ont ajouté à la difficulté à faire valoir leur(s) propre(s) projet(s) politique(s). En témoigne de prime abord l'éclatement du champ politique kurde, qui met en évidence deux courants principaux : l'un incarné par le Mouvement pour une Société Démocratique dans le Kurdistan de l'Ouest (TEV-DEM), dominé par le Parti de l'Union Démocratique (PYD), formation kurde considérée comme la plus

<sup>5</sup> <http://www.parliament.gov.sy/arabic/index.php?node=201&nid=4390&ref=tree&>

<sup>6</sup> <http://parliament.gov.sy/arabic/index.php?node=201&nid=4451&ref=tree&>

<sup>7</sup> Voir Thomas McGee, « Statelessness Displaced: Update on Syria's Stateless Kurds », *Institute on Statelessness and Exclusion*, n° 2016/02, [http://www.institutesi.org/WVP2016\\_02.pdf](http://www.institutesi.org/WVP2016_02.pdf)

<sup>8</sup> <https://www.reuters.com/article/us-mideast-crisis-syria-afirin/turkey-takes-full-control-of-syrias-afirin-military-source-idUSKBN1H00OD>

influente en Syrie<sup>9</sup> ; et l'autre, représenté par le Conseil National Kurde de Syrie (CNK, ou ENKS selon son acronyme kurde<sup>10</sup>), et dont la plupart des partis constituants sont réputés être – ou avoir été du moins, en 2011 – proches de Massoud Barzani, leader du Parti Démocratique du Kurdistan (PDK). À y regarder plus en détail, ces formations se déclinent comme suit :

- ➔ Le Mouvement pour une Société Démocratique (*Tevgera Kurden Demokrat*, TEV-DEM) incluait, à l'été 2016 encore<sup>11</sup> : le Parti de l'Union Démocratique (PYD), les deux Partis Kurdes de Gauche<sup>12</sup>, le Parti Démocratique Kurde Syrien, le Hizbu Aşti, le Parti Communiste Kurde, ainsi que plusieurs autres formations plutôt confidentielles en termes d'audience ;
- ➔ Le Conseil National Kurde (CNK), structure en sommeil mais qui continue à exister formellement aujourd'hui, inclut pour sa part : le Parti Démocratique du Kurdistan de Syrie<sup>13</sup>, le Parti Démocratique Kurde en Syrie<sup>14</sup>, le Parti Patriotique Démocratique Kurde en Syrie<sup>15</sup>, le Parti Progressiste Démocratique Kurde de Syrie<sup>16</sup>, le Parti Démocratique Kurde de Syrie<sup>17</sup>, le Parti de l'Égalité Démocratique Kurde<sup>18</sup> (Musawa), le Parti de la Liberté Kurde en Syrie – Azadi<sup>19</sup>, le Parti de la Gauche Kurde de Syrie<sup>20</sup>, le Parti Démocrate de la Gauche Kurde de Syrie<sup>21</sup>, le Parti de l'Union Démocratique Kurde en Syrie<sup>22</sup>, le Parti de l'Union Kurde en Syrie<sup>23</sup>, le Parti Démocratique Syrien Kurde<sup>24</sup>, le

---

<sup>9</sup> Le PYD, parrain de ces bras armés que sont les Unités de Protection du Peuple (YPG) et les Unités de protection de la Femme (YPJ), est vu par plusieurs États, dont la Turquie, comme une branche du Parti des Travailleurs Kurdes (PKK).

<sup>10</sup> Pour un article d'actualité qui étudie en profondeur ce thème complexe, voir Bekir Halhalli, « Kurdish Political Parties in Syria: Past Struggles and Future Expectations », in Emel Elif Tugdar, Serhun Al, *Comparative Kurdish Politics in the Middle East: Actors, Ideas, and Interests*, Springer International Publishing, 2018 ; sauf mention contraire, le recensement suivant est basé sur les données de cet article.

<sup>11</sup> Oytun Orhan, « Syrian Kurds: Current Political/Military Situation and Foreign Affairs », *ORSAM Review of Regional Affairs*, n° 48, Août 2016, <http://www.orsam.org.tr/files/Degerlendirmeler/48/48%20Eng.%20pdf>

<sup>12</sup> L'un est mené par Muhammad Moussa, l'autre par Saleh Geddo.

<sup>13</sup> Mené par Suud Mele, proche du PDK de Massoud Barzani.

<sup>14</sup> Mené par Nasreddine Ibrahim, également proche du PDK.

<sup>15</sup> Emmené par Taher Saadun Sifuk.

<sup>16</sup> Abdulhamid Hajji Darwish, proche de l'Union Patriotique du Kurdistan (UPK) auquel appartenait feu Jalal Talabani.

<sup>17</sup> Abdurrahman Aluci-Lazgin et Mahmoud Fahri.

<sup>18</sup> Dirigé par Aziz Dawud.

<sup>19</sup> Mustapha Hidir Oso.

<sup>20</sup> Mohammed Moussa, connu cependant pour être proche du PYD.

<sup>21</sup> Mohammed Saleh Gedo.

<sup>22</sup> Muhyiddin Cheikh Ali, proche du PYD et de l'UPK.

<sup>23</sup> Dirigé par Ibrahim Birro, proche du PDK de Massoud Barzani.

<sup>24</sup> Cemal Cheikh Bakî, réputé proche du PYD et du pouvoir syrien.

## Mouvement de la Réforme Kurde<sup>25</sup> et les deux Mouvements du Futur Kurde de Syrie<sup>26 27</sup>.

À cela s'est ajouté, en 2016, le bloc dit de « l'Alliance Nationale Kurde en Syrie », ou « Coalition Nationale Kurde en Syrie ». Fondée en février 2016, elle aspire à la mise en valeur d'une « Union des indépendants ». Ses membres fondateurs sont<sup>28</sup> : Le Parti Démocratique Kurde Syrien (emmené par Nasreddin Ibrahim), le Parti de l'Unité Démocratique Kurde en Syrie (Muhyittin Sheikh Ali), la Réconciliation Syro-kurde (Rekêftin), le Parti de la Gauche du Kurdistan en Syrie (Salih Gedo) et le Parti de la Réforme Kurde en Syrie (Islah, dirigé par Amjad Osman<sup>29</sup>).

Le TEV-DEM et le CNK ont tenté à plusieurs reprises de resserrer leurs liens, en procédant à des réunions en Irak, sur le territoire administré par le Gouvernement régional du Kurdistan ; ce fut ainsi le cas à Erbil en juin 2012<sup>30</sup>, puis à Dohuk en octobre 2014<sup>31</sup>. La réunion de Dohuk paraissait d'ailleurs initialement pouvoir aboutir à un accord à peu près durable, l'impératif pour les forces kurdes résidant alors dans l'importance de leur lutte contre Daech ; les participants étaient même allés jusqu'à évoquer la constitution d'un comité de 30 membres qui aurait pour mission d'administrer les régions à majorité kurde de Syrie. Mais aucun de ces accords ne tiendra dans le temps, malgré les impératifs d'unité dictés tant par l'hostilité entretenue par les États régionaux à l'idée de la consolidation d'une entité kurde officielle, que par le risque Daech. L'inflation de formations et instances kurdes en Syrie est ainsi, non pas tant le signe d'une dynamique du paysage politique kurde syrien, que l'expression de son éclatement, et donc de son extrême fragilité.

C'est ainsi que, en termes d'influence concrète, seul le PYD semble faire la différence dans le paysage syrien, et encore, sans pour autant faire consensus auprès des Kurdes. Certains de nos interlocuteurs kurdes syriens nous ont rapporté le fait que les individus

---

<sup>25</sup> Faysal Yousouf,

<sup>26</sup> L'un emmené par Cemal Molla Mahmoud, l'autre par Rezan Bahri Cheikhmous.

<sup>27</sup> À l'été 2016 encore, s'y ajoutaient le Parti de Gauche du Kurdistan de Mahmoud Mala et le Parti de la Gauche Démocratique Kurde en Syrie de Shalal Gado ; les deux font probablement encore partie de ce Conseil ; voir Oytun Orhan, « Syrian Kurds: Current Political/Military Situation and Foreign Affairs », *op. cit.*

<sup>28</sup> Kurdwatch, « Al-Qamishli: A New Party Alliance Formed », 23 février 2016 <http://www.kurdwatch.org/?e3754>. Selon le même site, tous ces partis, exception faite d'Islah, avaient été chassés du Conseil National Kurde (CNK) en raison des liens qu'ils entretenaient avec le Parti de l'Union Démocratique (PYD).

<sup>29</sup> À ces membres fondateurs, Oytun Orhan ajoute cependant le cas d'une sixième formation, le Parti de l'Accord Kurde en Syrie (Wifaq, mené par Fevzi enghaly) ; Oytun Orhan, *op. cit.*

<sup>30</sup> Ilhan Tanir, Wladimir Van Wilgenburg, Omar Hossino, « Unity or PYD Power Play? Syrian Kurdish Dynamics after the Erbil Agreement », *The Henry Jackson Society*, octobre 2012, [http://henryjacksonsociety.org/wp-content/uploads/2012/10/HJS\\_Unity-or-PYD-Power-Play\\_Report.pdf](http://henryjacksonsociety.org/wp-content/uploads/2012/10/HJS_Unity-or-PYD-Power-Play_Report.pdf)

<sup>31</sup> « Divided Syrian Kurds reach deal in face of ISIS threat », RUDAW, 22 octobre 2014, <http://www.rudaw.net/english/kurdistan/22102014/>

qui se sont opposés au PYD depuis 2011 avaient été poussés par les suspicions de collusion avec le pouvoir syrien qu'ils entretenaient à l'égard de Saleh Muslim, leader du PYD jusque septembre 2017. Mais en parallèle, c'est aussi la question du leadership politique qui pose problème pour les Kurdes de Syrie. Comme le rappelle Hamit Bozarslan<sup>32</sup>, « il n'y a pas beaucoup d'acteurs kurdes influents en Syrie, c'est essentiellement le PYD qui domine. Cela est dû au fait que, outre le degré de violence des combats en Syrie et leur impact sur les Kurdes, on a vu beaucoup d'acteurs, notamment ceux issus de la classe moyenne, disparaître au profit d'une jeunesse qui, elle, a acquis son expérience par le biais de la guerre ». On comprend ainsi que la nature des évolutions syriennes de ces sept dernières années aura, paradoxalement, eu raison – pour l'heure à tout le moins – de tout projet kurde visant à faire reconnaître, d'une manière ou d'une autre, cette spécificité ethnique.

La nature « du » projet kurde pose d'ailleurs aussi question. Hamit Bozarslan confirme à ce titre le fait que, contrairement aux idées reçues, « le PYD ne demande pas l'indépendance, il est même contre idéologiquement, tout comme d'ailleurs le PKK ne veut pas d'un État kurde. La question qui se pose chez eux tourne plutôt autour des options suivantes : promouvoir l'idée d'autonomie ou de fédéralisme ? ». Chez les Kurdes de Syrie, les revendications et les perspectives quant à l'avenir sont ainsi loin d'être claires et consensuelles.

Qui plus est, à ce stade, et la défaite des Kurdes à Afrin intervenue en mars 2018 le confirme, on croit comprendre que les Kurdes ne sont absolument pas en position de force en Syrie. Et quand bien même ils en viendraient à réussir à unifier leurs rangs, cela ne renforcerait pas nécessairement leur posture. L'opposition du pouvoir syrien, de la Turquie, ou encore de l'Iran, à leurs projets de revendication d'une singularité explique d'ailleurs en bonne partie pourquoi ils n'ont pas bénéficié d'un soutien militaire de la part de leurs homologues kurdes irakiens lors des combats intervenus à Afrin par exemple. Et ce malgré le fait que, comme le rappelle Hamit Bozarslan, « la frontière entre Irak et Syrie est ouverte, laissant lieu à la circulation de tous genres d'armes<sup>33</sup> ».

Par ailleurs, la posture adoptée par certaines puissances étrangères vis-à-vis des Syriens kurdes est vue par certains spécialistes comme tout aussi contre-productive. Kawa Hassan, directeur du programme Moyen-Orient auprès de l'East West Institute, fait ainsi valoir que le positionnement des Russes vis-à-vis des leaders et combattants kurdes aura contribué à l'affaiblissement de ces derniers<sup>34</sup>. Tout aussi sévère vis-à-vis des formations islamistes soutenues par la Turquie et en action sur le terrain, notamment à Afrin, qu'il considère comme potentiellement coupables de « génocide » vis-à-vis des Kurdes yazidis, Kawa Hassan pointe aussi le fait que les États-Unis sont en mesure de déterminer

---

<sup>32</sup> Entretien mené le 21 mars 2018.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> Entretien conduit le 23 mars 2018.

des points de basculement dans les évolutions syriennes, et notamment celles relatives à la question kurde.

Car pour l'heure, la présence majoritaire de Kurdes au sein des Forces Démocratiques Syriennes (FDS), question qui a pu faire couler beaucoup d'encre, en raison du soutien américain dont elles bénéficient, n'aura pas pour autant profité aux Kurdes. Cela est d'autant plus une occasion ratée pour les Kurdes de Syrie que ceux-ci n'ont pas su tirer parti des moments dans lesquels le pouvoir syrien s'avérait prêt à « négocier » avec eux. En septembre 2017 encore, le ministre syrien des Affaires étrangères, Walid Moallem, considérait pourtant que, une fois la lutte contre Daech terminée, la possibilité pour le gouvernement syrien de discuter avec les Kurdes les conditions de leur obtention d'une « autonomie » était envisageable<sup>35</sup> ; mais comme souvent en politique, on ne saurait dire si cette option demeure aujourd'hui sur la table, ou le cas échéant si elle sera bientôt à nouveau d'actualité.

Les évènements syriens n'ont pas moins souligné plus avant la présence d'une « spécificité kurde » en Syrie comme ailleurs dans la région, et celle-ci pourrait aboutir, sur le moyen terme, à l'adoption par le pouvoir syrien d'une formulation laissant des marges de manœuvre aux Kurdes de Syrie, sans pour autant leur permettre de s'émanciper. Mais il faudra aussi pour cela que les Kurdes puissent, au préalable, afficher à la fois un leadership fort et une constance sur le plan politique. Cela ne semble pas encore à l'ordre du jour, comme l'indiquent tant le sommeil actuel du Conseil National Kurde que la concentration des orientations du TEV-DEM dans les mains du PYD.

### 3.2 – Les Druzes

La question druze répond en soi à bien des spécificités qui rendent d'entrée de jeu l'approche sémantique de la question quelque peu hasardeuse. Ainsi, de quoi convient-il de parler exactement ? Des Druzes « de » Syrie ou des Druzes « en » Syrie ?

La question est bien moins rhétorique qu'il peut y paraître de prime abord. Les Druzes ont en effet coutume de se définir, côté religion, comme *druzes* exclusivement, là où le reste des communautés syriennes les voient comme des musulmans, issus d'une branche du chiisme. Ce fait, combiné à l'éсотérisme de la communauté druze – en l'occurrence, syrienne – et à ses particularités de prononciation linguistique<sup>36</sup>, contribue à ce que beaucoup de Syriens voient dans les druzes une sorte de réplique des alaouites. A tort, manifestement.

---

<sup>35</sup> Reuters, 26 septembre 2017.

<sup>36</sup> L'accentuation de la lettre « qâf » dans la langue arabe, sur le mode pratiqué par les alaouites.

Outre les différences de croyance, et quand bien même certaines passerelles peuvent toujours exister, druzes et alaouites ne partagent pas toujours les mêmes conceptions pour ce qui concerne tant les credo, saints, cheikhs ou encore principes religieux qu'ils suivent<sup>37</sup>, que pour ce qui relève de leur rapport à la « terre<sup>38</sup> ». Beaucoup de Druzes attribuent ainsi une grande importance à ce qu'ils nomment « l'allégeance à la terre » (*al-walaa lil-ardh*) ; c'est sur cette base que les Druzes syriens sont – et ont d'ailleurs toujours été – une majorité à faire allégeance au(x) gouvernement(s) en Syrie, les druzes libanais se ralliant pour leur part à leur leader politique et/ou aux institutions libanaises en place, les druzes jordaniens au gouvernement jordanien, les Druzes israéliens au gouvernement israélien... et les Druzes du Golan au gouvernement syrien. Pour autant, les Druzes refusent généralement de parler d'allégeance aux institutions politiques/nationales en place ; la notion d'allégeance à la terre est ce qui prime pour eux, le respect des institutions en place étant quant à lui à la fois sous-entendu et acquis.

Autre caractéristique pour les Druzes syriens : l'importance des « cheikhs 'Aql », leaders spirituels de la communauté, respectés pour leur savoir, leur sagesse ou encore l'ancéstralité et le prestige de leur famille, et connus pour être très influents auprès de « la communauté druze ». Trois cheikhs 'Aql règnent ainsi aujourd'hui au sein de la communauté syrienne druze : les cheikhs Youssef Jarbou', Hikmat al-Hajri et Hammoud al-Hannaoui. Leur importance ne saurait être sous-estimée, surtout par les temps qui courent. En effet, de l'aveu même de nombreux Druzes syriens, dont ceux impliqués dans des associations de la société civile dédiées à la jeunesse, les événements intervenus depuis 2011 ont finalement mis en exergue un rôle renforcé pour les cheikhs 'Aql ; ceux-ci paraissent ainsi plus susceptibles de marquer leur empreinte sur la communauté druze et ses orientations et positionnements que ce n'était le cas il y a quelques années encore. Les évolutions intervenues depuis 2011 ont en effet favorisé l'émergence de quelques structures et mouvements prônant « une certaine forme » de changement en Syrie, mais ces tendances n'ont en rien bouleversé les équilibres du pays, ni provoqué une restructuration politique du champ social druze en Syrie. Ainsi, le « patriotisme de fait » prévalant au sein de la communauté druze, combiné au ressenti par les membres de cette communauté de l'importance qu'il y avait à resserrer leurs propres liens<sup>39</sup>, semble être la raison principale pour cette confirmation de l'ascendant du spirituel en son sein. Ascendant qui, ne doit pas être confondu avec conditionnement et injonctions de type politique qui pourraient être formulées par ces mêmes chefs spirituels.

---

<sup>37</sup> Être druze se vit plus que ne se perçoit, d'où la difficulté qu'il y a, pour ce qui relève de cette communauté comme pour tant d'autres, à expliquer comment elles vivent et ce qu'elles pensent. Pour une approche sociale récente, on pourra cependant se référer à A. Maria A. Krastrinou, *Power, Sect and State in Syria: The Politics of Marriage and Identity amongst the Druze*, I. B. Tauris, 2016.

<sup>38</sup> « Al-ardh ».

<sup>39</sup> Une sorte de volonté de protection, liée à son tour à la notion, particulièrement présente chez les druzes, de « solidarité de corps ».

Les évolutions intervenues depuis 2011 ont certes donné lieu à l'émergence de proto-structures menées par des druzes visant à promouvoir « une forme de changement » en Syrie, mais il est intéressant dans le même temps de noter que les exemples de Syriens druzes s'étant rangés à l'action ou au discours de formations engagées frontalement et militairement contre l'armée syrienne, se comptent sur les doigts d'une main<sup>40</sup>. Du point de vue des Druzes, appeler au changement est une chose, prôner la destruction du pays en est une autre ; or, dans la vision collective druze syrienne, les premiers responsables du chaos dans le pays ont été les formations opposantes armées ainsi que les pays étrangers les soutenant, et non le régime syrien et son armée. D'où, selon eux, la nécessaire sauvegarde des institutions<sup>41</sup>.

S'ajoute à cela le poids incarné par les mouvements de déplacés internes et l'impact que ceux-ci ont eu tant sur le quotidien des communautés druzes que sur leur perception de la nature des évolutions du pays. Sweida, fief druze s'il en est, a en effet été le lieu d'accueil de plusieurs dizaines de milliers de déplacés internes qui, ces dernières années, ont fui les combats qui se déroulaient à Deraa, à Alep (ville comme rif d'Alep), dans le Rif Dimachq, à Homs, à Idlib... Cette situation a nécessairement eu, à Sweida comme ailleurs dans le pays, des conséquences socio-économiques extrêmement lourdes (renchérissement du prix de la nourriture comme des produits de première nécessité, augmentation des loyers...) qui s'expliquent en partie par l'augmentation des mouvements de trafic au niveau de Deraa et leurs conséquences sur l'économie locale – et par conséquent, nationale. Ce phénomène, que l'on peut comparer aux déséquilibres qu'avaient provoqués en Syrie en leur temps les arrivées de réfugiés irakiens suite à l'invasion de leur pays en 2003, a nécessairement généré des conséquences dont les druzes de Syrie savent qu'elles contribuent d'ores et déjà à une modification partielle de la démographie locale. Les communautés ayant fui d'autres régions ne se limitent ainsi pas au cas des Druzes puisque ce sont aussi des membres de communautés autres – pour beaucoup, Arabes sunnites – qui ont choisi de chercher refuge à Sweida<sup>42</sup>. Cela étant dit, si l'on en croit les témoignages que nous avons pu recouper, un grand nombre de déplacés internes druzes ayant fui l'insécurité prévalant dans leurs lieux initiaux de résidence paraissent aujourd'hui avoir l'intention de rester dans leurs lieux de « déplacement<sup>43</sup> », du moins quand ceux-ci coïncident avec une zone à majorité druze.

---

<sup>40</sup> Sur le rapport des Syriens druzes aux évolutions intervenues entre 2011 et 2016, voir Talal El Atrache, « Where do the Druze stand in the Syrian conflict? », *Syria Comment*, 5 septembre 2016, <http://www.joshualandis.com/blog/druze-syrian-conflict-talal-el-atrache/>

<sup>41</sup> Sauvegarde qu'ils n'attribuent en rien au fait que certains de leurs coreligionnaires se trouvent au sein du gouvernement syrien, ou même à d'autres postes prestigieux, comme dans le cas du gouverneur de Tartous.

<sup>42</sup> Cela pouvant, une fois encore, s'expliquer pour beaucoup par leur volonté de rester à proximité de leurs lieux de résidence d'origine, voire de traverser la frontière avec la Jordanie au besoin.

<sup>43</sup> La notion de « déplacé interne » fait elle-même problème pour grand nombre de druzes qui considèrent que, le rapport druze à la terre précédant toute autre considération, il n'y a pas lieu de parler de l'existence d'une telle catégorie pour les citoyens syriens.

Les effets d'une telle sédentarisation pour ces coreligionnaires druzes sont ici ce qu'il convient de considérer, et en quelque sorte, d'essayer d'anticiper au mieux : une telle situation générerait-elle une augmentation de la pression démographique dans les fiefs druzes, synonyme potentiel de (nouvelle) révolte populaire ? On peut être tenté de le penser, même si la réponse logique à cette question semble être non.

À les entendre, les druzes syriens sont fiers de ne pas avoir pris les armes lors des événements de 2011. Beaucoup d'entre eux ajoutent que, aujourd'hui encore, et contrairement à ce qui prévaut à beaucoup d'autres endroits du pays, pas ou peu d'armes seraient en circulation dans leurs localités. On supposera évidemment que cela ne contredit pas l'existence d'armes détenues par certaines familles ou individus à titre personnel et défensif ; mais, dans des termes généraux, ces affirmations ne contredisent pas l'existence d'un caractère pacifique, et loyaliste, dont beaucoup de druzes se targuent en Syrie. S'ajoute à cela la fierté qu'ont les membres de cette communauté de se définir comme « *conservateurs d'un point de vue religieux, mais ouverts d'un point de vue social*<sup>44</sup> ». Sont données comme preuves de leur part ici le fait que, certes, les Druzes vivent en tant que communauté refermée sur elle-même et jalouse de ses croyances, mais que cela reste séparé des critères de type social, surtout à partir du moment où ils touchent la notion de citoyenneté syrienne prise dans son ensemble. Ainsi, se voilera qui voudra, et se laissera pousser la barbe qui le souhaitera, la seule ligne rouge que posent les druzes est celle qui les sépare des orientations des personnes défendant les idées prônées par des formations type Al-Qaida, Daech et consorts. Un constat qui, dans la foulée, est à mettre aussi en rapport avec le rejet que beaucoup de druzes font des structures rebelles dites « modérées », type Armée Syrienne Libre (ASL) ou même Forces Démocratiques Syriennes (FDS).

Les Druzes sont une communauté qui, au bout du compte, combine un double-statut : ils sont patriotes et loyalistes. Ils doublent par ailleurs leur allégeance nationale d'une fierté identitaire à substrat religieux. Pourtant, et aussi hybride qu'il puisse paraître de prime abord, ce statut s'avère finalement tout à fait compatible avec la notion de « syrianité » : les Druzes de Syrie sacralisent en effet la notion d'allégeance nationale, et ils continueront d'ailleurs à le faire tant qu'aucune politique de la part de leur gouvernement ne menacera leur identité collective et son substrat druze. Cela n'empêche pas – bien au contraire – beaucoup d'entre eux de penser que le règne d'un parti unique doit prendre fin ; de même, beaucoup de Druzes s'opposent sur la question de savoir si la défense inconditionnelle de l'armée nationale syrienne doit être considérée comme un principe inébranlable ou non. Mais dans tous les cas de figure, le « *walaa lil-ardh* » paraît alimenter en retour ce qui est perçu comme un devoir de défense par les Druzes – et les citoyens syriens – des institutions en place. À ce titre, plutôt que les alaouites, ce sont les druzes

---

<sup>44</sup> Selon la formule utilisée par l'un de nos interlocuteurs résidant à Sweida.

qui continueront très probablement à constituer l'un des fondements les plus fiables et les plus indéboulonnables du pouvoir syrien pour les années à venir.

### 3.3 – Les questions chrétiennes

La réalité des communautés chrétiennes de Syrie répond à bien des zones d'ombre, aujourd'hui plus qu'hier. Les événements connus par la Syrie depuis 2011 n'ont pas épargné les membres de cette communauté, même si le sort qu'ils ont connu n'a pas été plus exceptionnel que celui des autres communautés du pays. La vision occidentale voulant que « les chrétiens d'Orient », et donc les chrétiens de Syrie, soient les martyrs des évolutions régionales, s'entend de par le prisme religieux privilégié généralement par des pays occidentaux de tradition chrétienne. Mais, ramené à la réalité des faits, les chrétiens de Syrie ont souffert au même titre que leurs concitoyens d'autres confessions. Il y a certes eu, en septembre 2013, cet événement symbolique incarné par la prise de Maaloula par le Front al-Nosra, filiale d'Al-Qaida en Syrie ; il coûtera la vie à nombre de chrétiens de Maaloula et ne manquera pas de faire le tour du monde en raison justement de la valeur symbolique de ce lieu. Le village de Maaloula, alors habité en majorité par des chrétiens Grecs-Melkites, avait notamment pour particularité de continuer à pratiquer l'araméen, symbole sacré s'il en est. C'est peut-être aussi pourquoi Maaloula est l'un de ces rares endroits de Syrie où, contrairement à ce qui a pu prévaloir ailleurs, la reprise du village par l'armée nationale syrienne, en avril 2014, a plutôt été accueillie avec un soulagement dissimulé par beaucoup de pays occidentaux.

Les chrétiens en tant que communauté ont connu des attaques à d'autres endroits de la Syrie, comme ce fut le cas pour les massacres d'al-Duvair<sup>45</sup> (rif de Homs, mai 2013) et de Sadad<sup>46</sup> (sud de Homs, octobre 2013), ou pour ce qui relève de l'expulsion de 2 500 habitants du village arménien de Kassab<sup>47</sup> (Lattaquié, près de la frontière turque, mars 2014). Les Syriens chrétiens ont cependant souffert aussi au-delà du cas des municipalités où ils formaient une majorité communautaire. L'hémorragie chrétienne a ainsi touché Alep, ville soumise à d'intenses affrontements et qu'ont quittée à ce jour plus de 50 % des chrétiens qui y vivaient encore début 2011, selon ce que nous a confirmé à la mi-

<sup>45</sup> Assyrian International News Agency, « Armed Rebels Massacre Entire Population of Christian Village in Syria », 29 mai 2013, <http://www.aina.org/news/20130529024056.htm> ; l'agence présume une responsabilité de membres de l'Armée Syrienne Libre (ASL) dans ce massacre.

<sup>46</sup> Human Rights Watch, « Syria: Opposition Abuses During Ground Offensive », 19 novembre 2013, <https://www.hrw.org/news/2013/11/19/syria-opposition-abuses-during-ground-offensive>; HRW soupçonne ce massacre, qui s'est étendu sur une semaine, d'avoir été commis par des membres du Front al-Nosra ainsi que par des bataillons relevant de Daech et de l'Armée Syrienne Libre (ASL).

<sup>47</sup> Ruth Sherlock, « Syria Rebels « burned down churches and destroyed christian graves » », *The Telegraph*, 3 janvier 2015, <https://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/middleeast/syria/11323109/Dispatch-Syria-rebels-burned-down-churches-and-destroyed-Christian-graves.html>. Ce cas de figure est cependant plus polémique tant à savoir si un massacre a eu lieu, que pour ce qui relève de l'établissement des responsabilités effectives, et du rôle – même indirect – qu'aurait pu jouer la Turquie.

mars 2018 un représentant local chargé des relations avec les lieux de culte chrétiens. S'ajoute à cela le fait qu'à Idlib, et pour des raisons qui se comprennent aisément, pratiquement plus aucun chrétien ne vivrait aujourd'hui, les chrétiens de cette ville s'étant repliés en majorité vers des villes telles qu'Alep ou Hama. Selon les propos du représentant local précité, le choix pour beaucoup de chrétiens d'Idlib de s'être repliés sur Hama s'explique aussi par le fait que, fonctionnaires de leur état pour beaucoup d'entre elles, ces personnes pouvaient continuer à exercer leur profession depuis cette ville.

Témoignages et couvertures journalistiques font aussi état de ce que, dans les lieux soumis à intenses affrontements avant que d'être repris depuis par l'armée syrienne, un retour très timide, mais avéré, de chrétiens vers leurs lieux de résidence anté-combats serait en train de s'opérer. C'est du moins la tendance qui se confirmait, au printemps 2018, pour Homs<sup>48</sup>, pour Damas, pour Alep, ou encore pour Deir-ez-Zor<sup>49</sup>.

Par ailleurs, la majorité de nos interlocuteurs syriens observateurs ou bons connaisseurs de la réalité des chrétiens de Syrie se sont accordés sur deux faits importants.

*Primo*, maints d'entre eux voient que, avec les événements intervenus depuis 2011, beaucoup de Syriens chrétiens ont certes cherché à échapper aux situations qui prévalaient dans leurs lieux d'implantation et de résidence, mais sans pour autant que cela signifie nécessairement une volonté de quitter le pays. Les chrétiens de Syrie forment ainsi une partie importante des mouvements de déplacés internes qui se sont opérés au fil des sept dernières années. Les pics dans leurs départs de leurs lieux de résidence ont cependant coïncidé tant avec la prise par des formations rebelles des villages et quartiers où ils se concentraient, que lors des combats intenses qui ont pu prévaloir dans des agglomérations types Alep et Homs. *A contrario*, dans les régions dans lesquelles la situation est restée relativement calme et sous contrôle gouvernemental au fil des années, les populations – chrétiennes mais aussi non chrétiennes – n'ont pas hésité à chercher refuge ; ce fut notamment le cas de la chaîne des montagnes côtières s'étendant depuis le sud-est de Tartous jusqu'aux contreforts du Jabal Al-Nusayriye, les mouvements de déplacés internes chrétiens notamment étant allés vers cette région<sup>50</sup>, sans provoquer d'exode conséquent de la part de Syriens chrétiens en sens inverse.

*Secundo*, ce repli de beaucoup de chrétiens vers les zones tenues par l'armée syrienne semble indiquer que la minorité chrétienne de Syrie se sent mieux protégée par l'armée relevant du pouvoir en place, et il transcende les affiliations partisans interchrétiennes.

---

<sup>48</sup> World Watch Monitor, « Syria: Homs Christians return to rebuild homes and lives », 5 décembre 2017, <https://www.worldwatchmonitor.org/2017/12/syria-homs-christians-return-rebuild-homes-lives/>

<sup>49</sup> AFP, repris par Al-Monitor, « Syria Christians hold first prayer in years in ravaged Deir Ezzor church », 3 février 2018, <https://www.al-monitor.com/pulse/contents/afp/2018/02/syria-conflict-christians-deirezzor.html>

<sup>50</sup> Voir à ce titre le témoignage de l'humanitaire bénévole Franklin Lamb, « The Bravenhearts of Wadi Al Nasera, Syria », *Counterpunch*, 7 août 2015, <https://www.counterpunch.org/2015/08/07/the-bravenhearts-of-wadi-al-nasera-syria/>

C'est ainsi que maints témoignages font état de ce que même les chrétiens arméniens, dont beaucoup ont cependant rejoint l'Arménie, seraient, contrairement à ce que l'on entend généralement dire, extrêmement nombreux à être restés en Syrie, dans l'espoir de revenir à leurs demeures et lieux d'implantation. Une exception cependant à cette situation : les Assyriens, communauté dont beaucoup aiment à souligner qu'elle serait l'origine même du nom « Syrie ». Très peu de personnes paraissent en effet savoir ce qu'il en est de la réalité ou du positionnement des Assyriens, communauté dont on sait cependant qu'elle a souffert, en 2015<sup>51</sup> et en 2016 en particulier, d'expulsions et de prises d'otages de la part de Daech<sup>52</sup>. Selon Georges Chachan, membre de l'Organisation démocratique assyrienne et membre fondateur de la Déclaration de Damas<sup>53</sup>, dans le Kha-bour, ce sont ainsi 33 villages assyriens qui ont été vidés de toute présence suite aux actions de Daech, leurs habitants s'étant repliés principalement sur Qamishli. Hassaké a aussi été un lieu d'accueil important pour les Assyriens. Mais maints témoignages locaux font état ici de ce que les déplacés internes assyriens ne sont pas revenus vers leurs lieux originels de résidence, posant ainsi la question de la nature de leurs liens présents et futurs avec les Kurdes de Syrie.

Sur le plan de la représentation extérieure, les choses peuvent paraître quelque peu plus claires pour ce qui relève des Assyriens, l'organisation assyrienne démocratique<sup>54</sup> se plaçant clairement dans une posture d'opposition au pouvoir syrien. Sur le plan intérieur, on dispose aussi de certaines indications, symbolisées par exemple par le fait que les Assyriens prétendent à une spécificité ethnique et à une assise territoriale similaire à celle que sollicitent maints Kurdes de Syrie<sup>55</sup>. Mais quid de la communauté comme telle, de ses aspirations réelles, de ses éventuelles divisions internes, de potentiels clivages qui la traverseraient ? Le champ de la recherche sur les Syriens assyriens est extrêmement déficitaire à ce stade, et il y a urgence à combler ce manque. Et ce quand bien même il s'avère que les Assyriens, qui disposent d'une langue propre, critiquent par exemple le fait que la transmission de cette langue ne leur soit permise que dans un cadre liturgique. Georges Chachan rappelle à ce titre que la politique d'arabisation prônée par le Baath, ainsi que les problèmes qui sont apparus tôt entre Kurdes et Arabes, ont fait fuir les Assyriens des lieux où ils étaient majoritaires. Il ajoute à cela le fait que d'autres types

---

<sup>51</sup> Nour Samaha, « Syria's Assyrians: "No one helped us" », *Al-Jazeera*, 1<sup>er</sup> mars 2015, <https://www.aljazeera.com/news/2015/03/syria-assyrians-helped-150301053211418.html>

<sup>52</sup> Lori Hinnant, « The Syrian bishop who saved 226 Christian hostages from ISIS », *Associated Press* (repris par *Independent*), 6 décembre 2016, <https://www.independent.co.uk/news/world/middle-east/syrian-bishop-mar-afam-ath-neil-saved-226-christian-hostages-isis-a7458376.html>

<sup>53</sup> Entretien avec Georges Chachan, 21 mars 2018.

<sup>54</sup> <https://www.facebook.com/%D8%A7%D9%84%D8%AD%D8%B2%D8%A8-%D8%A7%D9%84%D8%A2%D8%B4%D9%88%D8%B1%D9%8A-%D8%A7%D9%84%D8%AF%D9%8A%D9%85%D9%82%D8%B1%D8%A7%D8%B7%D9%8A-521445571254948/?fref=nf>

<sup>55</sup> « People voted in Democratic Northern Syria Federation elections », *ANF News*, 23 septembre 2017, <https://anfenglish.com/kurdistan/people-voted-in-democratic-northern-syria-federation-elections-22286>

de problèmes, tels que les rivalités entre tribus arabes et parties kurdes, ont eu un impact tout aussi conséquent sur les Assyriens, qui, devant ces tensions, « *ont l'impression de vivre sur un baril de poudre* ». Pour autant, les demandes du courant majoritaire prévalant chez les Assyriens sont assez simples à résumer : décentralisation<sup>56</sup>, mise en place d'un État laïque, et reconnaissance officielle<sup>57</sup> des Assyriens comme étant une nation/ethnie (*qawmiyye*) à part, mais, dans le même temps, une composante essentielle (*moukawwen asasi*) de la nation syrienne.

Sur les chrétiens de Syrie en général, il reste à mentionner une forme de tabou sur lequel les chiffres ne sont pas très explicites : le nombre de chrétiens ayant quitté ou fui le pays depuis les événements de 2011.

Ces cas existent, et de manière *a priori* importante. Lorsqu'interrogés sur la réalité des migrations ayant touché les milieux chrétiens syriens, nos interlocuteurs paraissent peu à même d'en évaluer l'ampleur exacte ; comme nous l'affirmera un chercheur, « *on doit raisonner sur les perceptions plutôt que sur les chiffres, car de chiffres, personne n'en dispose vraiment* ». Mais tous s'accordent sur le fait qu'il y a eu beaucoup de départs « réguliers<sup>58</sup> » de chrétiens. Le tabou sur la réalité de l'exil des chrétiens ne s'explique en effet pas seulement par leur crainte d'être accusés de vouloir délaisser le pays et/ou la région à un moment où prévaut une hémorragie communautaire chrétienne. Il faut également y voir une peur d'apparaître comme une communauté privilégiée. Un grand non-dit prévaut en effet : le fait que les demandes d'exil de chrétiens vers des pays occidentaux soient généralement traitées prioritairement – et plutôt favorablement – par ces pays hôtes. Non officiel, dissimulé dans les faits, ce système prévaut pourtant de manière assez active, selon ce que nous ont fait comprendre beaucoup de nos interlocuteurs chrétiens<sup>59</sup>. Ce fait amène, en toute évidence, un questionnement supplémentaire : avec le « Printemps arabe », la Syrie en est-elle venue à « perdre » un bon tiers de sa population nationale chrétienne tentée par la recherche d'horizons plus prometteurs dans ses lieux étrangers de résidence ? En tous cas, on peut raisonnablement penser que la tentation de profiter de perspectives plus radieuses hors de la Syrie s'imposera naturellement à ceux de ces réfugiés qui se verraient offrir une opportunité en ce sens.

Pour le reste, quid de l'avenir des Syriens chrétiens, et notamment de ceux d'entre eux qui soit sont restés en Syrie, soit se sont réfugiés dans des pays avoisinants, à l'exemple du Liban ? Il paraît assez clair que la majorité des réfugiés chrétiens présents dans les pays alentour ont peu de chances de vouloir – ou de pouvoir – s'y projeter à terme ; les

---

<sup>56</sup> Mais sans la mise en place de fédérations.

<sup>57</sup> Et donc constitutionnelle.

<sup>58</sup> C'est-à-dire non clandestins.

<sup>59</sup> Dans le même temps, aucun ne donne de détails sur les pays précis, ou les organisations concernées. Tout au plus est évoquée la contribution de « *certaines associations chrétiennes* » (sic) ainsi que le cas global « *de l'ouest qui aide quand il peut aider* » (resic).

opportunités de subsistance n'y sont pas vraiment existantes pour eux, et les soi-disant principes de la « fraternité arabe » y sont peu synonymes d'hospitalité et de soutien en leur faveur. Par ailleurs, côté syrien, quand bien même beaucoup de Syriens chrétiens ne se sont pas désolidarisés du pouvoir en place en Syrie, ils gardent cependant l'« avantage » d'être perçus comme une minorité vulnérable, et dont la quête de survie est tout à fait compréhensible. Peu susceptibles d'être exposés à des représailles, ils n'ont pas de raison de renoncer à rentrer en Syrie à terme. Cela étant posé, et comme évoqué précédemment, le nationalisme des Syriens chrétiens, aussi fort soit-il, ne contredit pas l'idée pour eux de bâtir des perspectives à l'étranger. Quant au nombre d'entre eux qui résident à l'étranger, et à la nature des opportunités qui pourraient leur être offertes, ce sont autant de questions qui ont plutôt réponse dans les registres et intentions de maints pays occidentaux.

### 3.4 – **Le fait sunnite**

En nombre comme en pourcentage, les Syriens sunnites continuent à constituer la majorité du pays.

Pour autant, les évolutions intervenues depuis 2011 poussent à envisager la donne sunnite en Syrie sur le même mode que celui sur lequel nous avons évoqué le cas des minorités numériques du pays. Cela est autant dû à leur histoire contemporaine qu'au fait qu'ils ont formé la majorité des réfugiés et déplacés internes et qu'ils ont bénéficié d'une représentation dominante au niveau des groupes d'opposition basés à l'extérieur du pays. Mais cela ne peut faire oublier que nombre d'entre eux ont eu à essayer les conséquences des combats et affrontements qui ont prévalu en Syrie depuis 2011, que ce soit par leur présence dans les rangs de l'armée nationale syrienne, au sein de formations armées opposantes, ou en tant que civils. Il n'y a ainsi pas de hiérarchie confessionnelle pour les victimes de la situation syrienne.

La « donne sunnite » syrienne se caractérise surtout par le caractère naturellement hétéroclite de cette communauté. Qui en effet saurait dire laquelle des tendances, séculière ou religieuse, l'emporte chez les Syriens sunnites ? Qui saurait affirmer sans ambages que la majorité des membres de cette communauté serait opposée au pouvoir syrien et à son armée, et serait la première à subir les conséquences de ses politiques ? De telles affirmations sont impossibles à vérifier dans les chiffres.

Le caractère hétéroclite prévalant chez les sunnites de Syrie se vérifie tout aussi bien sur les plans politique et intellectuel. Depuis 2011, on a pu entendre des voix, réputées être sunnites, aussi bien défendre l'opposition au régime que composer avec lui ; certains se sont aussi situés dans une position médiane, appelant au changement tout en prônant le maintien des institutions politiques et de leurs représentants, chef d'État en tête. C'est

là une réalité qu'il convient d'assimiler. Les orientations des formations opposantes syriennes<sup>60</sup>, que tant de chancelleries et de médias ont prises pour représentatives de ce que pensait la majorité des Syriens, ont plutôt desservi toute démarche constructive contribuant à une compréhension saine « du conflit syrien ». Les opposants de l'extérieur ne représentaient pas plus une vision syrienne du conflit qu'ils n'incarnaient une représentation sunnite ; les défenseurs du pouvoir syrien n'incarnaient pas plus une posture alaouite qu'ils ne s'exprimaient sous l'effet de la contrainte ; l'Assemblée des Frères musulmans a eu, il est vrai, un ascendant sur les orientations des opposants syriens de l'extérieur surtout, mais elle n'incarne pas pour autant un « point de vue sunnite syrien ».

Le bon sens veut en effet que, si vision arabe sunnite opposante il y avait eu, celle-ci aurait tôt fait de se retourner contre les institutions syriennes, instance exécutive comme armée. Ce fait aurait eu d'autant plus de facilité à prévaloir que l'armée nationale syrienne paraissait être composée, il y a trois ans encore, de plus de 60 % de sunnites<sup>61</sup>. Mais rien de tout cela n'a eu lieu.

La myriade de formations armées opposantes en action sur le terrain syrien<sup>62</sup> paraît certes être fonction d'un agenda tendant vers le religieux, et plus précisément sur un mode islamiste sunnite ; mais, un peu comme dans le cas des Kurdes, on constate aussi que c'est cette variété qui confirme l'éclatement des perspectives, et donc la faiblesse d'un camp que d'aucuns peuvent être tentés de lire à travers une grille sunnite. Aussi nombreuses puissent-elles être, les formations sunnites œuvrant en fonction d'un agenda islamiste sont minoritaires en termes de nombre de personnes ; même les formations qui ont pu être la coqueluche des médias pendant un certain temps, type l'Armée Syrienne Libre (ASL), recrutaient certes en partie dans une base islamiste extrémiste, mais sans pour autant que l'ensemble de leurs membres ne dépassent un pourcentage global modeste. D'aucuns ont pu avoir des sorties effrayantes, tel ce ministre français relativisant en décembre 2012 le radicalisme du Front al-Nosra, extension d'Al-Qaïda en Syrie<sup>63</sup>. Mais au final, c'est la frustration et le dépit d'une population syrienne au bord du gouffre qui ont été utilisés par nombre de personnes (militants, médias...) prédisant la fin du

---

<sup>60</sup> Entendre, celles basées à l'extérieur de la Syrie, même si elles ont disposé de relais à l'intérieur du pays.

<sup>61</sup> Voir Chris Zambelis, « Syria's Sunnis and the Regime's Resilience », *CTC Sentinel*, vol. 8, n° 5, mai 2015. On peut penser que cette proportion a peu varié depuis. Chris Zambelis précise également que beaucoup de sunnites, plutôt que d'être enrôlés au sein de l'armée syrienne, ont été recrutés au sein de la Force de Défense Nationale (FDN), un corps paramilitaire pensé notamment pour éviter que des personnes laissées à leur propre sort ne terminent dans les rangs des rebelles ; or, la FDN formera *in fine* « une composante critique de la machine militaire baathiste » (sic).

<sup>62</sup> Plus de 1 000 formations, croit-on savoir ; il est dur de le vérifier concrètement, mais il ne fait pas de doute que ces formations sont extrêmement nombreuses, même si parmi elles se distinguent des mouvements au demeurant pas toujours exclusivement composés de Syriens.

<sup>63</sup> Sur la polémique, voir Adrien Sénécat, « Laurent Fabius et le « bon boulot » du Front Al-Nosra en Syrie, histoire d'une citation dévoyée », *Les Décodeurs/Le Monde*, 21 mars 2017, [http://abonnes.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/03/21/laurent-fabius-et-le-bon-boulot-du-front-al-nosra-en-syrie-histoire-d-une-citation-de-voyee\\_5098486\\_4355770.html](http://abonnes.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/03/21/laurent-fabius-et-le-bon-boulot-du-front-al-nosra-en-syrie-histoire-d-une-citation-de-voyee_5098486_4355770.html) ; de notre point de vue, la tentative de cet article de relativiser les propos de Laurent Fabius ne suffit pas à inverser le sens des propos du ministre des Affaires étrangères de l'époque.

pouvoir syrien. Le rapport de force militaire et l'agenda politique sont ce qui oppose en premier lieu les parties au conflit syrien, et ce en dépit du fait que, côté « insurgés », le caractère majoritairement sunnite des membres des formations armées est un fait<sup>64</sup>.

La « communauté sunnite » syrienne est si diverse, et ses orientations et affiliations sont si vastes, qu'on ne saurait lui esquisser des traits et contours figés. Certaines figures proéminentes ont été très critiques vis-à-vis du pouvoir syrien dès 2011, mais d'autres étaient plus nuancées. Le cheikh sunnite Mohammed Saïd Ramadan al-Bouti, considéré comme favorable au pouvoir syrien, avait lui-même été assassiné en mars 2013, acte qui aurait pu faire craindre un attisement de « la colère sunnite », ce qui n'a finalement pas eu lieu. Les interlocuteurs de confession sunnite avec lesquels nous nous entretenons de manière régulière sur ce sujet, qu'ils résident en Syrie ou en-dehors, qu'ils soient résidents ou déplacés internes, sont très divisés sur la question syrienne. Cela nous confirme dans le sentiment qu'aucune conclusion ne peut être tirée quant aux inclinations générales que partageraient les membres de la communauté confessionnelle majoritaire du pays. Fait qui reste, somme toute, révélateur des limites de l'apposition d'une lecture politico-confessionnelle à la Syrie, pour le meilleur plutôt que pour le pire.

### 3.5 – *Le (non) scénario de la « côte alaouite »*

Les Alaouites n'en ont pas fini de susciter des fantasmes quant au rôle effectif qu'ils joueraient en Syrie<sup>65</sup>. Que de choses n'a-t-on entendues, à travers les années, sur cette communauté, ses croyances, ses desseins, et surtout les intentions esquissées par un pouvoir syrien dont les éléments-clés relèvent – ou relèveraient – du positionnement de cette communauté.

Beaucoup se passe, en fait, comme si les propos de Michel Seurat sur les Alaouites et leurs supposées réalités structurelles en venaient à expliquer ce dont la Syrie serait invariablement faite. En 1985, Michel Seurat affirmait ainsi que la logique confessionnelle des Alaouites en Syrie donnait encore plus de crédit aux desseins qu'on prête au pouvoir de chercher à mettre en place un « État alaouite ». Selon ce qu'il en disait ainsi à la fin des années 1980, « l'idée d'un « État alaouite » cesse d'être une simple hypothèse d'école. Elle est aujourd'hui colportée par la rumeur publique, comme une menace qui se réaliserait si le régime devait abandonner la capitale. » Et d'ajouter : « Conjoncture d'intellectuels ? Sans doute.

<sup>64</sup> Dès 2013, l'*International Religious Freedom Report 2012* mettait en exergue le fait que les violences et attaques exercées par des sunnites contre des alaouites étaient un fait en Syrie ; l'*International Religious Freedom Report* ne manquera cependant de rappeler aussi que les violences anti-sunnites exercées par des alaouites étaient tout autant une réalité.

<sup>65</sup> On ne saurait assez recommander la lecture, à ce titre, du dossier spécial suivant : Bruno Paoli, « Des Alaouites de Syrie (I) : un autre islam », *Les Carnets de l'Ifpo*. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient (Hypotheses.org), 7 décembre 2012 : <http://ifpo.hypotheses.org/4575>. Pour une vision d'ampleur de l'histoire des alaouites, on pourra se référer utilement à Abdallah Naaman, *Les Alawites : Histoire mouvementée d'une communauté mystérieuse*, Erick Bonnier, 2017.

*Mais aussi perspective s'inscrivant parfaitement dans cette balkanisation que connaît le Moyen-Orient depuis les crises chypriote et libanaise de ces dernières années<sup>66</sup> ». En 2012, cette hypothèse faisait partie des scénarios sur lesquels d'aucuns tablaient<sup>67</sup>, comme pour en ajouter au fait que le pouvoir syrien serait avant tout affaire de clan.*

À l'instar de ce qui prévaut dans le cas de la communauté druze, savoir que pensent et comment s'organisent les alaouites ne saurait probablement être correctement perçu que par les membres intimes de cette communauté. Ésotérisme, solidarité de corps, rites fermés, sont autant de caractéristiques des alaouites. S'ajoute à cela l'importance – au demeurant toute relative – des affiliations claniques, créées par le Mandat français, affiliations dont plusieurs sont réputées à ce jour encore « organiser » les Alaouites<sup>68</sup>.

On en vient cependant trop fréquemment à oublier que, à travers l'histoire, « les Alaouites » n'ont pas toujours été à l'unisson concernant les postures qu'il conviendrait d'adopter sur le plan politique. Sous le Mandat français déjà, cette communauté s'opposait entre qui adhéraient à l'idée de servir la France, et qui rejetait cette idée. Plus tard, à partir des années 1950, des motifs d'opposition encore plus prononcés prévaudront entre baathistes et nationalistes syriens<sup>69</sup> ; ces désaccords provoqueront des clivages profonds dans les relations entre Alaouites<sup>70</sup>. Ces clivages politiques, sans provoquer de scission à proprement dite au sein de la communauté, continuent cependant à faire l'objet de nombreuses discussions aujourd'hui jusque chez les plus jeunes générations. Pour le reste, le tropisme de la majorité de la communauté alaouite de Syrie en faveur du pouvoir syrien tel qu'il avait été institué dès le départ par Hafez al-Assad ne fait pas de doute ; les Alaouites y voient un gage de survie pour leur minorité confessionnelle, dans un contexte où surtout ils redoutent la possibilité pour des tenants de la communauté sunnite de s'en prendre à eux au nom de vengeances historiques<sup>71</sup> et/ou politiques<sup>72</sup>. Mais

---

<sup>66</sup> Michel Seurat, *L'État de barbarie*, Presses Universitaires de France/Proche-Orient (réédition), 2015.

<sup>67</sup> Voir par exemple « Syrie : le plan secret d'Assad pour s'en sortir », *La Dépêche*, 20 juillet 2012, <https://www.ladepeche.fr/article/2012/07/20/1403423-syrie-le-plan-secret-d-assad-pour-s-en-sortir.html>

<sup>68</sup> Soit les Khayyatiyye, les Haddadiye, les Kalabne, les Bachargha, les Matawne, entre autres ; ces affiliations ne sont cependant pas, ou plus, motifs forts de division de la communauté alaouite aujourd'hui.

<sup>69</sup> Adeptes en particulier du courant d'Antoun Saadé, figure vénérée aujourd'hui encore par les Nationalistes syriens.

<sup>70</sup> On a tendance à oublier que, selon ce qu'en veut une histoire répandue en Syrie, le mariage de Hafez al-Assad avec Anissa Makhlof avait failli ne pas avoir lieu pour ces mêmes motifs de désaccord politique, les Makhlof défendant les thèses du nationalisme syrien, cependant que les Assad étaient baathistes.

<sup>71</sup> Même si elle est très loin d'engager l'ensemble de la communauté sunnite syrienne, les alaouites gardent en tête l'exemple d'une fatwa par laquelle le chef religieux sunnite Ibn Taimiya dénonçait, au quatorzième siècle, ce qu'il percevait comme l'hérésie des alaouites (<http://vb.arabsgate.com/showthread.php?t=508830>). Hafez al-Assad tentera de faire adouber la croyance alaouite suite à la proclamation par le dignitaire chiite Moussa al-Sadr du fait que les alaouites étaient d'authentiques musulmans chiites ; mais même dans ce cas, les perspectives de réconciliation religieuse avec les tenants orthodoxes du sunnisme s'avèrent limitées, division sunnisme-chiisme oblige.

<sup>72</sup> Sur le plan religieux, les alaouites, qui font partie d'une scission intervenue au sein du chiisme, comptent ainsi au rang des communautés vues comme impies par les tenants d'une lecture sunnite stricte de l'islam ; on oublie cependant souvent que les alaouites sont tout autant vus comme impies par les chiites duodécimains, ce qui nuance les termes effectifs de l'alliance entre les pouvoirs syrien (dit alaouite) et iranien (dit chiite). Sur un plan plus politique,

cela reste à distinguer de la notion d'allégeance au pouvoir que motiverait un sentiment brut de « solidarité de corps ».

Cela étant, l'image du pouvoir syrien telle qu'elle a prévalu depuis 1970 n'a en rien aidé les alaouites à convaincre de leur distanciation vis-à-vis du pouvoir. L'opacité du pouvoir de Hafez al-Assad, l'accès de nombre d'alaouites à des postes-clés dans l'armée, les services de renseignement ou encore les administrations publiques, ainsi que la polarisation de fait qui a prévalu, dans les esprits, en particulier avec les événements de Hama (1982), sont autant de faits qui en ont rajouté à l'image d'une communauté alaouite perçue comme inconditionnellement inféodée au pouvoir. Dès lors, toute nouvelle embauche d'alaouites au sein des administrations publiques, toute ascension sociale, toute richesse accumulée par des tenants de cette confession, étaient automatiquement perçues comme le fruit de cette double-consanguinité entre la communauté alaouite et les tenants du pouvoir syrien.

S'ajoutent à cela les fantasmes entretenus par la réputation qu'ont les alaouites de pencher en faveur de croyances pas forcément communes aux autres confessions du pays : divinisation de la figure d'Ali, gendre du prophète et quatrième Calife de l'islam ; suspicion de procéder à des rituels réservés aux initiés de la communauté sur lesquels tous les scénarii possibles et imaginables circulent, reléguant les orgies romaines<sup>73</sup> à de timides et ennuyeux cocktails mondains ; entretien de toutes sortes de rumeurs sur les chefs religieux alaouites, les croyances qu'ils entretiennent, leur emprise sur la communauté... les champs de l'imaginaire sont larges, et il va de soi que la nature dictatoriale du pouvoir de Hafez al-Assad, et celle plus à proprement parler autoritaire du règne de Bachar al-Assad<sup>74</sup>, renforceront ces perceptions. Le tropisme d'Anissa al-Assad, femme de Hafez al-Assad, en faveur des chefs de la communauté alaouite, la passion particulière qu'elle entretenait envers ces leaders spirituels et leurs indications, expliqueront en bonne partie la perpétuation des idées reçues sur les alaouites.

Dans les faits, la posture des alaouites n'a jamais réellement été ambiguë sur le plan politique. Malgré les désaccords que pouvaient avoir certains d'entre eux avec les politiques développées par le pouvoir, particulièrement sur le plan interne syrien, celui-ci ne demeurait pas moins perçu à la fois comme la raison pour l'entretien de périls vis-à-vis de la communauté<sup>75</sup> et la condition pour assurer sa protection. C'est probablement de

---

les alaouites redoutent de voir des tenants stricts du sunnisme pouvoir aller jusqu'à opérer des massacres au sein de leurs communautés afin de venger les événements de Hama (1982).

<sup>73</sup> Ou du moins, ce que l'on croit en savoir sur le plan de la débauche et des pratiques extrêmes.

<sup>74</sup> Nous usons de ce qualificatif en ayant conscience du désaccord profond qu'il peut provoquer chez certains observateurs de la Syrie contemporaine.

<sup>75</sup> Le pouvoir ayant nécessairement à adopter des décisions et politiques qui pourraient être rejetées par une majorité de la population, à commencer par les membres de la communauté sunnite.

ce fait que, avant 2011, les vocations alaouites officielles à s'opposer au pouvoir syrien sont demeurées soit limitées en nombre<sup>76</sup>, soit volontairement discrètes.

Avec 2011, les voix alaouites opposantes se feront bien plus audibles ; mais elles seront aussi extrêmement limitées en nombre, et en impact. Pour beaucoup, ce sont des voix d'intellectuels ou d'artistes alaouites<sup>77</sup> que l'on entendra s'élever à l'encontre du pouvoir, certaines d'entre elles allant même jusqu'à inviter la communauté alaouite syrienne à opérer un sursaut et à dénoncer haut et fort le gouvernement et le pouvoir syriens. Mais en dépit des apparences<sup>78</sup>, ces exemples resteront rangés au rang des exceptions ; ni ces voix, ni la désignation par Paris d'un « représentant » alaouite pour l'opposition syrienne, en la personne de Monzer Makhous, ne reflèteront la réalité syrienne. Les alaouites, dans leur grande majorité, par instinct de survie plutôt que par solidarité de corps, avaient décidé de soutenir le *statu quo*, et de combattre même au sein de l'armée syrienne. Les témoignages en provenance des régions de la côte syrienne à forte population alaouite font ainsi état de ce que, dès les premiers mois du soulèvement de 2011, les corps de soldats alaouites tombés au combat étaient renvoyés à leurs familles à une cadence régulière et importante.

Le pouvoir syrien a évidemment joué sur les logiques de *'asabiya* et d'allégeance présumée des membres de la communauté alaouite en sa faveur, pour augmenter son assise. Côté preuves visuelles, en témoigne, plus que tout, la manière par laquelle les *Chabbiha*, tas de muscles dont la majorité semblent être de confession alaouite, ont pu quadriller les quartiers et villes acquises au pouvoir syrien afin d'y dissuader tout esprit contestataire<sup>79</sup>. Mais si on peut penser que l'appareil d'État syrien a pu redouter, aux débuts des événements, de voir la communauté alaouite syrienne se diviser entre adeptes et opposants au pouvoir<sup>80</sup>, on peut tout aussi bien comprendre que le pouvoir a eu tôt des raisons de se sentir rassuré. Outre que les éléments indiquant un possible sursaut de la part des alaouites contre le pouvoir ne se sont pas avérés concluants, les témoignages et la nature des mouvements de déplacés internes font valoir le fait que les alaouites fuyant les situations de violences se sont repliés sur leurs fiefs d'origine. S'ajoute à cela un point capital, que nous avons déjà mentionné plus haut : le fait que les membres d'autres communautés (des Arabes sunnites en l'occurrence) ont finalement privilégié, dans leur repli, des zones placées sous le contrôle de l'armée syrienne. C'est ce qui

---

<sup>76</sup> Hypothèse pour laquelle nous penchons.

<sup>77</sup> Telles furent la cinéaste Fadwa Soulayman, ou l'écrivaine Samar Yazbek.

<sup>78</sup> [https://www.youtube.com/watch?v=r\\_7UPy6sitA](https://www.youtube.com/watch?v=r_7UPy6sitA)

<sup>79</sup> La mention du rôle des *Chabbiha* dans les évolutions syriennes était intervenue tôt déjà, comme en témoignait par exemple en août 2012 déjà le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme ; voir le communiqué « Syrian Government forces and anti-Government groups responsible for war crimes: UN Commission of Inquiry », 15 août 2012, [http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/PRColSyriaI5082012\\_en.pdf](http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/PRColSyriaI5082012_en.pdf)

<sup>80</sup> Hypothèse en rien exclue.

explique pourquoi le pouvoir syrien contrôle, aujourd'hui, un territoire sur lequel se concentrent les deux tiers de la population restée dans le pays.

Quid donc de l'avenir des alaouites ? De notre point de vue, et à un moment où tout indique que le pouvoir syrien a gagné la bataille pour le pouvoir en Syrie, les alaouites continueront à être du côté du régime, en premier lieu parce que c'est le meilleur garant de leur existence.

On peut néanmoins se demander si les déplacés internes alaouites<sup>81</sup> reviendront, une fois les combats terminés, vers les lieux où ils avaient initialement élu résidence. Les témoignages provenant des zones à majorité alaouite font valoir le fait que le retour vers ces lieux continuerait à être envisagé par une majorité des déplacés internes alaouites, ne serait-ce que pour des raisons de survie économique. Contrairement à ce que l'on peut souvent croire, les alaouites forment tout sauf une catégorie nantie de la population syrienne ; la modestie de la condition de beaucoup d'entre eux reste la caractéristique majeure de cette communauté.

Quid dès lors de tout ce qui se disait sur la possibilité pour les alaouites de se replier sur la côte syrienne et d'y proclamer, au besoin, un « État alaouite » ? De fait, cet « État alaouite » existe, même s'il conviendrait plutôt d'y voir un État alaouite sur lequel vivent également d'autres communautés confessionnelles, dont beaucoup sont tout aussi intéressées par leur survie. C'est pourquoi, pour des raisons tant politiques que démographiques, l'hypothèse de la création d'un « Alaouistan » nous semble, dans le meilleur des cas, repoussée aux calendes grecques. Il en va de même pour les possibilités de partition relatives aux autres communautés syriennes, Kurdes mis à part. Des lignes de fracture territoriales virtuelles existent certes aujourd'hui en Syrie, mais elles ne nous semblent pas devoir mener à une division *de facto* du pays, ni côté alaouite, ni côtés chrétien ou arabe sunnite. Comme le fait remarquer Yves Aubin de la Messuzière, « (...) les scénarios d'un État alaouite, d'une cantonisation de la Syrie ou d'un « Sunnistan », couvrant une partie du territoire irakien, font partie des fantasmes de géopoliticiens occidentaux. Un régime fédéral, qui deviendra probablement une réalité en Irak, n'est pas adapté à la réalité syrienne, marquée par l'imbrication de populations d'obédiences religieuses et ethniques diverses<sup>82</sup> ».

### 3.6 – Les « autres » communautés

Nous avons concentré notre attention sur les communautés nous paraissant les plus importantes dans le contexte syrien, que ce soit du point de vue de leur nombre, de

<sup>81</sup> Les mouvements de déplacés au sein de la communauté alaouite de Syrie ont prévalu tôt dans le conflit ; voir Gabriella Keller, « Les violences religieuses en Syrie créent une ségrégation entre sunnites et alaouites », *IRIN news*, 24 juin 2013, <http://www.irinnews.org/fr/report/98289/analyse-les-violences-religieuses-en-syrie-cr%C3%A9ent-une-s%C3%A9gr%C3%A9gation-entre-sunnites-et-alaouites>

<sup>82</sup> Yves Aubin De La Messuzière, *Monde arabe, le grand chambardement*, Éditions Tribune du Monde, 2016.

leur positionnement, ou de leur impact sur les évolutions traversées par le pays depuis 2011. Mais pour autant cela ne doit pas nous faire oublier que maints autres groupes confessionnels syriens existent, et mériteraient une égale attention. Il faut cependant se rendre également à l'évidence et convenir de ce que Turkmènes, Circassiens, Ismaéliens, chiites duodécimains ou même juifs ne paraissent pas réellement en position de faire valoir leur posture en tant que communautés, pour des raisons de nombre et/ou de localisation géographique. Les perspectives liées à ces communautés restent cependant intéressantes, à défaut d'être réellement déterminantes. On notera, à titre d'exemple, comment, dans la ville de Hassaké, la communauté syriaque orthodoxe avait pu se sentir déboussolée depuis la fuite du pays, en 2013, de l'évêque Maurice Amsi ; ce n'est qu'en 2017 qu'elle retrouvera un nouveau leader religieux, en la personne de l'archevêque Maurice Amseeh<sup>83</sup>. Surtout, la communauté syriaque orthodoxe s'était divisée depuis 2011, entre partisans du pouvoir syrien, et opposants qui créeront une structure dénommée Conseil militaire syriaque (*Mawtbo Fulhoyo Suryoyo*, MFS). Le MFS, allié à des formations kurdes<sup>84</sup>, se joindra – en toute logique – aux Forces Démocratiques Syriennes (FDS). En dépit de quelques faits d'armes contre Daech, et d'une volonté assumée de sa part de libérer « Gozarto<sup>85</sup> » (i.e. la Jazeera syrienne), on ne peut pas dire que le MFS ait réellement fait basculer les perspectives, ni pour ce qui relève de la guerre en cours en Syrie, ni même pour ce qui se rattache au renforcement des perspectives de la communauté syriaque orthodoxe, dont beaucoup de membres comptent au rang des exilés<sup>86</sup>.

La même situation prévaut pour le cas d'autres communautés qui, probablement malgré elles pour la plupart, ont dû se positionner politiquement aux fins de sauver leurs perspectives individuelles et collectives. Leur cas indique, tout autant que ceux des exemples que nous avons détaillés jusqu'ici, que la donne communautaire est un fait en Syrie. Certains le déploreront, d'autres y verront un état des faits naturel et pas forcément inquiétant. Les deux postures, pessimiste et optimiste, peuvent se justifier, sans pour autant que l'on puisse clairement dire laquelle des deux l'emportera au final.

---

<sup>83</sup> AFP, 19 août 2017, repris par <https://www.swissinfo.ch/spa/los-cristianos-ortodoxos-en-siria-reciben-con-esperanza-a-un-nuevo-obispo/43455310>

<sup>84</sup> Kévin Boucaud-Victoire, « Un nouvel évêque redonne espoir aux syriaques orthodoxes », *Aleteia*, 21 août 2017, <https://fr.aleteia.org/2017/08/21/un-nouvel-veveque-redonne-espoir-aux-syriaques-orthodoxes/>

<sup>85</sup> Léo Kersauzie, « La milice chrétienne syriaque qui combat l'État islamique – Entretien avec son commandant », *Medias-Presse.info*, 9 novembre 2014, <http://www.medias-presse.info/la-milice-chretienne-syriaque-qui-combat-letat-islamique-entretien-avec-son-commandant/17869/>

<sup>86</sup> Mathieu Perreault, « Réfugiés syriaques : Un nouveau diocèse canadien pour les réfugiés syriaques », *La Presse*, 28 février 2016, [http://plus.lapresse.ca/screens/246ff5b7-31d7-4600-8ee1-23f1edc6fc63\\_7C\\_0.html](http://plus.lapresse.ca/screens/246ff5b7-31d7-4600-8ee1-23f1edc6fc63_7C_0.html)

## CONCLUSION

Il ne faut pas s'y tromper : il y a bel et bien un fait communautaire en Syrie. Le fait pour beaucoup de Syriens dont le pouvoir en place de parler de « coexistence », « sans discrimination », de toutes les communautés de Syrie est en soi une reconnaissance de ce que les affiliations ethniques et communautaires sont existantes, vivaces voire structurées au niveau identitaire.

Cet état de fait ne révèle cependant pas pour autant le sectarisme rigide que d'aucuns cherchent à voir dans les relations entre communautés syriennes. Qu'on le veuille ou non, l'appartenance communautaire est une réalité sociale, sociologique, géographique, démographique, qu'ont confirmée pour beaucoup les mouvements de déplacés internes tels qu'ils se sont organisés depuis 2011. Pour les minorités syriennes en particulier, la recherche de la protection s'est faite à travers un retour soit vers le berceau d'origine, soit vers les lieux de regroupements communautaires permettant de rester « entre soi ». Mais cette donnée ne s'est pas traduite par des tensions et affrontements communautaires francs, pas même dans les régions dans lesquelles a pu prévaloir un vide politique. Le communautarisme s'est, au contraire, très bien accommodé du sentiment d'affiliation nationale. Il a même bénéficié, *in fine*, au pouvoir syrien en place. Savoir cependant si les Syriens sont une majorité à adhérer aux structures en place, et dans ce cas, s'ils le font plutôt par conviction ou plutôt par lassitude et volonté de retrouver stabilité et sécurité, relève d'un large débat. Parmi les nombreux sunnites s'étant placés sous protection de l'armée syrienne, beaucoup étaient opposants au pouvoir en place, mais ce n'est pas pour autant que les termes de cette opposition étaient d'essence communautaire.

Selon notre appréciation, le communautarisme n'engloutira pas la Syrie, et il n'aura pas raison de son avenir. Les thématiques fondamentales pour l'avenir de la Syrie résident bien plus largement dans des questions telles que le désarmement des milices et groupes combattants œuvrant au bénéfice du pouvoir syrien (type *chabbiha*) ou de ses opposants, le prix auquel la « Concorde » syrienne pourra prévaloir à terme, les conditions dans lesquelles réfugiés et exilés se sentiront en mesure de rentrer dans leur pays sans pour autant avoir à être victimes de représailles, le temps qu'il faudra au pays pour rattraper plusieurs retards générationnels dus à cette guerre qui, par ailleurs, ne donne pas encore de signes concrets de fin réelle à ce stade... La récupération de territoires par le pouvoir syrien est en cours, mais la capacité pour ce même pouvoir à recouvrir la légitimité aux yeux d'une majorité écrasante de la population et de la dite communauté internationale restera pour sa part sujette à interrogations. Ces années de guerre ne peuvent laisser aucune société intacte, et posent la question de l'avenir des mécontents et opposants

au pouvoir, et des conditions auxquelles ils pourraient participer de la cimentation du contrat social.

Bien que nous ne l'ayons pas évoquée en profondeur dans le cadre de cette étude centrée sur les minorités syriennes, une autre question doit être gardée à l'esprit : quid des alliances et soutiens opérés par des États étrangers vis-à-vis de forces et/ou de communautés spécifiques en Syrie ? Si l'insurrection syrienne est à majorité sunnite, et si la nature des soutiens de celle-ci est connue (Arabie saoudite, Qatar, Jordanie, Turquie, États-Unis, France, Royaume-Uni...), le pouvoir syrien et les acteurs œuvrant en sa faveur ont aussi bénéficié d'un appui conséquent de la part de la Russie, de l'Iran, mais aussi du Hezbollah libanais ou encore des Forces de Mobilisation Populaires (FMP) irakiennes. Nous demeurons convaincus de ce que, dans un cas comme dans l'autre, la volonté pour les acteurs étrangers engagés dans le conflit syrien de soutenir des orientations politiques plutôt que communautaires est ce qui a primé ; mais les guerres qui se sont superposées jusqu'ici dans le contexte syrien, et l'ascendant qu'elles ont donné à certains acteurs plutôt qu'à d'autres, font maintenant que la Syrie sera dorénavant plus franchement située dans l'orbite iranienne et, surtout, russe, que ce n'était le cas précédemment. Ce qui a changé, c'est que ces deux acteurs sont maintenant mieux positionnés, plus forts, et donc plus à même d'exploiter les failles syriennes au profit de leurs stratégies régionales. La tentation de chercher à priver l'Iran d'une pièce majeure de son architecture sécuritaire régionale aura ainsi été plus forte que le bon sens, mais elle aura conduit à un effet contraire de renforcement des atouts régionaux de Téhéran.

Transparaît aussi aujourd'hui le fait que le flou est certes total pour ce qui concerne la définition de l'avenir réel qui attend la Syrie, mais que dans le même temps, et contrairement à certaines apparences, la société syrienne a prouvé une réelle capacité de résilience aux effets pervers et rédhibitoires du communautarisme. L'instrumentalisation du communautarisme a été en vigueur, tant par le pouvoir syrien que par beaucoup de ses opposants ; mais les visées de chacun de ces camps n'ont évidemment pas été les mêmes. Côté pouvoir, le maniement du communautarisme se faisait, avant 2011 déjà, dans l'intention de consolider l'assise du régime ainsi que sa conception du maintien des équilibres nationaux ; cette tendance de sa part s'est confirmée après 2011. Côté opposition(s) armée(s), beaucoup ont profité d'une surexposition médiatique pour accuser le régime de communautarisme et de massacres, tout en minimisant certains actes commis par leur propre camp.

Nous pensons ainsi que le fait syrien ne cédera pas de sitôt aux autonomismes ou aux séparatismes de types ethnique ou confessionnel ; la Syrie ne paraît partie, à ce stade, ni pour une fragmentation interne, ni même pour une fédéralisation d'ampleur. Pour autant, il sera difficile pour Damas de nier l'existence d'une exception kurde – entre autres –, et il lui faudra reconnaître par conséquent des dispositions d'exception au bénéfice de cette communauté et de ses représentants. Certes, il faut s'attendre à ce que le pouvoir

se montre plutôt ferme quant aux concessions réelles qu'il sera disposé à faire « aux Kurdes », soucieux qu'il sera de ne pas donner l'impression d'une perte de souveraineté de sa part. De plus, la fragmentation du champ politique kurde est tout aussi à l'avantage du pouvoir syrien, qui pourra ainsi se réfugier pendant un certain temps derrière l'absence de cohésion des Kurdes pour opérer une fuite en avant sur la question de ces négociations. Mais cela ne devrait pas changer grand-chose sur le fond : tôt ou tard, le pouvoir syrien devra opter, *a minima*, pour une forme de décentralisation en faveur des Syriens kurdes. Décentralisation qui ne manquera pas de susciter des vocations similaires dans le cas d'autres communautés, posant dès lors la question d'une mise en application réelle de plusieurs des termes du décret 107/2011 sur la décentralisation.

Le visage de la Syrie a incontestablement changé au bout de tant d'années de guerre, mais il faut croire que les fondamentaux du pays demeurent globalement les mêmes. Quelle sera la réalité du pays dans cinq, dix, voire vingt années ? Personne ne saurait réellement le dire à ce stade. Mais, aussi poussé que s'avère le changement, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il aille jusqu'à justifier les atrocités et bouleversements qui ont prévalu jusqu'ici en son nom, et pour lesquels se dégage une responsabilité collective.



## FOCUS I

### Une ingénierie démographique dans le nord-est de la Syrie dominée par la question kurde – par Cyril Roussel

C'est bien avant l'arrivée du parti Baath au pouvoir en 1963, que les Kurdes de Syrie ont commencé à subir une politique de discrimination culturelle et d'arabisation forcée sur tout leur territoire. Le Baath a poursuivi et renforcé le processus, en mettant progressivement en place un ensemble de mesures spécifiques pour intégrer de force la Djézireh un temps considérée comme le nouveau front pionnier de développement baathiste<sup>1</sup>. Avant 1963, le régime de Qudsi-Azm avait pris les premières mesures spécifiques contre les Kurdes dans cette région de marge, à commencer par le décret de loi n° 93 destiné à organiser un recensement (le 23 août 1962) en Djézireh : les résultats furent falsifiés et la nationalité syrienne fut retirée à plusieurs dizaines de milliers de Kurdes. Avant encore, à l'époque de la République arabe unie (union de l'Égypte et de la Syrie de 1958 à 1961, sous un régime dominé par Nasser), les noms kurdes de centaines de localités avaient été arabisés ; l'usage de la langue kurde fut interdit à l'école et dans l'administration.

L'objectif prioritaire de tous ces régimes nationalistes était de modifier peu à peu la démographie des régions peuplées majoritairement de Kurdes (Djézireh, Kobané, Afrin) et d'effacer la présence kurde. Ainsi, la peur de la dilution de l'identité kurde demeure présente, depuis les années 1930, chez les élites nationalistes kurdes qui avaient déjà ressenti la politique de Damas comme une menace dès l'entre-deux guerres, alors que la Djézireh bénéficiait d'un statut particulier sous le Mandat français<sup>2</sup>. L'envoi des premiers fonctionnaires damascènes en Djézireh fut perçu à l'époque comme une volonté de coloniser et d'arabiser la région. Pour ces raisons, beaucoup de Kurdes considèrent Damas comme l'élément colonisateur sur leurs terres depuis le départ des Français de la Haute-Djézireh en 1946.

L'arrivée du parti Baath au pouvoir en 1963, et la mise en place de sa politique, ressentie comme discriminatoire, furent particulièrement mal acceptées dans ces régions. Et cette politique allait crescendo : de l'imposition d'un contrôle administratif vers un durcissement des mesures de citoyenneté, perçue comme une stratégie pour éliminer l'élément kurde de Syrie. Ces projets avaient pour but de prévenir l'autonomie kurde dans le nord

---

<sup>1</sup> Myriam Ababsa, *Idéologies et territoires dans un front pionnier : Raqqa et le projet de l'Euphrate en Jazira syrienne*, Thèse de doctorat de géographie, Université de Tours, 2004, 561 p.

<sup>2</sup> L'envoi de fonctionnaires damascènes par le bloc national en Djézireh, sous Mandat français, déclencha une crise en 1937 durant laquelle chefs de tribus kurdes et notables chrétiens poussèrent la population locale à réclamer une autonomie sous protection française.

du pays. Il fallait empêcher l'émergence d'un Kurdistan syrien. Le parti Baath syrien observait le mouvement nationaliste kurde en Irak (la révolution kurde de Barzani déclenchée dès 1961) d'un œil inquiet. À cette époque étaient diffusées de nombreuses publications antikurdes par des nationalistes arabes irakiens ; elles avaient un écho à Damas. La politique d'arabisation était alors une réponse.

## I – L'arabisation du Kurdistan syrien

### I.1 – La « ceinture arabe » : contrôler le territoire kurde

En 1963, le lieutenant baathiste Mohammed Talab Hilal<sup>3</sup> – section police politique (*Al-Shou'ba al-siyasiyyeh*) de Hassakeh – présenta un rapport<sup>4</sup> aux autorités syriennes sur la présence kurde en Djézireh qui comportait diverses propositions pour traiter la menace que représentaient les Kurdes pour le jeune pays. Selon Jawad Mella, ce projet consistait en « un plan discriminatoire, qui avait pour but d'exterminer les Kurdes dans la partie occidentale du Kurdistan »<sup>5</sup>. Ce plan fut adopté et réalisé dans tout le Kurdistan syrien mais de façon partielle et étalée dans le temps (1966-1976). Il s'agissait d'un programme d'arabisation qui consistait en premier lieu à inciter les populations kurdes à quitter leurs régions et en second lieu à déplacer des populations arabes dans les territoires kurdes afin de former une « ceinture arabe ». Le véritable objectif de ce plan n'était pas seulement d'étouffer un projet autonomiste kurde, mais également de garantir le contrôle de Damas sur cette région stratégique, riche en pétrole et en gaz, en eau et en ressources agricoles. C'est un argument qui s'applique également au contexte irakien ou turc, pays dans lesquels des méthodes similaires ont été adoptées.

*« Another reason why control of Kurdistan has recently become more important is that its oil and water resources have grown in significance since the second world war. No government will willingly surrender control of its oilfield in the Kurdish region, Rumayln (Syria), Batman and Silvan (Turkey), or Kirkuk and Khaniqin (Iraq). With population growth and the increased demand for energy and more extensive irrigation, water is rapidly becoming more important than oil »<sup>6</sup>.*

Ce rapport se divise en deux parties : l'une montre la dangerosité des Kurdes pour l'intégrité de la Syrie ; l'autre propose des solutions pour faire face au « péril » kurde. Pour le fonctionnaire syrien, la présence kurde demeure une menace sur le contrôle des

---

<sup>3</sup> Le lieutenant Mohammed Talab Hilal devint d'abord gouverneur de la province de Hama, puis ministre de l'Approvisionnement dans le cabinet Zouayyen, en récompense de ses efforts pour traiter la question kurde.

<sup>4</sup> Mohammed Talab Hilal, *Étude de la province de la Djézireh : perspective nationale, sociale et politique*, Al-Hassakeh, Syrie, 1963, 160 p.

<sup>5</sup> Jawad Mella, *The colonial Policy of the Syrian Baath Party in western Kurdistan*, édition Xlibiris, London, 2004, 448 p.

<sup>6</sup> David McDowall, *A modern History of the Kurds*, I.B. Tauris, London, 2000, 504 p.

richesses stratégiques du pays (ressources naturelles et agricoles donc). Mais c'est aussi, selon lui, une menace pour l'unité du pays. Le nationalisme kurde n'est pas compatible avec le nationalisme arabe : c'est un obstacle évident pour réaliser l'unité arabe, comme l'union entre la Syrie et l'Irak<sup>7</sup>. L'auteur évoque également les revendications kurdes et la création hypothétique d'un pays kurde qui divisera les deux pays arabes. Cela est présenté comme un « *complot occidental dirigé par Israël pour diviser davantage le monde arabe* »<sup>8</sup>.

Ainsi, les solutions que l'officier propose demeurent radicales. Elles sont destinées à éviter à son pays de vivre le scénario irakien, pays en proie à une révolte kurde de grande ampleur.

Il présente son plaidoyer en douze points :

1. Faciliter l'exode des Kurdes vers l'intérieur de la Syrie.
2. Adopter une politique de cantonnement des populations dans l'ignorance, en ne construisant pas d'établissements scolaires dans les régions kurdes.
3. Retirer la nationalité syrienne aux Kurdes considérés comme ressortissants turcs et corriger le registre d'état civil ; puis organiser un nouveau recensement, afin d'expulser les Kurdes du pays.
4. Fermer l'accès au travail pour les Kurdes, afin de les mettre dans une situation d'instabilité qui les pousserait à émigrer vers l'extérieur. Priver les Kurdes de terrains agricoles et distribuer ces terrains aux éléments arabes via la réforme agraire.
5. Développer une large propagande parmi les Arabes afin de créer un sentiment d'insécurité néfaste pour les Kurdes.
6. Remplacer les imams kurdes dans les mosquées par des imams arabes et interdire l'usage de la langue kurde lors des manifestations publiques ou lors du prêche religieux.
7. Créer chez les Kurdes de Syrie une situation de conflit pour les diviser et les affaiblir.
8. Implanter des éléments arabes dans les régions kurdes et plus spécifiquement sur la frontière syro-turque pour créer un « barrage » destiné au contrôle des Kurdes ; favoriser leur expulsion pour les remplacer par des populations arabes pauvres mais nationalistes.

---

<sup>7</sup> Le panarabisme était un des programmes du Baath à l'époque.

<sup>8</sup> Ismet Chériff Vanly, *La persécution du peuple kurde par la dictature du Baath en Syrie*, Amsterdam, document publié par l'Institut de kurde de Paris, 1968, 40 p.

9. Transformer cette ceinture frontalière en une zone militaire telle un front, pour faciliter la mise en place de la ceinture arabe.
10. Créer des fermes collectives sous contrôle des Arabes dans la zone kurde frontalière et les autoriser à porter des armes<sup>9</sup>.
11. Interdire le vote pour les Kurdes lors d'élections.
12. Ne pas donner la nationalité syrienne aux Kurdes désireux de s'établir dans la Djézireh.

Des auteurs, favorables à la cause kurde, commentent alors le rapport en ces termes :

*Une part de « la population rurale kurde vivant le long des frontières turques et irakiennes devait être évacuée de force. Ces paysans avaient le choix entre l'émigration vers d'autres pays ou le transfert collectif opéré par le gouvernement vers la région d'Al-Radd ou d'autres régions désertiques d'el-Hassaka, où pratiquement aucune plante ne pouvait pousser à cause du sol saturé de sel et du manque d'eau. Des bédouins arabes ou "fellahin" venus d'autres régions devaient être installés dans les villages kurdes »<sup>10</sup>.*

La mise en place de la « ceinture arabe » débuta à partir de 1966 par des mesures dans le cadre de la Réforme agraire, destinées à écarter les Kurdes de la propriété foncière dans les secteurs kurdes près de la frontière turque et de la frontière irakienne (bec de canard syrien). Le procédé a consisté à exproprier bon nombre de propriétaires kurdes pour transférer les terres les plus fertiles à des colons arabes<sup>11</sup>. Cette stratégie pouvait se lire dans la manière dont a été menée la Réforme agraire dans les zones peuplées de Kurdes. Par exemple, aucun grand propriétaire arabe n'a vu ses terres redistribuées à des paysans<sup>12</sup> (kurdes de surcroît), alors qu'ailleurs en Syrie ce procédé était destiné à créer une classe paysanne fidèle au parti Baath.

Le plan de création d'une « ceinture arabe », telle que définie par le Gouvernement pour la Djézireh, devait consister à l'origine à vider partiellement et à arabiser une longue bande de terres arables, qui s'étendait sur 280 km le long de la frontière turque, sur une largeur de 10 km. « Aux endroits où l'on y avait découvert du pétrole, cette distance pouvait

---

<sup>9</sup> Sur le modèle des colonies juives en Palestine. Abdalbasset Seida, *La question kurde en Syrie*, L'Harmattan, Paris, 2005, 204 p.

<sup>10</sup> Ismet Chériff Vanly, *Le problème kurde en Syrie : plans pour le génocide d'une minorité nationale*, publication du comité pour la défense des droits du peuple kurde, Paris, 1968, 40 p.

<sup>11</sup> Julie Gauthier, « Syrie : le facteur kurde », *Outre-Terre*, n° 14, 2006, pp. 217-231.

<sup>12</sup> « À partir de 1963, les régimes baassistes ont adopté en Djézireh, qui comptait la moitié des superficies cultivées du pays, une politique pragmatique qui consistait à favoriser l'émergence d'une classe de propriétaires moyens, fidèles au parti, tout en laissant les grands « féodaux » conserver les bases de leur richesse ». Myriam Ababsa, « Crise agraire, crise foncière et sécheresse en Syrie (2000-2011) », *Développer en Syrie : Retour sur une expérience historique*, Presses de l'Ifpo, Beyrouth, 2014, pp. 111-134. Disponible sur : <http://books.openedition.org/ifpo/6549>.

être étendue à 15 km »<sup>13</sup>. Les grands bénéficiaires du plan d'arabisation du territoire furent les tribus arabes. Le pouvoir central s'appuya sur certaines d'entre elles, qui furent enregistrées comme propriétaires des terres agricoles : par exemple, « *Daham Al-Hadi et d'autres chefs de la tribu nomade des Chammar en profitèrent pour occuper certains villages kurdes, souvent avec l'appui des forces de sécurité syrienne* »<sup>14</sup>.

Les Kurdes, habitants de la zone visée par le plan d'arabisation, résistèrent pacifiquement en certains endroits, mais cela n'empêcha pas l'État de mettre en pratique son plan par la force. Il envoya des employés de l'État, accompagnés par des membres des forces de sécurité, dans le but de faciliter l'implantation de populations arabes en Djézireh. Plusieurs villageois kurdes qui s'y opposaient furent arrêtés et torturés, parmi lesquels des membres du parti démocrate kurde en Syrie (P.D.K.S). En 1966, le plan d'arabisation était en marche quand la mobilisation des partis politiques kurdes incita le régime à redéfinir sa politique. Damas ne pouvait risquer de déclencher un soulèvement populaire comme en Irak, qui aurait été difficile à mâter. Le projet de « ceinture arabe » fut alors révisé à la baisse.

Aux mesures radicales qui prônaient la déportation, les autorités préférèrent l'établissement de fermes d'État modèles et de villages d'implantation de peuplement arabe, ce qui entraînait parfaitement dans le cadre de la politique de la Réforme agraire. Le but n'était pas différent cependant : confisquer des terrains aux Kurdes et proposer la terre agricole en exploitation à des paysans arabes. La politique d'arabisation pouvait donc se poursuivre de manière insidieuse dans la région de Djézireh, ainsi que dans celles d'Afrin (localité de Jindires) et de Kobané.

Mais l'action la plus emblématique pour accroître le caractère arabe de la Djézireh s'est produite sous le régime de Hafez al-Assad, lorsque l'État syrien a transféré des populations arabes d'une zone à l'ouest de Raqqa, vers la frontière turque entre Dereck et Sarikaniyeh. Il s'agissait de familles qui avaient perdu une partie de leurs terres à la suite de la mise en eau du lac Hafez al-Assad après l'achèvement de la construction du barrage de Tabqa en 1973 (nommé « barrage de la révolution »). 41 villages de colonisation de peuplement arabe (*iskan*) furent construits en Djézireh pour accueillir une partie des « submergés » (*ma'murun*)<sup>15</sup> des 66 villages et 126 hameaux inondés, soit près de 60 000 personnes<sup>16</sup> : ces nouveaux villages constituent un long chapelet qui vient rompre l'unité démographique kurde de cette région, comme on peut le constater sur la carte de

<sup>13</sup> Ismet Chériff Vanly, *Le problème kurde en Syrie*, op. cit.

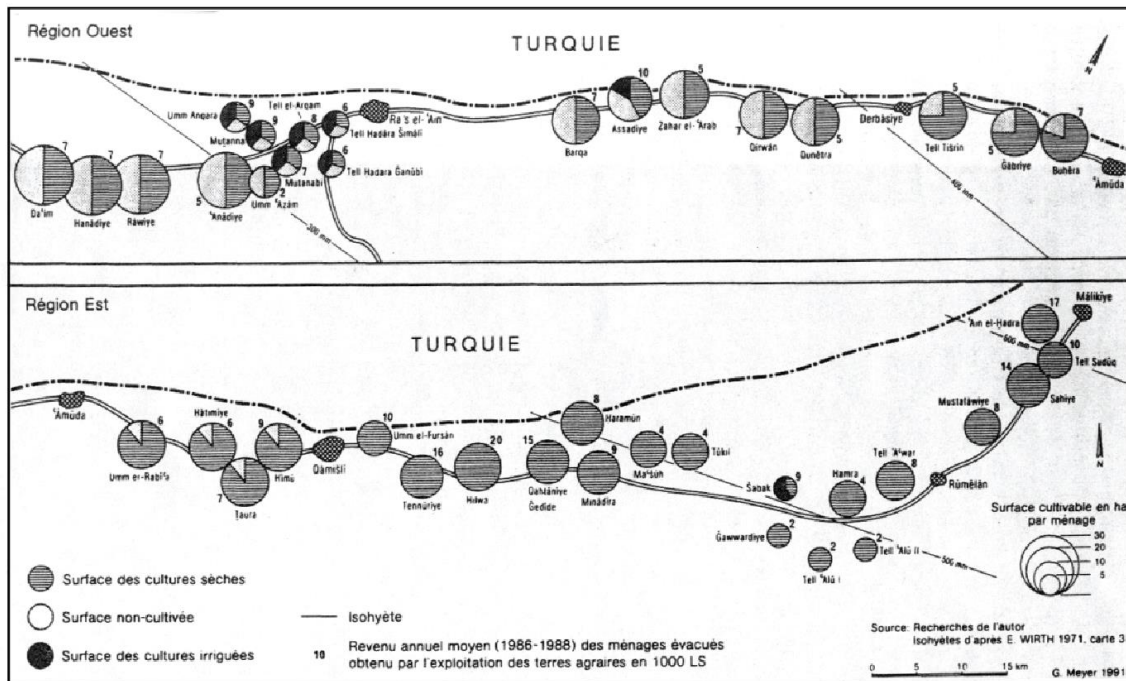
<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> Myriam Ababsa, *Idéologies et territoires dans un front pionnier : Raqqa et le projet de l'Euphrate en Jazira syrienne*, op. cit., p. 180.

<sup>16</sup> Chiffre officiel qui a pu être sous-estimé comme le souligne Myriam Ababsa qui cite le chef de la tribu des Walda. Le cheikh parle quant à lui de 180 000 personnes qui furent déplacées, dont 118 000 réinstallées dans le nord de la province de Hassakeh. Une partie d'entre eux aurait alimenté la construction de la « ceinture arabe » (Myriam Ababsa, *Idéologies et territoires dans un front pionnier : Raqqa et le projet de l'Euphrate en Jazira syrienne*, op. cit., p. 181).

Günter Meyer<sup>17</sup>. L'auteur évoque l'arrivée de 25 000 paysans arabes dans ces villages de colonisation entre 1972 et 1977. Cet événement est la concrétisation d'une partie du plan préconisé par Mohammad Talab Hilal.

**CARTE 1 : CULTURES ET REVENUS DANS LES VILLAGES DES EVACUES DANS LA PROVINCE DE HASSAKA**



Source : Günter Meyer, 1990.

## 1.2 – Discrimination culturelle des Kurdes et « arabisation de l'emploi »

Ce processus d'arabisation du territoire était aussi accompagné d'une oppression culturelle, c'est-à-dire l'interdiction d'utiliser la langue kurde dans les lieux publics ou à l'école, dans l'administration, ainsi que dans les régions kurdes, les municipalités ou gouvernorats. Il était également impossible de pratiquer une activité culturelle ou musicale kurde sans risquer d'être arrêté et inculpé devant les tribunaux. Ainsi, la célébration de *Newroz* (nouvel an kurde) était passible de prison. Toutes les publications en kurde étaient interdites.

Pour Abdulbaset Seida, « les zones kurdes font partie des régions les plus négligées et sous-développées du pays »<sup>18</sup>. S'il est difficile de vérifier scientifiquement de telles affirmations,

<sup>17</sup> Günter Meyer, « Rural Development and Migration in Northeast Syria », in Muneera Salem-Murdock, Mickaël M. Horowitz, Monica Sella (dir.), *Anthropology and development in North Africa and the Middle East*, New York, Westview Press, 1990, pp. 245-278.

<sup>18</sup> Abdulbaset Seida, *La question kurde en Syrie*, op. cit., p. 94.

étant donné que ce constat peut s'appliquer à de nombreuses zones de marges en Syrie, il est vrai que la population kurde a été victime d'un traitement tout particulier pour la tenir à l'écart des secteurs pourvoyeurs d'emplois. Et ce n'est pas tant la présence ou non d'unités de production dans ces régions qui permet d'appuyer la démonstration mais bien la possibilité ou non d'accès des Kurdes au marché du travail local. L'industrie pétrolière échappe totalement à la population locale kurde, tout comme l'emploi public, et la plupart des activités privées du secteur agricole.

Discriminée, une partie de la population kurde était tenue à l'écart de la fonction publique, du droit d'entreprise. Tous ceux qui se sont vu refuser la nationalité syrienne (voir *paragraphe suivant*) étaient écartés des emplois qui exigeaient l'appartenance à une corporation professionnelle (« syndicat ») comme les médecins, les ingénieurs, les journalistes, les avocats. En Djézireh, une part importante de la population kurde n'avait pas accès à l'éducation supérieure. Ces restrictions à l'emploi étaient un moyen de confiner la communauté kurde dans le sous-développement et de promouvoir localement les élites arabes qui occupaient le haut du pavé et se retrouvaient ainsi clientélisées dans les réseaux de pouvoir baathistes. Il importe de souligner que la politique d'arabisation de l'administration de Djézireh a créé une classe de fonctionnaires composée d'Arabes d'origine bédouine qui existe encore aujourd'hui et qui forme un lobby tribal. Le volet économique de la politique de l'État syrien dans les zones kurdes, dominé par une « arabisation des emplois » dans de nombreux secteurs, priva les Kurdes d'emplois locaux près de chez eux, alors qu'il favorisait le recrutement des Arabes locaux, voire de familles originaires d'autres villes syriennes comme Raqqa ou Deir-ez-Zzor. Le contrôle des masses et le clientélisme permettaient d'assurer le pouvoir du parti Baath qui proposait des emplois publics dans tous les secteurs. Bien évidemment, pour accéder à ces emplois, il fallait signer l'adhésion au parti et être membre actif, ce que refusèrent les Kurdes, considérant cela comme un acte de trahison.

Dans le gouvernorat de Hassakeh, cette politique d'arabisation de l'emploi dans le secteur public priva les Kurdes d'une expérience administrative. Lors de la création, en novembre 2013, des trois cantons kurdes (Djézireh, Afrin, Kobané), la nouvelle administration autonome décentralisée manquait cruellement de fonctionnaires kurdes compétents pour gérer les affaires administratives quotidiennes. En effet, tous les postes administratifs majeurs étaient occupés par d'anciens membres de tribus arabes semi-nomades, au détriment des citoyens locaux. Les Arabes avaient conservé le monopole des emplois publics durant toute la période précédente (fin 1950-2011). Par exemple, le secrétaire général du parti Baath faisait généralement partie d'une tribu arabe locale, et la plupart des députés du gouvernorat étaient des cheikhs de tribus de l'Euphrate. Avec la mise en place de l'administration autonome, les Kurdes durent composer avec le régime syrien et depuis 2013, une transition s'est opérée, mais sans rupture avec l'administration de l'État syrien.

## 2 – Les retombées de la politique baathiste sur la démographie régionale en Djézireh

### 2.1 – Le retrait de la nationalité syrienne comme moyen de réduire la population kurde

En 1962, le gouvernement syrien effectua un « recensement spécial » dans la région de Al-Hassakeh, à la suite duquel il priva une grande partie des Kurdes de la nationalité syrienne, sous prétexte que la plupart de ceux qui y vivaient étaient illégalement venus de Turquie. Suite à cette décision, « entre 120 000 et 150 000 Kurdes de 332 villages<sup>19</sup> » de la Djézireh furent privés de leurs droits civils, ce qui engendra chez eux une discrimination totale. Cette privation de tous droits civiques ne leur permettait pas d'accéder au soin, à la propriété, à l'emploi public, à l'entrepreneuriat privé, à l'éducation, à la carte de rationnement, au droit de vote, à un passeport. La privation du droit de citoyenneté syrienne était synonyme pour eux d'impossibilité d'accès aux services de l'État, ce qui excluait aussi le transfert de biens<sup>20</sup> et le mariage légal.

En 1965, environ 60 000 Kurdes privés de citoyenneté syrienne furent enregistrés comme « étrangers »<sup>21</sup> (*ajanéb*) – sous-entendu d'origine turque – par les autorités. Ils recevaient « une carte rouge, signe de leur apatridie »<sup>22</sup>. Toutes ces personnes avaient été dans l'impossibilité de prouver leur présence sur ce territoire syrien avant ou à la date fixée par les autorités : 1945.

Plus encore, des dizaines milliers de Kurdes<sup>23</sup> n'ont pas été enregistrés par les autorités syriennes dans les années 1960. Ils ne figurent sur aucun registre et leur existence n'est donc pas reconnue<sup>24</sup>. Les « non-enregistrés » (*maktoumeen*), généralement présents en Syrie bien avant la date fixée par les autorités pour déterminer les ayants-droits à la nationalité, forment une catégorie née des directives de l'État pour occulter la présence kurde dans la région, ou encore d'erreurs commises (volontairement ou non) par les agents du recensement qui ne seront jamais corrigées. Ces personnes étaient porteuses d'une carte blanche.

---

<sup>19</sup> Chamié Manach', « La question kurde en Syrie », *Questions internationales*, n° 50, 2011, p. 105-110.

<sup>20</sup> Les Kurdes privés de la nationalité syrienne ne pouvaient ni acheter ni vendre de maison ou de terrain.

<sup>21</sup> Salam Kawakibi, « Les Kurdes en Syrie ou les Kurdes syriens », *CARIM*, European University Institute, Robert Schuman Centre for Advanced Studies, 2009.

<sup>22</sup> Abdalbasset Seida, *La question kurde en Syrie*, *op. cit.*, p. 148.

<sup>23</sup> Le gouvernement avait annoncé 75 000 « non enregistrés » en Djézireh, mais le chiffre réel pourrait être supérieur (Abdalbasset Seida, *La question kurde en Syrie*, *op. cit.*, p. 153).

<sup>24</sup> Abdalbasset Seida, *La question kurde en Syrie*, *op. cit.*, p. 151.

Deux générations plus tard, avec le développement démographique, ce sont plus de 300 000 Kurdes, qui, selon les estimations à la fin des années 2000, se retrouvèrent sans papiers, privés de la citoyenneté syrienne et abandonnés à leur sort<sup>25</sup>. Une des premières mesures que prendra le président syrien en 2011, à la suite du mouvement de révolte, fut de régulariser une grande partie de ces Kurdes apatrides.

## 2.2 – **Changement démographique dans les régions kurdes (Kurdistan syrien) : émigration ou exode ?**

L'arabisation au Kurdistan syrien a permis l'installation de populations arabes, venues « diluer » le caractère kurde au sein des territoires du nord-syrien. En même temps, les Kurdes ont eu davantage tendance à émigrer. Aucune statistique ne permet de faire une étude détaillée des conséquences démographiques de ce processus long, entamé au début des années 1960. On peut noter que dans les années 1960-1970, près de « 30 000 paysans kurdes furent déplacés vers les villes de l'intérieur, Damas et Alep, et vers Beyrouth »<sup>26</sup>. Au final, on peut penser que les régions kurdes de Syrie se sont en partie mixifiées, sans toutefois déboucher sur un nettoyage ethnique. Les régions d'Afrin, Kobané et le secteur nord de la Djézireh à l'est de Sarikaniyeh (Ras el-Aïn en arabe) gardent toujours sans aucun doute un peuplement kurde majoritaire (nord de la province de Hassakeh).

En organisant la marginalisation économique de la population kurde dans leurs propres régions, la politique baathiste a abouti à une forte augmentation du taux de chômage au sein de cette frange de la population syrienne, ce qui poussa bon nombre de familles kurdes du Nord syrien à émigrer massivement, notamment dans les années 1990-2010, vers les grandes villes syriennes, en particulier à Damas, où des quartiers périphériques entièrement kurdes sont apparus, comme celui de Wadi Al-Mashariah (*Zoar ava* en kurde). Venue de la région d'Afrin, une forte migration interne a alimenté aussi la ville d'Alep, qui a vu certains de ses quartiers devenir de véritables réceptacles de l'exode rural issu de ces campagnes ethniquement homogènes : quartiers de Shaykh Maqsoud, Ashrafiyye et surtout de Trab el-Hellok. Ces migrants internes travaillaient dans des secteurs où les métiers demeurent généralement peu ou pas qualifiés comme la main d'œuvre agricole (travailleur journalier), les services (chauffeur de taxi, hôtellerie, nettoyage...) ou le bâtiment.

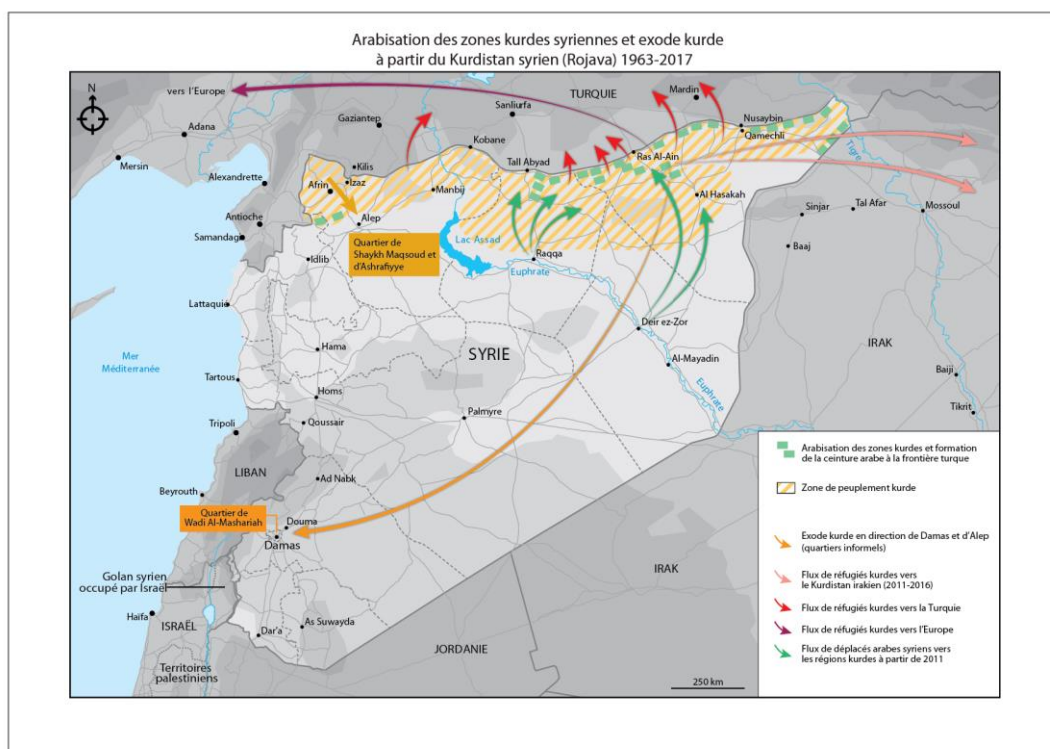
Une émigration internationale s'est également peu à peu mise en place, remontant aux années 1970 avec des destinations comme l'Allemagne ou la Suède. Cette émigration a

<sup>25</sup> Cf. rapport du Group Denial « *Repression of Kurdish political and cultural rights in Syria* », 26 novembre 2009, disponible sur : <https://www.hrw.org/report/2009/11/26/group-denial/repression-kurdish-political-and-cultural-rights-syria>.

<sup>26</sup> Myriam Ababsa, *Idéologies et territoires dans un front pionnier : Raqqa et le projet de l'Euphrate en Jazira syrienne*, op. cit., p. 184.

été nourrie par des réseaux kurdes de Turquie et a touché beaucoup de familles kurdes syriennes qui avaient des liens de parenté ou claniques avec leurs homologues de Turquie.

Enfin, à partir des années 1990, une migration temporaire s'est mise en place avec le Liban de l'après-guerre qui avait besoin de main d'œuvre pour la reconstruction de Beyrouth. Après 2003, c'est au tour du Kurdistan d'Irak de devenir attractif. Des milliers de jeunes kurdes syriens sont allés y travailler<sup>27</sup> dans les services ou la construction, ou bien y étudier, aidés par un système de bourses proposées par le gouvernement de la Région autonome. Entre 2004 et 2014, le Kurdistan d'Irak a connu une période de croissance économique remarquable liée à sa stabilité politique dans un Irak en guerre et à l'importance des revenus pétroliers.



### 2.3 – L'émigration kurde après 2011 : exil et réfugiés

Avec le début de la guerre en Syrie en 2011, même si les régions kurdes ont été épargnées par la violence jusqu'en janvier 2018 avec l'attaque sur Afrin, la situation économique s'est grandement dégradée dans le pays. Progressivement à partir de 2012, les

<sup>27</sup> « Le nombre est estimé à 10 000 », selon Salam Kawakibi, *op. cit.*, p. 6.

régions kurdes, peu à peu contrôlées par le PYD<sup>28</sup>, vont vivre un isolement qui ressemblera de plus en plus à un embargo économique à partir de 2013. Il est mis en œuvre par la Turquie qui a fermé sa frontière méridionale, mais aussi par les jihadistes de l'organisation État islamique, entre 2014 et 2017, qui tenaient le centre de la Syrie et la vallée de l'Euphrate. Dans ces conditions, peu de marchandises sont parvenues à circuler entre ces marges kurdes et le reste du pays. Avec la Turquie, la frontière a été hermétiquement fermée à partir de 2014. Le seul moyen pour rejoindre Damas demeure la voie aérienne, via le seul aéroport resté en service sous le contrôle du régime syrien à Qamishli. Cette situation d'isolement économique n'a pas amélioré la vie quotidienne des Kurdes dans les cantons kurdes du Rojava créés *de facto* fin 2013. Les habitants se sont appuyés surtout sur une économie d'autosubsistance basée principalement sur l'agriculture. Cependant, cette économie de survie n'était pas suffisante pour garder la jeunesse kurde à l'intérieur des cantons. De plus, de nombreuses familles ont fui la région pour ne pas vivre sous le joug du PYD.

Il en résulte un important exode migratoire vers le Kurdistan irakien, vers la Turquie (Kurdistan de Turquie et grandes villes turques comme Istanbul), mais aussi vers l'Europe. Environ 240 000 réfugiés kurdes sont aujourd'hui installés au Kurdistan irakien (sources UNHCR). Si la Turquie accueille environ trois millions et demi de réfugiés syriens en mars 2018, nous ne connaissons pas le nombre de Kurdes partis s'y installer. Mais leur part n'est pas négligeable. Lors de la bataille de Kobané (Aïn el-Arab en arabe), fuyant les jihadistes de l'organisation État islamique, plus d'une centaine de milliers de Kurdes (172 000 selon l'ONU) se sont rendus alors en Turquie<sup>29</sup>, unique porte de sortie.

Les déplacements internes ont lourdement reconfiguré la répartition démographique dans ces secteurs touchés par la guerre. Avec la perte d'Afrin en mars 2018, entre 100 000 et 200 000 Kurdes qui se seraient déplacés vers les secteurs sous contrôle de l'YPG ou vers les zones tenues par le régime. Avant cela, on avait déjà assisté, dans la région d'Alep, à d'importants mouvements de populations depuis 2013. En ce qui concerne les Kurdes, une grande partie d'entre eux s'étaient déplacés des quartiers nord d'Alep (Shaykh Maqsoud, Ashrafiyye et Trab el-Hellok) vers le canton d'Afrin sous contrôle de l'YPG pour fuir les combats entre milices (2013-2016), dans un mouvement inverse de celui qui les avait conduits des campagnes vers la ville quelque vingt ans plus tôt. Le conflit syrien a déplacé plusieurs fois les mêmes populations à la recherche de territoires sécurisés.

<sup>28</sup> Parti de l'Union démocratique du Kurdistan syrien.

<sup>29</sup> « L'exode des Kurdes syriens fuyant l'État islamique », *Le Figaro*, 21 septembre 2014, disponible sur : <http://www.lefigaro.fr/international/2014/09/20/01003-20140920ARTFIG00060-l-exode-des-kurdes-syriens-fuyant-l-etat-islamique.php>.

Enfin, il importe de mentionner les déplacés syriens qui sont venus se réfugier dans les régions kurdes depuis 2013. Ils seraient environ 350 000, selon les activistes kurdes<sup>30</sup>, notamment dans la ville et la région de Hassakeh<sup>31</sup>. Il est certain que dans ces conditions, la démographie kurde en Syrie a été largement affectée par la vague d'émigrations vers l'étranger (Kurdistan irakien, Turquie, Europe) et par l'arrivée de déplacés dans les secteurs majoritairement kurdes. En quelques années, les bouleversements au sein de la population kurde sont plus importants que durant toute la période précédente sous la pression du régime bassiste (1963-2011). Actuellement, l'exode kurde reste un défi pour les autorités kurdes autonomes de la région, dirigée par le parti kurde PYD.

**TABLEAU D'ESTIMATION<sup>32</sup> DE LA REPARTITION DES KURDES EN SYRIE EN 2018**

Pop. kurde Canton d'Afrin	Pop. kurde Canton de Kobané	Pop. kurde Canton de Djézireh	Pop. kurde venant d'Alep	Pop. kurde venant de Damas	Pop. kurde des campagnes d'Alep (Man-	TOTAL	Émigration
230 000	250 000	1 000 000	250 000	400 000	50 000	2 180 000	Environ 400 000

Ainsi, actuellement, nous estimons la part des Kurdes dans la population syrienne à 10 % environ (entre 9 et 11 %), soit 1,8 million, sur une population syrienne estimée à 17,8 millions de personnes (estimation à 23,5 millions d'habitants en 2018<sup>33</sup> moins 5,5 millions de réfugiés et 500 000 décès).

<sup>30</sup> Entretien avec le responsable du conseil exécutif du Canton Abd-alkarim Sarokhan.

<sup>31</sup> Les activistes kurdes les considèrent comme une possible menace à l'équilibre démographique entre les Kurdes et les Arabes, s'ils restaient toutefois dans les régions kurdes.

<sup>32</sup> Nous sommes partis du recensement de 2004, auquel nous avons appliqué un taux de croissance moyen de la population syrienne (entre 2,1 et 2,5 % par an sur la période 2005-2018). Nous avons estimé la part des Kurdes à 60 % dans la province de Hassakeh, et à près de 100 % dans la *manitqa* d'Afrin et de Kobané, même si nous savons qu'il y existe des minorités arabes ; cela permet de ne pas prendre en compte les Kurdes présents à Raqqa. Pour Damas et Alep, il s'agit d'estimations ; même chose pour les Kurdes répartis ailleurs en Syrie.

<sup>33</sup> Calculée toujours à partir du recensement de 2004 avec application de taux de croissance sur la période. En procédant de la sorte, nous sommes tombés sur une estimation équivalente à celle effectuée par la CIA (18 millions).

## CONCLUSION

Les conséquences de l'arabisation sont toujours visibles aujourd'hui et marquent les relations kurdo-arabes. La transition politique vers une nouvelle Syrie sera très compliquée, car le pays devra dépasser un passé lourd et une mémoire douloureuse et toujours vive, teintée d'injustice pour les Kurdes. Bien que le projet de « ceinture arabe » n'ait été que partiellement réalisé, il n'en reste pas moins que la question de ces « colonies arabes » implantées en régions kurdes restera le point le plus épineux à régler dans l'avenir du « Rojava », si celui-ci parvient à survivre. Dans l'administration autonome de *facto* qui prévaut dans le nord de la Syrie (Rojava ou « Fédération du Nord syrien »), la question démographique est centrale, même si elle ne peut pas être abordée et traitée facilement étant donné les alliances en place. L'une des solutions à cette question est probablement d'ajourner toute décision, tout en tentant d'instaurer une phase de transition pacifique ou de réconciliation nationale entre les Kurdes et les Arabes. L'intégration des Arabes dans l'administration et dans les forces armées du Rojava découle de cette manœuvre.

Le parti kurde du PYD préfère régler la question de cette manière, dans une phase de négociations pacifiques, surtout dans cette période de l'après-guerre avec Daech et de poussée de la Turquie. Ainsi, la question des colonies arabes demeure, pour le moment, en suspens, car la réactiver aujourd'hui risquerait d'anéantir le projet Rojava. Les Kurdes ne peuvent risquer de compromettre leurs alliances avec les tribus arabes de Djézireh d'autant que le soutien et le support logistique américain aux Forces démocratiques syriennes (FDS) sont une conséquence de cette union des forces kurdo-arabes. Les Kurdes du PYD veulent gagner la confiance des tribus arabes pour pouvoir les convaincre de s'associer à leur projet de « Fédération du Nord Syrien », crucial pour la survie à plus long terme de l'autonomie régionale à l'intérieur de la Syrie.

Les Kurdes ne peuvent affirmer leur primauté dans l'exercice du pouvoir sans fragiliser les bases mêmes de l'édifice politico-administratif qui apparaît bien fragile avec le retour des troupes du régime et la position offensive de la Turquie. On le voit dans les zones mixtes comme Manbij, Tell Abyad ou Raqqa où les conflits sont latents entre Kurdes et Arabes. Bon nombre des associés actuels des Kurdes étaient des clients de Damas. Un retour dans le giron du régime des tribus arabes n'est pas à exclure si le Rojava n'apparaît pas constituer pour eux une solution d'avenir. Et ce lien fragile sera difficile à conserver tant les contentieux anciens divisent kurdes et arabes, et tant les alliances sont volatiles dans une Syrie qui n'a pas encore trouvé sa voie.



## FOCUS 2

### Les Druzes dans le conflit syrien – par Cyril Roussel

Il fut un temps, pas si lointain, où la communauté druze de Syrie figurait aux premiers rangs de l'avant-garde politique et militaire du pays. Mais, depuis 2011, elle reste sourde aux appels à la révolte contre le pouvoir syrien. Les incitations des opposants sont systématiquement ignorées. Les appels du leader druze libanais Walid Joumblatt restent sans lendemain. Plus encore, contrairement aux spéculations sans fin plaçant les Druzes aux antipodes de l'armée syrienne, ceux-ci font front commun avec Damas chaque fois que leurs villes et villages sont attaqués par l'Armée syrienne libre (ASL), le Front al-Nosra ou l'État islamique (EI).

Dans une région où les protagonistes du conflit sont passés maîtres dans l'art de la manipulation, comment trouver une voie pour préserver sa sécurité alors que le monde environnant sombre dans le chaos ? Le combat des Druzes est un chemin incertain pour leur survie dans la région, une lutte pour conserver leur particularisme culturel, leur territoire et leur façon de vivre. Les résumer à des partisans pro-régimes n'est que l'expression grossière d'une incompréhension des subtilités de la Syrie. Ce qui se joue pour les minorités religieuses en Syrie, c'est leur existence même qui ne peut être assurée que dans une société pluraliste qui s'organiserait autour d'une certaine forme de laïcité.

Cette prudence extrême des Druzes est liée d'abord à leur poids démographique relativement faible. En 2008, nous donnions comme estimation 2,5 % de la population syrienne. Aujourd'hui, ils pourraient constituer une portion légèrement plus importante étant donné que la population syrienne a diminué avec le conflit : de l'ordre de 3,5 % (pour une population syrienne estimée à 17,5 millions d'habitants). Les Druzes du Djebel (région montagneuse et de plateaux désertiques qui compose la province de Sweida), eux, n'ont pas trop souffert de la violence en comparaison avec d'autres secteurs du pays et ils n'ont pas émigré en masse. Ils conservent leur peuplement compact sous forme de poches communautaires très homogènes : c'est une des garanties de leur survie. Partout où ils étaient en infériorité numérique (Djebel Soumak dans la province d'Idlib) ou en zone mixte communautaire (quartier de Tabamoun dans les banlieues de Damas), ils ont été contraints à la conversion ou à l'exil.

**LA COMMUNAUTE DRUZE EN 2018**  
(ESTIMATION A PARTIR DU RECENSEMENT DE 2004)

Djebel Druze	370 000
Damas et Ghouta + Deir Ali	150 000
Djebel Shaykh	30 000
Golan occupé	25 000
Djebel Soumak	10 000 à 15 000
<b>TOTAL</b>	<b>590 000</b>

## I – Des rapports compliqués avec l’opposition syrienne

### 1.1 – *Les Druzes, « tirillés » entre des réformes nécessaires et une opposition politique dont une partie se radicalise*

Dès les premiers jours de la révolte en mars 2011, une centaine de jeunes Druzes se mobilisent devant le Sérail gouvernemental à Sweida pour des veillées aux bougies, à la mémoire des « martyrs de la révolution ». Le 27 mars, 80 avocats organisent un sit-in dans leur syndicat en solidarité avec leurs compatriotes. Mais c’est en avril 2011 qu’ont lieu les premières manifestations dans le Djebel ; cependant elles restent élitistes et limitées. Deux Comités de coordination sont créés dans la province de Sweida et des dizaines d’étudiants et de militants sont arrêtés dans les mois qui suivent. Plusieurs groupes d’opposants druzes participent à des manifestations à Deraa ou Damas et même, à titre individuel, dans le quartier assiégé de Baba Amr, à Homs, qui est alors contrôlé par la Brigade al-Farouk<sup>1</sup>. Des Druzes des banlieues de Jaramana et de Sahnaya autour de Damas, organisent également leurs propres cercles politiques, mais restent très minoritaires dans ces zones. Il en est de même pour la communauté du Mont Hermon, séparée de part et d’autre de la ligne de démarcation syro-israélienne.

Dans la province de Sweida, les autorités syriennes, rassurées vis-à-vis d’une opinion publique qui leur est relativement favorable, prennent soin d’éviter les bavures. La contestation reste limitée et minoritaire. Pourtant et même en l’absence de sondages, il ne semblerait pas exagéré d’estimer que la majorité des habitants du Djebel souhaitait des réformes réelles et une évolution graduelle vers l’État de droit et le pluralisme, tout en

<sup>1</sup> Brigade de l’ASL. Elle est l’une de toutes premières brigades islamistes à faire son apparition en septembre 2011 dans le conflit syrien.

maintenant la stabilité du pays. « *Les Druzes ont pris leur décision : ils estiment que les conditions ne sont pas réalisées pour entamer une révolte* », reconnaît Raëd Chaya, professeur de mathématiques, qui affirme avoir participé à toutes les manifestations organisées à Sweida.

Si la nécessité de réformer de fond en comble le système politique fait l'unanimité des Druzes, il n'en va pas de même de la manière dont les manifestations sont généralement perçues. Pour beaucoup, elles restent centrées en grande partie autour des mosquées et culminent après les prières et les sermons du vendredi. Si les opposants justifient ce choix par le fait que les mosquées constituent un point de rassemblement unique face à la répression policière, ils doivent aussi être conscients que ce processus exclut tout d'abord les minorités religieuses et suscite la crainte d'une dérive islamiste et de l'arrivée au pouvoir des islamistes. D'autre part, la radicalisation des manifestants, qui appellent à la chute du régime, attise la crainte d'un effondrement de l'État qui mènerait à un conflit ethno-confessionnel. Ce scénario hante également la bourgeoisie urbaine sunnite, qui a bénéficié de la libéralisation économique des dix années qui ont précédé le soulèvement, et soutient par conséquent des réformes graduelles.

D'autre part, la crainte de la dérive islamiste est alimentée par la nature conservatrice, souvent religieuse, des zones contestataires. Elle est exacerbée par la formation sur le terrain d'un Haut conseil de la révolution syrienne, constitué essentiellement de militants islamistes de Homs et Idleb, ainsi que par la création, à Istanbul, d'un Conseil national syrien dominé par les Frères musulmans. Même si, en Syrie, les manifestants comptent dans leurs rangs des opposants laïcs, les succès fulgurants, à la suite des Printemps arabes, des islamistes Frères musulmans et des salafistes en Égypte, en Libye, en Tunisie et au Maroc, ainsi que le soutien financier de l'Arabie Saoudite, du Qatar et de la Turquie (via la confrérie des Frères musulmans) aux rebelles et à l'Armée syrienne libre, n'encouragent pas les membres des minorités comme les Druzes à adhérer à un mouvement qui risquerait de prendre une tournure incertaine.

Le spectre d'une dérive fondamentaliste est suscité également par une rhétorique islamiste qui trahit souvent l'orientation politique d'une partie des contestataires. Même si beaucoup le niait au sein de l'opposition à cette époque, pour préserver une unité de façade contre le régime et pour tenter d'avoir le soutien de l'extérieur, un caractère sectaire transparaissait pourtant lors de manifestations dans le pays, au sein d'une partie de l'opposition syrienne. L'existence d'un vaste courant radical et communautariste modère l'enthousiasme de beaucoup face au soulèvement.

## 1.2 – Sweida et Deraa, reflets d'une identité nationale inachevée

Le Sud syrien est une ligne de contact majeure entre populations sunnites et représentants d'une minorité hétérodoxe : les Druzes. Les tensions qui éclatent au grand jour entre Deraa et Sweida surviennent après une série d'incidents qui mettent à rude épreuve les relations historiquement délicates, marquées par des échanges limités et une méfiance mutuelle, entre les deux provinces. Ces antagonismes se répercutent désormais sur l'espace géographique : la frontière administrative qui délimite Sweida et Deraa est aussi celle qui démarque les zones de peuplement druzes et sunnites.

Certains antagonismes revêtent un aspect culturel : les habitants de Deraa sont considérés par une grande partie des Druzes comme des semi-nomades, réactionnaires, conservateurs et misogynes, alors qu'à Deraa, on considère les habitants de Sweida comme des païens et leurs femmes comme des débauchées parce qu'elles ne portent pas le voile. Une anecdote populaire à Deraa dit que « *si tu veux t'amuser, appelle le 016* », le code de la province de Sweida. Avant la crise syrienne, les habitants de Sweida avaient pris l'habitude de recevoir sur leurs téléphones portables, des messages sms provocateurs, dans lesquels étaient écrit : « *Sweida, le pays des femmes et de l'alcool* ». L'influence wahhabite, importée à Deraa par des centaines de milliers d'expatriés hauranais en Arabie Saoudite, accentue le fossé culturel qui sépare les deux populations, comme en témoignent les propos du cheikh Khalili au début de la révolte. À l'inverse, le champ migratoire des Druzes du Djebel est composé de pays non-musulmans, de sociétés où leur appartenance religieuse n'est pas un péché (Venezuela, Amérique du Nord, Europe).

Compte tenu de tout cela, il est certain que dans une période de retrait de l'autorité de l'État et dans une atmosphère devenant anarchique, les risques de querelles intercommunautaires ne sont pas des affabulations. Au début de la révolte syrienne, conscient de ces écueils, Cheikh Hammoud Hinnawi, le plus influent et indépendant des trois chefs spirituels de la communauté druze, a appelé les chefs des tribus de Deraa venus lui rendre visite, à mettre un terme aux attaques contre les habitants de Sweida afin de ne pas encourager les Druzes à persécuter les habitants de Deraa. Mais graduellement, les dignitaires traditionnels de Deraa perdent leur autorité au profit des émirs salafistes qui s'imposent sur le terrain militaire. Cheikh Hinnawi s'indigne de cette situation, qui entrave les efforts de réconciliation et d'accalmie entre les deux provinces. Les événements sont nombreux et montrent la persistance de cette séculaire communautaire.

Les premiers temps de la Révolution sont émaillés d'incidents plus ou moins graves (enlèvements, assassinats, décapitation d'otages) et font ressurgir ces rivalités entre communautés qui se partagent le territoire du Sud de la Syrie. Nous en retiendrons un particulièrement emblématique.

L'enlèvement de 13 policiers druzes et de leur chauffeur, survenu vers le 25 mai 2012, a provoqué une levée des boucliers. Les Druzes, armés de carabines de chasse et de simples revolvers, ont réagi en érigeant partout dans la province de Sweida des barrages pour traquer les habitants de Deraa. Ils ont pénétré dans la province de Deraa et enlevé des dizaines de civils. Face à l'affaiblissement de l'État central, les dignitaires religieux et tribaux des deux côtés ont réglé le problème et évité de justesse des combats qui auraient opposé Druzes et Sunnites. Pour régler une bonne fois pour toute ce problème, Cheikh Hinnawi a obtenu du ministre de l'intérieur, Mohammad al-Chaar, le transfert de tous les fonctionnaires druzes en poste à Deraa vers Sweida et Damas.

Lorsque Jamal Ezzedine – personnalité de premier plan de la communauté druze – et 16 autres Druzes sont enlevés par al-Nosra à Thaalé, Cheikh Hinnawi prend le risque, en janvier 2013, de se rendre dans le Hauran pour rencontrer les représentants d'al-Nosra dans le village d'Oum Walad, contrôlé par la milice salafiste. Les négociations échouent et les otages druzes sont tous décapités.

La localisation de ces faits renseigne sur les risques d'affrontements intercommunautaires inhérents à certaines régions de Syrie. Ces tensions ont accentué la démarcation de la frontière entre les deux provinces, césure entre les deux communautés ; résultats, les civils n'osent plus circuler librement entre les deux provinces.

### **1.3 – Une rébellion armée dominée par des islamistes : le rejet des opposants druzes et le démantèlement des brigades druzes**

À partir de l'été 2011, la rébellion, en réponse à la répression du régime, prend à son tour une tournure violente. Des brigades armées, composées de déserteurs de l'armée syrienne dans un premier temps, prennent naissance un peu partout dans le pays. Les antagonismes entre Druzes de Sweida et Sunnites du Hauran resurgissent évidemment dans les mouvements armés qui combattent localement l'armée syrienne.

À Sweida, personne ne semble avoir oublié le sort de la brigade Sultan al-Atrache. Les membres de la petite milice druze avaient rejoint l'ASL avant d'être violemment torturés par le Front al-Nosra. Fondé en décembre 2011 par six déserteurs druzes, le groupe fournit un soutien militaire et logistique aux islamistes de Deraa, dont la brigade Fajr al-Islam, comme lors de leur tentative d'infiltration dans la province de Sweida en janvier 2013. Mais le 11 janvier 2014, le groupe est contraint d'annoncer sa dissolution. Deux de ses membres fondateurs, Khaled Rizk et Bassel Trad, ainsi qu'un troisième membre, Raef Nasser, sont enlevés par le « Comité de la charia » à Mseifra (Deraa). Ils sont torturés et condamnés à mort par Al-Nosra pour leur appartenance religieuse. Les médiateurs de l'ASL réussissent à libérer les dissidents qui sont expulsés vers la Jordanie. Mais la popularité de la tendance islamo-salafiste dans les rangs rebelles dément ceux qui, à

Sweida, refusaient de reconnaître la prédominance du courant religieux au sein de la révolte.

Malmenés par les islamistes, méprisés par les États du Golfe et limités par leur propre manque de fonds et d'armes, les opposants druzes concluent qu'ils n'ont pas de place parmi les groupes rebelles. À quelques exceptions près, les Druzes sont écartés des milices anti-gouvernementales. Dès le début du conflit, l'opposition favorable à la rébellion armée était très minoritaire à Sweida. Et même au sein de ce groupe, rares étaient ceux qui semblaient enclins à rejoindre les milices anti-gouvernementales.

## 2 – Les Druzes dans la guerre civile

### 2.1 – **Les attaques contre le Djebel : l'adhésion aux « Forces de défense nationale »**

Exacerbant davantage les tensions communautaires, les rebelles de Deraa effectuent une série d'enlèvements contre rançon dans la province Sweida. Des unités d'auto-défense s'organisent dans la plupart des bourgades druzes qui jouxtent les villages de Deraa, tout le long de la limite administrative. Il s'agit au départ, de civils et de religieux druzes apolitiques pour la plupart, soucieux de protéger leurs familles face aux attaques et aux enlèvements de prétendus « rebelles » et de voyous opérants à titre individuel depuis la province voisine. Mais avec la recrudescence des combats et la multiplication des milices d'auto-défense, l'État tente de cadrer ces groupes en les incorporant à partir de 2012 à l'Armée de défense nationale (ADN)<sup>2</sup>.

Le 16 décembre 2012, 170 jihadistes de la Brigade Al-Moujahidine, appartenant au clan hauranais des Abboud et incorporée au Front al-Nosra, attaquent un barrage de l'armée syrienne à l'entrée du village druze de Mjeimar. Quatre soldats sont tués. Les villageois, armés de mitrailleuses, interviennent pour sauver les militaires et repousser les islamistes de leur village, tuant 23 salafistes, dont le Jordanien Mohamad Abou Tabikh, gendre de l'ancien chef d'Al-Qaïda en Irak, Abou Mossab al-Zarqawi, tué par l'armée américaine à Bagdad le 8 juin 2006.

Al-Nosra riposte en kidnappant Jamal Ezzedine, l'un des dignitaires les plus influents et les plus respectés du Djebel, ainsi que 16 civils, du village de Thaalé. Ils sont tous décapités. Dans une vidéo diffusée par Al-Nosra, les islamistes accusent les Druzes d'avoir « *attaqué les jihadistes* ». Plutôt que de déceler un acte de légitime défense, les islamistes condamnent ce qu'ils considèrent être une « *agression* » des civils druzes contre les

---

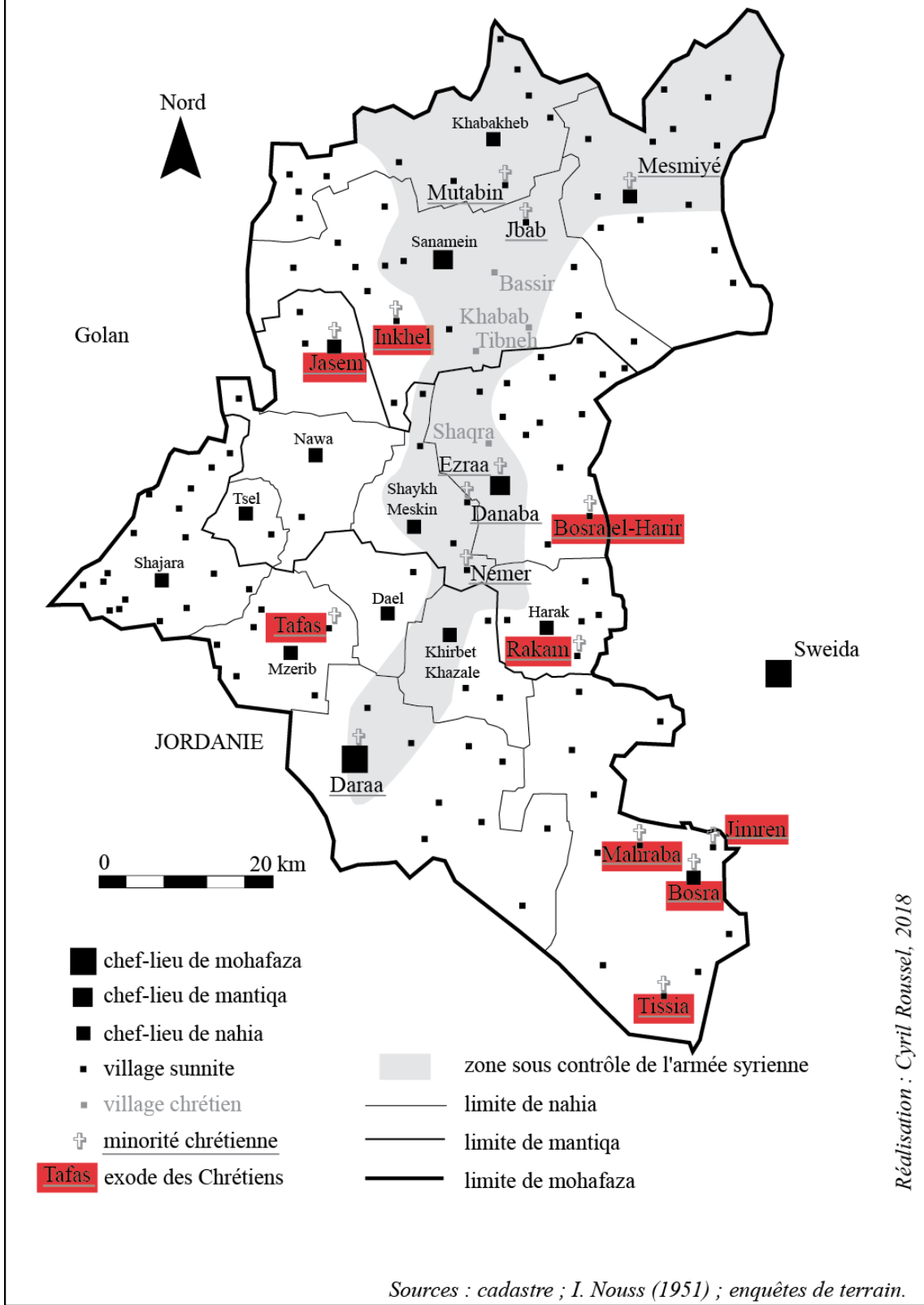
<sup>2</sup> Fondée en 2012, l'Armée de défense nationale est une force supplétive chargée de prendre la relève dans les barrages de l'armée, afin de libérer les troupes dépêchées sur les divers fronts qui émergent à travers le pays.

« *combattants de la liberté* ». Cette rhétorique en vogue depuis décembre 2012, est reprise par le Conseil national syrien (CNS), lui-même dominé par les Frères musulmans.

Le 16 août 2014, les Bédouins de la Léja, en coordination avec le Front al-Nosra de Deraa, attaquent et occupent le village de Deir Dama, dans le nord du Djebel, tuant treize civils. Le lendemain, les milices locales, en coordination avec l'Armée de défense nationale (ADN), contre-attaquent et libèrent le village. L'invasion jihadiste incite les civils de cette région de contact entre Druzes et Sunnites, à acquérir des armes et à former des groupes d'auto-défense pour protéger les villages exposés.

Le démantèlement des petites brigades druzes et l'enlèvement de civils sont loin d'être des actes isolés. Dans les zones dites « libérées », des milices islamistes pourtant affiliées à l'ASL ainsi que leurs alliés d'Al-Nosra effectuent un nettoyage ethnique et religieux qui touche l'ensemble des populations non sunnites, ainsi que les sunnites laïcs. La diversité religieuse disparaît de plusieurs régions de Syrie. Le cas des Druzes du Djebel Soumak, dans la province d'Idlib, est emblématique du sort des minorités religieuses dans les zones sous contrôle des jihadistes (voir paragraphe infra). La purification religieuse met une fin brutale à deux millénaires de présence chrétienne dans de nombreux secteurs du Hauran. Plusieurs villages chrétiens finissent par faire les frais de la radicalisation des hauranais et se vident complètement de leurs habitants en 2012. Présents depuis l'époque byzantine, les Chrétiens forment une minorité confessionnelle qui est établie dans l'Est du Hauran et dans le Djebel à cheval entre les deux provinces. En 2015, les villages chrétiens de Kharaba, Jbeb et Al-Aslaha, trois localités appartenant à la région administrative de Sweida mais le long de la limite avec celle de Deraa, sont investies militairement par les milices islamistes du Hauran, et se vident. Leurs habitants, dans l'incapacité de se protéger, se réfugient en zone sous contrôle du régime (Ezraa et à Damas). Dans le Hauran même, sur la province de Deraa, c'est l'intégralité des localités de peuplement mixte sous contrôle de la rébellion qui se vide de leur minorité chrétienne : Tissia, Bosra al-Sham, Jimren, Mahraba, Rakam, Bosra al-Harir, Tafas, Jasem, Inkhel. En même temps, sur le terrain, les rares Druzes qui s'aventurent à Deraa sont kidnappés ou tués de sang-froid, alors que les déplacés de Deraa continuent à affluer par dizaines de milliers vers Sweida. Actuellement, on estime à près de 200 000 le nombre de déplacés sunnites du Hauran qui se sont établis dans le Djebel.

Figure n° 1 : La distribution spatiale des Chrétiens dans la province de Daraa et leur devenir dans la guerre civile (2011-2018)



## 2.2 – **La bataille de Thaaleh : un tournant radical dans le positionnement des Druzes par rapport à la rébellion**

En juin 2015, le MOC (Centre d'Opérations Militaires), un centre opérationnel qui rassemble les services secrets américains, saoudiens, qatari et jordaniens à Amman, organise une vaste offensive contre les zones gouvernementales dans les provinces du sud : Qunaitra, Deraa et Sweida. L'opération menée par le « Front du sud »<sup>3</sup> vise à couper la ville de Deraa de Damas, à installer une poche rebelle à Sweida et dans le Mont Hermon, et à imposer une « zone de sécurité » dans le sud de la Syrie. Les trois objectifs échouent simultanément. Dans le Mont Hermon, les combattants soutenus par le MOC rencontrent une résistance druze tenace, notamment dans les villages de Hadar et d'Erné.

Le 9 juin, la 52<sup>ème</sup> brigade mécanisée de l'armée syrienne, base militaire considérée comme une forteresse imprenable de la province de Deraa, tombe au bout de quelques heures de combat, suscitant l'euphorie de l'opposition. Située près du bourg de Al-Hrak, sa chute ouvre la route vers Sweida, située à peine à 30 km plus à l'Est.

Le lendemain, les salafistes d'Ahrar el-Sham et les combattants du Front du sud avancent vers les frontières administratives de la province de Sweida et lancent une attaque d'envergure contre l'aéroport militaire du village druze de Thaalé. L'importance de la base militaire repose sur sa proximité de la ville de Sweida : elle commande la route qui mène à la capitale du Djebel. L'attaque suscite une mobilisation sans précédent des unités paramilitaires druzes et surtout des civils, hommes et femmes confondus. Ces derniers apportent un soutien militaire, logistique et surtout psychologique aux défenseurs de l'aéroport militaire, ravivant ainsi la « faz'aa », un concept cher aux Druzes qui repose historiquement sur une tradition de solidarité civile en temps de guerre ou de paix. L'armée syrienne, l'ADN, la branche du PSNS à Sweida, ainsi que des centaines de volontaires druzes défendent avec acharnement la base militaire. Les combats durent quatre jours et quatre nuits, et se soldent par la défaite du Front du sud. Cette bataille représente un véritable tournant. Elle décourage les combattants islamistes du Hauran et met un terme à leur campagne contre les villages de Sweida. La mobilisation du Djebel reflète la méfiance – voire le sentiment d'inimitié – de ses habitants face aux rebelles considérés comme islamistes.

---

<sup>3</sup> Le 14 février 2014, à l'initiative du MOC, 55 milices dites nationalistes et islamistes « modérées » de l'ASL fusionnent pour donner naissance à une force unifiée baptisée « Le Front du sud ». Cette force rassemble entre 25 000 et 30 000 combattants qui, selon le MOC, éliminera les jihadistes d'Al-Nosra et de l'EI et imposera une « zone de sécurité » dans le sud de la Syrie.

### **2.3 – Une situation difficile pour les Druzes dans les petites poches de peuplement difficiles à sécuriser**

Le 1<sup>er</sup> février 2015, les quelques 15 000 Druzes de la province d’Idlib – contrôlée par le Front al-Nosra – sont forcés à se convertir à une forme puritaine de l’islam calquée sur le modèle wahhabite. La branche syrienne d’Al-Qaïda publie un communiqué dans lequel elle déclare que les Druzes détruiront eux-mêmes leurs sanctuaires et adopteront un code vestimentaire et un style de vie salafistes. Contrairement aux Druzes de Sweida, leurs coreligionnaires du Jabal Soumak avaient affiché leur neutralité positive en faveur des combattants de l’ASL, et avaient refusé de s’armer. Mais en 2015, les quatorze villages Druzes de la région sont conquis par Al-Nosra. Par conséquent, plus de la moitié des Druzes d’Idlib abandonnent la province pour se réfugier à Damas et à Sweida. En mars 2016, une partie de leurs terres est confisquée sous le prétexte fallacieux que leurs propriétaires se battent aux côtés des forces gouvernementales. Ces propriétés sont redistribuées à des colons jihadistes turkmènes, armés par Ankara. Lorsque la population autochtone résiste aux premières confiscations le 11 juin 2015, vingt Druzes sont massacrés par un jihadiste tunisien. Le meurtre est officiellement condamné par Al-Nosra qui cherche à préserver son image.

Pendant ce temps, sur le flanc oriental du Mont Hermon (Djebel Cheikh), les Druzes adoptent une position qui tranche avec celle de leurs coreligionnaires d’Idlib, en combattant aux côtés de l’armée syrienne. Ils réussissent à repousser les attaques jihadistes, sauf dans le village de Mughr al-Mir, qui tombe en décembre 2014 face aux assauts répétés de l’ASL et du Front al-Nosra. La population de Mughr al-Mir fuit et se réfugie dans les zones contrôlées par le gouvernement. Le village est repris par l’armée syrienne trois ans plus tard, en décembre 2017.

Jaramana et Sahnaya-Ashrafiyeh, deux villes druzes (avec une minorité chrétienne) situées dans les faubourgs de Damas et occupant une position stratégique pour le pouvoir central, se rangent également du côté de l’armée gouvernementale. Elles accueillent plus d’un demi-million de déplacés de la Ghouta orientale et occidentale. De juillet 2012 à septembre 2015, ces deux agglomérations jouent un rôle crucial dans la prévention du siège que les brigades salafistes de l’ASL Liwa al-Islam (rebaptisée Jaish al-Islam) et Ahfad al-Rassoul ont tenté d’imposer à la capitale syrienne. Les Druzes leur ont refusé l’entrée de la Liwaa al-Islam dans Jaramana et les ont empêchées d’utiliser leurs quartiers comme base pour mener des attaques contre l’armée, ce qui leur aurait permis de faire la jonction avec les combattants de Beit Sahem, dans la Ghouta Ouest. De nombreux attentats à la voiture piégée ont visé Jaramana en représailles, alors que des centaines d’obus sont venus frapper cette banlieue.

## 2.4 – La menace jihadiste à l'Est du Djebel : la peur de l'encerclement

Alors que les frontières provinciales séparant Sweida de Deraa deviennent *de facto* une ligne de front, une autre menace surgit de la Badia, au Nord-Est de Sweida. Dans ce désert peu fertile, baptisé localement Bir Qassab, quelques rares villages bédouins brisent la monotonie du paysage basaltique. À partir de 2012, les tribus semi-sédentaires qui occupent la région, et qui jusque-là coexistaient en paix avec leurs voisins druzes, trouvent un gagne-pain dans la contrebande et le transport clandestin d'armes depuis l'Est de la Jordanie en direction de la Ghouta de Damas. Les armes fournies par les monarchies du Golfe, visent à ravitailler les islamistes du Front al-Nusra, Faylak al-Rahman et Jaish al-Islam dans les faubourgs orientaux de la capitale syrienne.

Mais en octobre 2014, un conflit d'intérêts pousse des centaines de membres de la tribu al-Hassan à rejoindre l'État islamique. Après avoir prêté allégeance au calife autoproclamé Abu Bakr al-Baghdadi, ils lancent une série d'attaques contre les villages druzes de Hoqof et de Shaqqa, ainsi que l'aéroport militaire de Khulkhuleh. De mai à juillet 2015, le village de Hoqof est la cible de plusieurs offensives, qui suscitent une mobilisation générale des forces paramilitaires, de l'ADN, des « Cheikhs de la dignité » de Wahid Balous, de volontaires druzes, des forces de sécurité et de l'armée gouvernementale. Les jihadistes de l'EI échouent. Mais la menace de part et d'autre des frontières provinciales dilue les querelles secondaires auxquelles se livrent les factions druzes, rassemble la population et resserre les liens entre la population et l'armée gouvernementale.

La menace fondamentaliste s'aggrave lorsque les bédouins de la région rocheuse de la Léja, au nord-ouest de Sweida, rejoignent l'État islamiste en pleine ascension (fin 2014). Les combattants du califat tentent alors d'ouvrir un corridor militaire entre le Léja et la Badia afin de faciliter l'approvisionnement des islamistes entre le désert et la Léja. Ce couloir militaire aurait coupé la seule route qui relie Sweida à Damas, isolant la province du reste de la Syrie et plaçant les Druzes dans une situation critique. Cela a conduit l'armée à renforcer sa présence le long de la route, à consolider les défenses de l'aéroport militaire de Khulkhuleh, situé dans la même zone, et à intercepter les jihadistes ainsi que les trafiquants d'armes.

Les combats de Deir Dama, Bakka, Dhibin, Thaaleh, Mjeimar, Hoqof et Shaqqa, ainsi que les batailles rangées du Mont Hermon et dans les banlieues de Jaramana et de Sahnaya reflètent l'état d'esprit des Druzes. Face la recrudescence des attaques jihadistes et islamistes (ou perçues comme telles), les Druzes ont systématiquement fait pencher la balance en faveur de l'armée syrienne, repoussant les combattants rebelles islamistes et salafistes de l'ASL et de l'EI. Ces succès renforcent la position de l'armée gouvernementale et des forces paramilitaires druzes, accélérant ainsi l'acquisition d'armes par des civils qui se mobilisent en groupes d'auto-défense.



### 3 – L'épisode du cheikh Wahid Balous : « instrumentalisation d'une communauté »

#### 3.1 – Qui est le « cheikh » Wahid Balous ?

Originaire du village de Mazraa (l'ex-Sijin) au nord-ouest de la province de Sweida, Wahid Balous crée en 2012 l'une des cellules d'auto-défense qui émergent suite aux prises d'otages menées par les rebelles de Deraa. Lorsque l'État propulse les premières troupes paramilitaires locales, cet ex-policier – et ancien membre des services de renseignement – se procure des armes légères auprès de Nazih Jarboua, chef de la brigade pro-gouvernementale Homat al-Diyar. Ses combattants reçoivent le baptême de feu dans les batailles de Dama et Deir Dama, qui opposent du 17 au 20 août 2014 les milices druzes au Front al-Nosra. Les villages sont libérés, mais Balous perd quatre combattants dont son propre frère. Il sort de l'anonymat deux jours plus tard lors d'un rassemblement devant le sanctuaire druze d'Aïn al-Zaman à Sweida, au cours duquel il demande au président Bachar al-Assad des armes lourdes pour faire face aux jihadistes. Son appel retentit favorablement au sein de la population et en l'espace de quelques mois, il atteint une certaine notoriété.

Balous attire les religieux et les jeunes de son village, mais aussi les déserteurs de l'armée à qui il offre sa protection, et les encourage à ne plus effectuer le service militaire. Il se démarque graduellement des positions de Jarboua tout en maintenant ses contacts avec les troupes pro-gouvernementales. Face au mécontentement général suscité par la corruption qui ronge les institutions publiques, il reprend à son propre compte les revendications de la population, dont l'approvisionnement de la province en mazout et en essence. Charismatique, pragmatique, maniant un langage simple et populiste, il se pose en défenseur des Druzes, tout en affirmant n'être « ni avec le régime, ni avec l'opposition ».

Avec le temps, il épouse la rhétorique de l'opposition, alternant entre défi et collaboration avec l'armée, aux côtés de laquelle il combat pourtant sporadiquement contre l'État islamique et le Front al-Nosra. L'État, pour sa part, tente de le contenir – voire de le réintégrer dans son giron. Fort d'une milice de plus de 800 combattants, il prône la désobéissance civile contre l'État, et la militarisation de la montagne. Il est convoité par les opposants qui l'érigent en symbole de l'opposition druze, lui accordant une stature qui dépasse sa popularité et son poids réel sur le terrain.

Wahid Balous établit enfin des liens avec les Druzes de Galilée, tout en clamant son hostilité à l'entité sioniste. « *Nos frères en Palestine nous ont envoyé des millions de dollars. Ils ont fait ce que personne d'autre n'a fait. Nous avons acheté des mitrailleuses avec cet argent [...] pour défendre notre terre et notre dignité. Ni al-Nosra, ni Daech ne pourront mettre leurs*

*pieds sur notre terre* »<sup>4</sup>, déclare Balous. Si personne ne doute de la sincérité et de la spontanéité du « cheikh », ces liens suscitent en revanche la crainte d'une éventuelle influence israélienne, d'autant plus que parmi les soutiens dont jouissent les « Cheikhs de la dignité » – nom qu'il a donné à son mouvement – figurent des personnalités connues pour leur allégeance à Tel-Aviv, dont le cheikh Mouaffaq Tarif, grand dignitaire druze de Galilée et chef spirituel de la communauté druze d'Israël.

### **3.2 – L'unité populaire et territoriale du Djebel, mise à l'épreuve**

Le 4 septembre 2015, un double attentat à la voiture piégée marque la journée la plus sanglante pour la province druze de Sweida depuis le début de la crise syrienne. Le bilan est de 37 morts et une quarantaine de blessés. Le chef de la milice « Cheikh de la dignité », cheikh Wahid Balous, connu pour ses relations tendues avec l'État, est tué. Dans les heures qui suivent, des dizaines de manifestants armés investissent le centre-ville de Sweida et détruisent la statue de Hafez al-Assad. L'armée syrienne et les forces suppléatives se retirent afin d'éviter toute confrontation, laissant aux dignitaires et aux religieux le soin de calmer les esprits. La nuit tombée, les unités druzes de l'ADN reprennent le contrôle des principales artères de la ville. Quelques incidents sporadiques sont signalés, mais la vie retrouve son cours normal après les funérailles.

En revanche, les médias du Golfe et l'opposition syrienne élaborent des reportages passionnés faisant état d'une révolution populaire qui se serait soldée par la chute des institutions publiques, à commencer par le Sérail, la citadelle, ainsi que les bâtiments des forces de sécurité. La rhétorique en vogue glorifie Sweida, déclarée province « libre ». Des appels tonitruants d'opposants, du CNS et de politiciens druzes libanais, tentent en vain de galvaniser les habitants de la province. Ils les appellent à prendre les armes contre le gouvernement syrien et à rejoindre les milices islamistes de Deraa. Mais la population fait la sourde oreille. Ni les partisans ni les opposants du pouvoir damascène ne veulent que la situation dégénère dans la province. Les multiples appels et les déclarations contradictoires de Walid Joublatt, de Talal Arslan, et de Wiam Wahhab, sont été accueillis avec indifférence.

Selon une analyse crédible, Balous avait créé un pôle druze qui inquiétait Damas, d'autant plus qu'il entretenait des liens à peine voilés avec l'opposition. Mais plus encore, sa coordination avec des personnalités druzes de Galilée, connues pour leur allégeance à Israël, suscitait la crainte d'une éventuelle manipulation du groupe par Tel-Aviv. Ces craintes ont été attisées par les déclarations de responsables israéliens, préconisant la création d'une administration autonome druze en Syrie. Le régime aurait donc décidé de l'éliminer.

---

<sup>4</sup> Discours du cheikh Wahid Balous dans le village de Mazraa, 16 juillet 2015.

Mais la suite des événements reflète l'ampleur du bras de fer engagé par des protagonistes situés aux antipodes les uns des autres, pour le contrôle de la province, considérée comme le flanc sud de la capitale syrienne. Le soir de l'assassinat du « cheikh », un communiqué dont personne ne connaît l'origine, mais pourtant attribué aux partisans de Balous, appelle à l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne et d'une administration autonome à Sweida. Le lendemain, le leader druze libanais Walid Joumblatt apporte son soutien à une éventuelle autonomie druze en Syrie. L'opposant Kamal Labwani, membre de la Coalition syrienne, publie le 13 septembre un article sur le site de Mitvim (l'Institut israélien de la politique régionale étrangère), dans lequel il appelle Israël à « *imposer une zone d'exclusion aérienne dans le Sud de la Syrie* ». Le vice-ministre israélien de la Coopération régionale, Ayoub Kara, attribue à Damas la responsabilité de l'assassinat de Balous, exigeant de Tel-Aviv « *une action immédiate pour renverser le régime d'Assad* »<sup>5</sup>. Les faits sont une chose ; l'interprétation des événements en est une autre. Dans un conflit aussi complexe où des acteurs extérieurs tentent de jouer leur partition par acteurs locaux interposés, il est bien difficile d'avoir des certitudes.

### 3.3 – **Pas de révolte druze**

L'assassinat de « cheikh » Wahid Balous a relancé les spéculations sur un éventuel soulèvement druze contre le pouvoir. Mais sur le terrain, c'est l'entente qui a prévalu entre les clans de la montagne, soucieux de préserver la paix civile et la cohésion de cette petite communauté encerclée par Al-Qaïda, menacée par l'État islamique et convoitée par Israël. La révolte druze tant attendue n'a pas eu lieu sur le terrain, pour plusieurs raisons :

**I-** Un éventuel soulèvement aurait placé les combattants de Balous face aux milices druzes pro-gouvernementales, dont les effectifs sont largement supérieurs. Il s'agirait de Druzes contre des Druzes, d'un combat entre miliciens de la même famille qui se respectent mutuellement et qui entretiennent pour la plupart, d'excellentes relations personnelles. D'autant plus que les deux parties ont combattu côte-à-côte contre Al-Nosra et à l'État islamique. Tous rejettent la discorde malgré les appels et les incitations au soulèvement. Cela explique la retenue exercée par toutes les milices après les attentats, notamment et tout particulièrement après l'intervention des dignitaires religieux, dont cheikh Rakan al-Atrache, cheikh Hammoud Hinnawi, ainsi que les clans Abou Trabeh et Naim, qui a perdu dix membres dans les attentats. La mort de Fadi Ezzedine et Anwar Wahrani, deux gardes druzes tués devant le Sérail par les « Cheikhs de la dignités » lors des manifestations qui ont éclaté dans la soirée des attentats, ont servi d'alarme, dissuadant toutes les parties qui ont désamorcé la crise.

<sup>5</sup> « Syrian Druse stand between ISIS and Israeli border, Druze sheikh warns », *The Jerusalem Post*, 7 septembre 2015.

- 2- Après le harcèlement et les offensives dont ils ont fait l'objet de la part des rebelles, la plupart des Druzes soutiennent l'armée gouvernementale et combattent à ses côtés lorsque leurs villages sont attaqués.
- 3- Contrairement aux provinces rebelles de Syrie, le facteur religieux druze est crucial pour le maintien de la paix civile : il ne permet aucune manipulation théologique des pétromonarchies du Golfe et des Frères musulmans. L'armée bénéficie d'un tissu social qui lui est favorable, ce qui prémunit Sweida face aux tentatives d'infiltration jihadiste.
- 4- L'opinion publique druze rejette toute alliance avec Israël, d'autant plus dans le contexte régional et international actuel. De manière générale, l'héritage politico-social des Druzes de Syrie, plutôt nationaliste, ne favorise pas ce genre de projet soutenu de l'extérieur.
- 5- La région de Sweida est considérée sur le plan militaire comme la première ligne de défense de la capitale syrienne sur son flanc sud. Par conséquent, sa chute laisserait Damas à découvert et pourrait mener à la réédition du scénario alépin de juillet 2012 après la chute d'Azaz, d'Al-Bab et de Minbij au nord. Pour rien au monde, l'armée n'abandonnera la province comme le prétendent les opposants.
- 6- L'ensemble des troupes paramilitaires druzes à Sweida alignent près de 8 000 combattants. La stratégie de protection du territoire, un des piliers de l'identité druze de Syrie, s'avère effective. Signe révélateur de ce succès : à quelques exceptions près, qui concernent des villages chrétiens, les villes et villages druzes ont tous résisté face aux assauts de l'opposition.

## Annexes

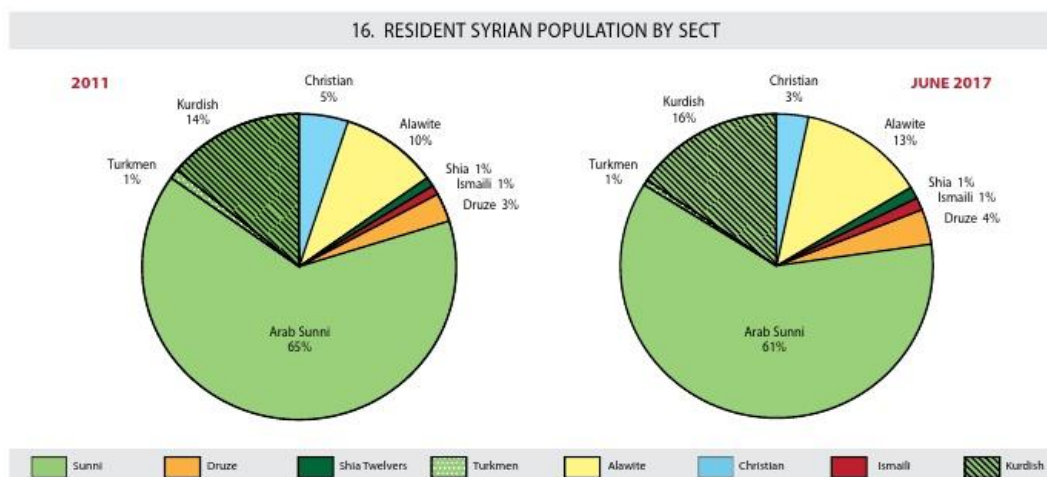
Vue d'ensemble sur la population syrienne de 2010 à 2018

(Source : [www.Worldometers.info](http://www.Worldometers.info), elaboration of data by United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division. World Population Prospects: The 2017 Revision).

### Population of Syria (2018 and historical)

Year	Population	Yearly % Change	Yearly Change	Migrants (net)	Median Age	Fertility Rate	Density (P/Km <sup>2</sup> )	Urban Pop %	Urban Population
2018	18,284,407	0.08 %	14,539	-248,000	20.5	3.05	100	75.0 %	14,289,848
2017	18,269,868	-0.87 %	-160,585	-248,000	20.5	3.05	99	75.1 %	13,722,428
2016	18,430,453	-1.63 %	-304,534	-248,000	20.5	3.05	100	71.7 %	13,223,024
2015	18,734,987	-2.27 %	-456,769	-831,579	20.2	3.10	102	68.5 %	12,837,178
2010	21,018,834	2.82 %	544,845	74,000	21.5	3.35	114	57.0 %	11,988,656

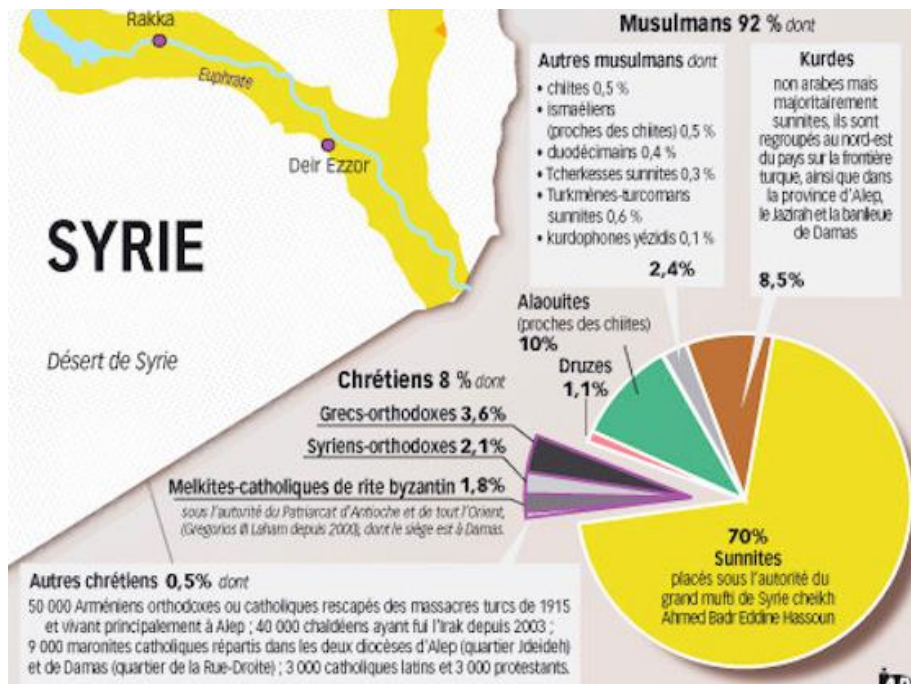
### COMPOSITION DE LA POPULATION SYRIENNE (2011/2017)<sup>1</sup>



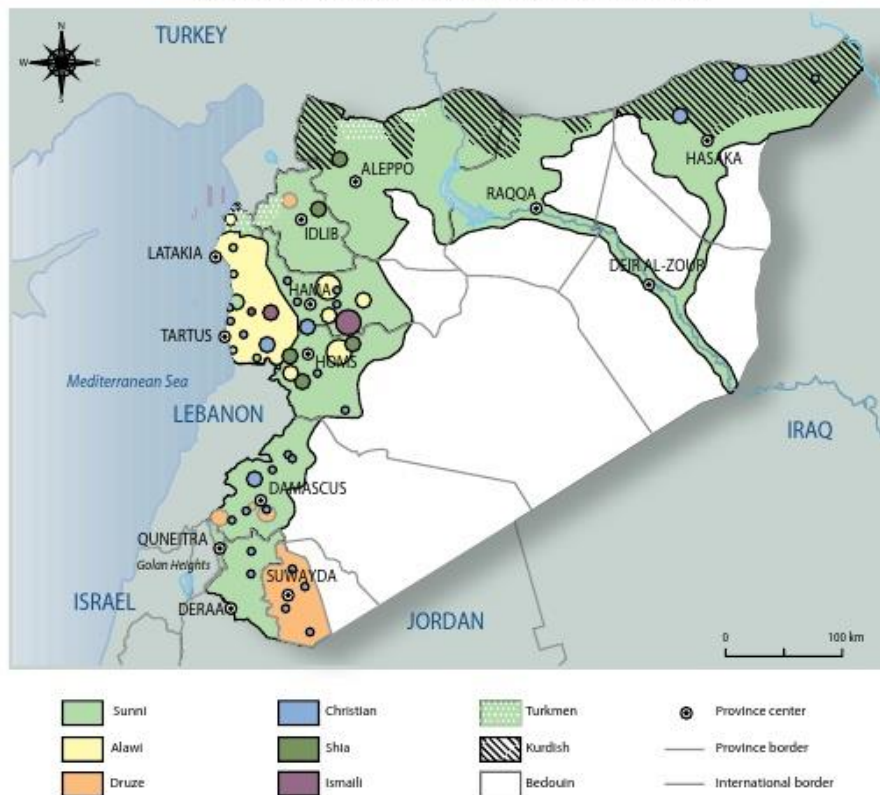
<sup>1</sup> Balanche, Fabrice, *Sectarianism in Syria's civil war*, The Washington Institute for Near East Policy, janvier 2018, en ligne : [https://www.academia.edu/35855218/SECTARIANISM\\_IN\\_SYRIAS\\_CIVIL\\_WAR](https://www.academia.edu/35855218/SECTARIANISM_IN_SYRIAS_CIVIL_WAR)

ÉTUDE POUR AVANT 2011, PRODUITE PAR LE CHERCHEUR M. IZADY, COLUMBIA UNIVERSITY.

### 1) SECTARIAN AND ETHNIC DISTRIBUTION IN SYRIA (2011)<sup>2</sup>

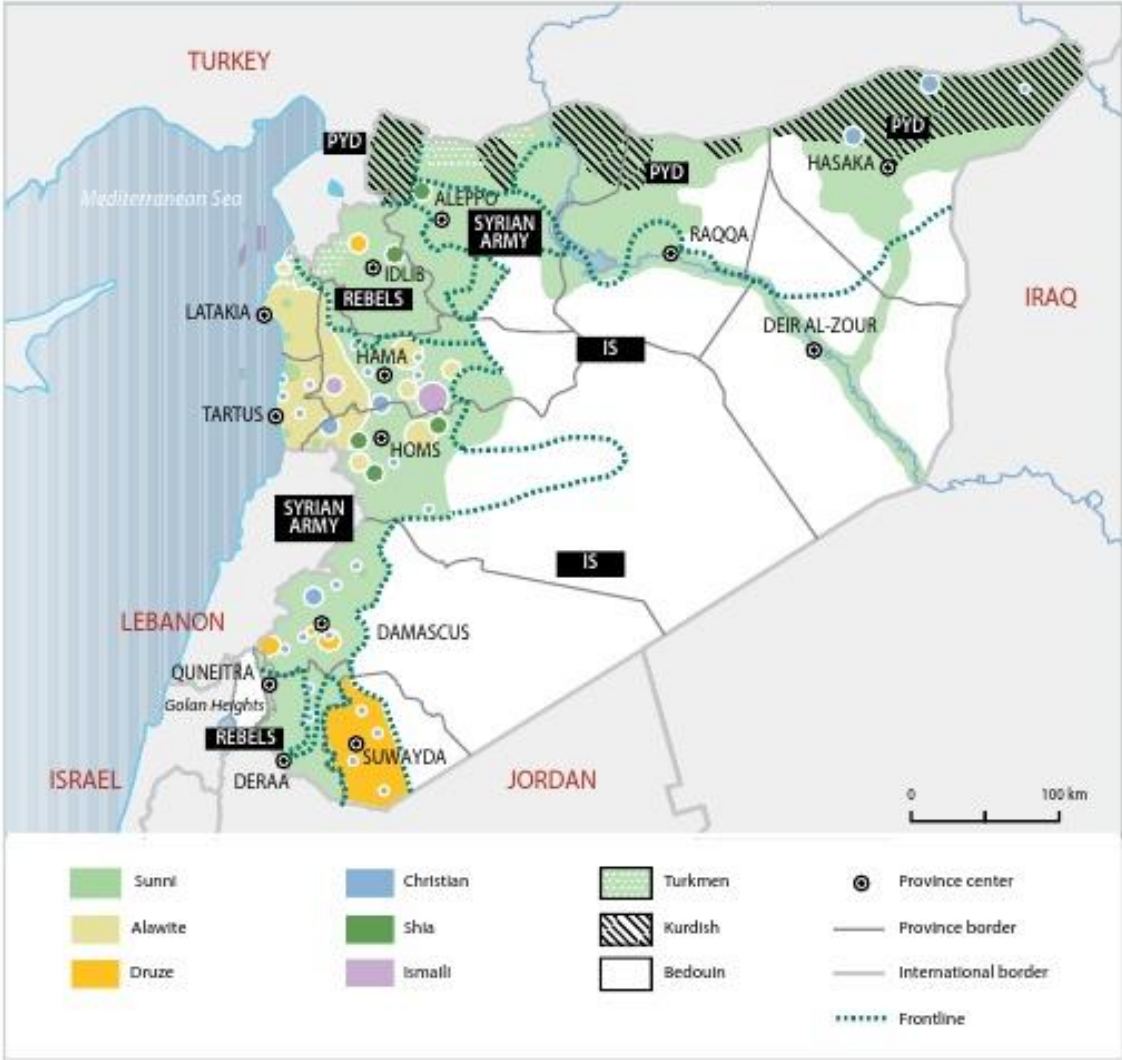


### 2. SECTARIAN AND ETHNIC DISTRIBUTION IN SYRIA 2011



<sup>2</sup> Balanche, Fabrice, *Sectarianism in Syria's civil war*.

5. SECTARIANISM AND FRONTLINES, May 2017

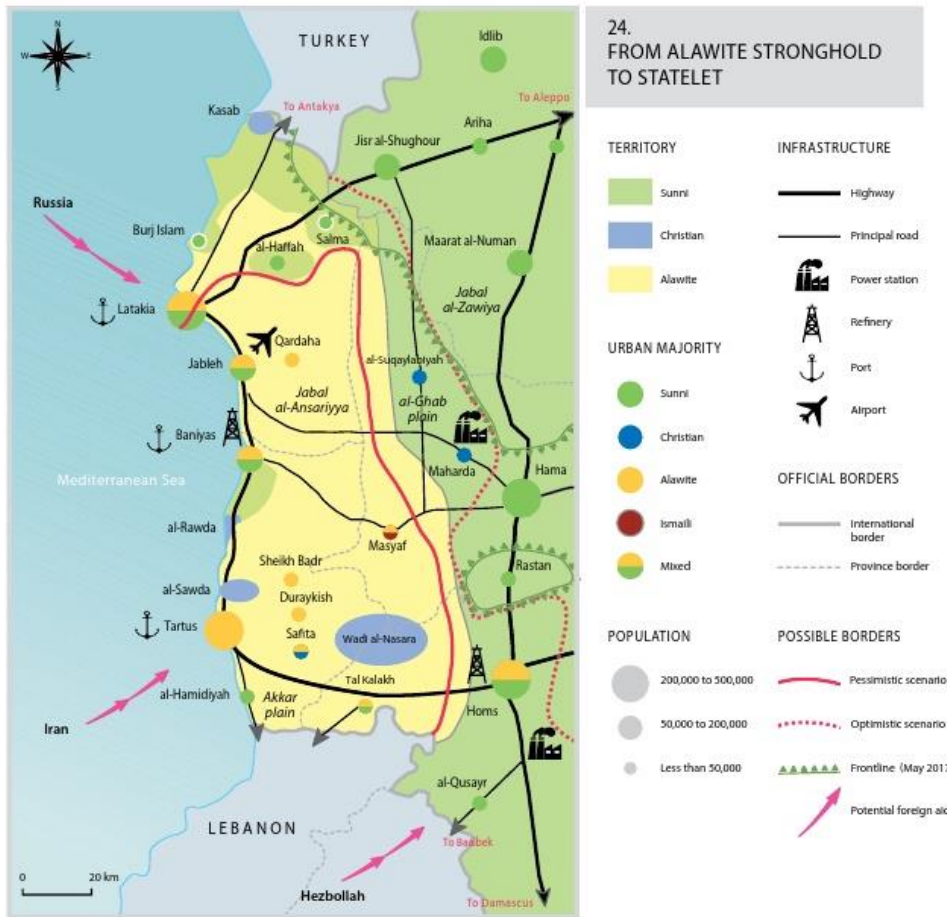


### CARTOGRAPHIE DE VILLES SYRIENNES<sup>3</sup> LATAQUIE (2011 / AUJOURD'HUI)

#### 23. LATAKIA SECTARIAN DISTRIBUTION 2011

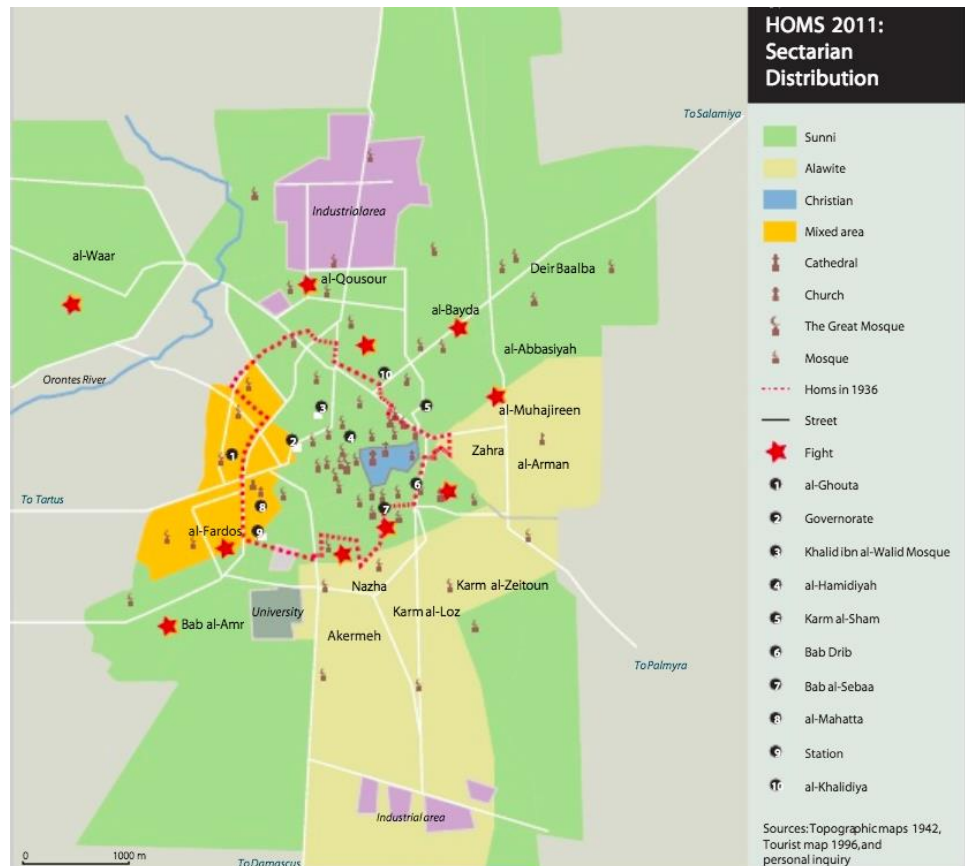


<sup>3</sup> Les cartes de cette rubrique sont issues de l'étude de Balanche, Fabrice, *Sectarianism in Syria's civil war*, sauf si mentionné autrement.

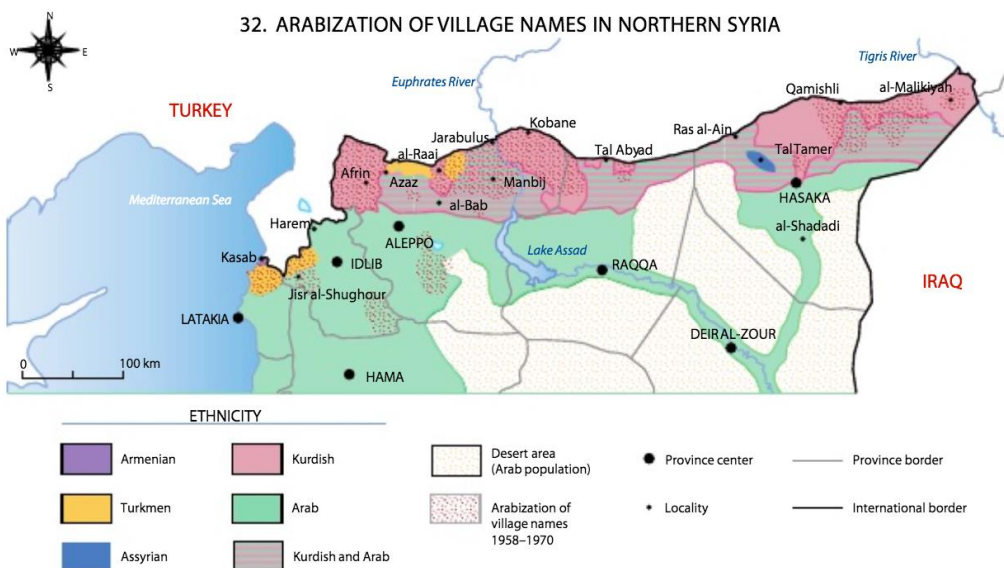
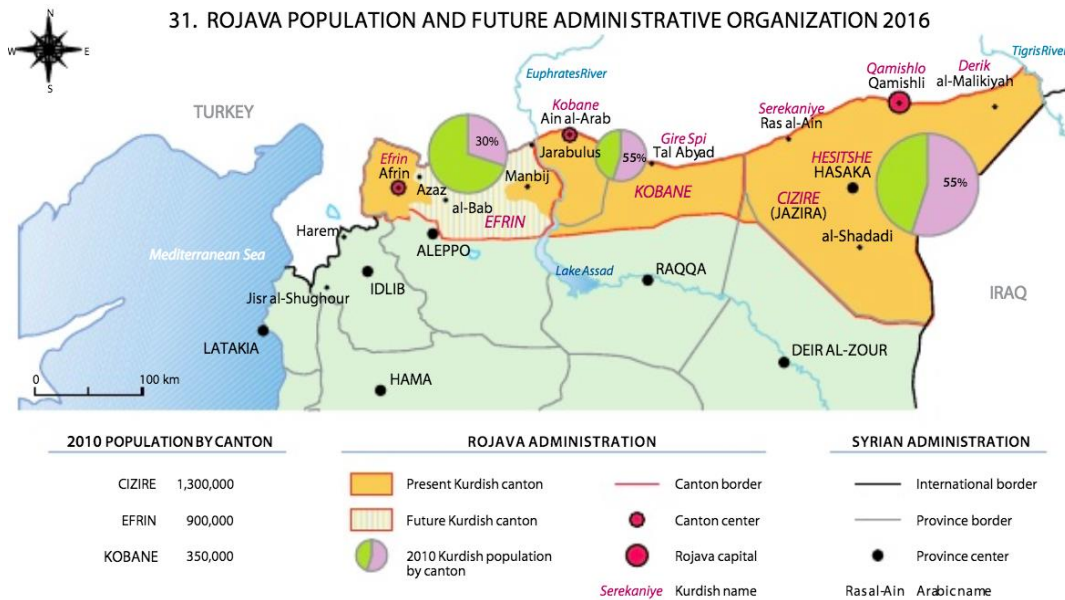
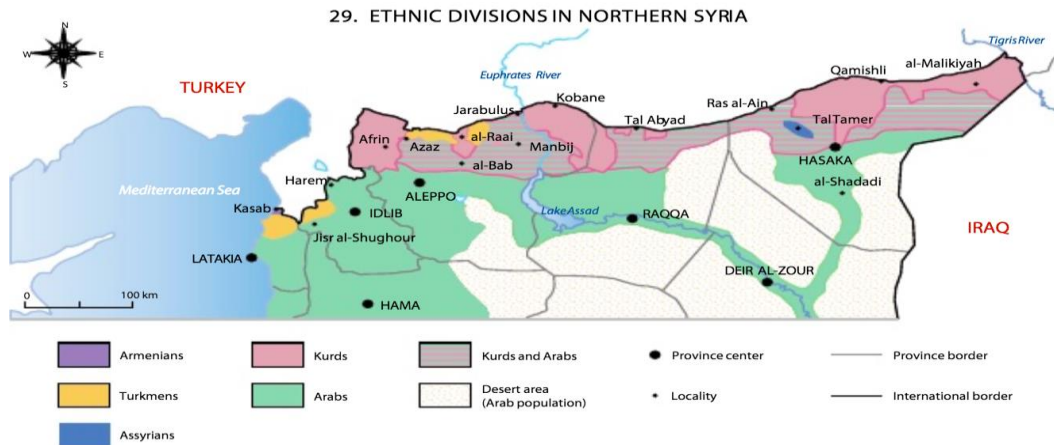


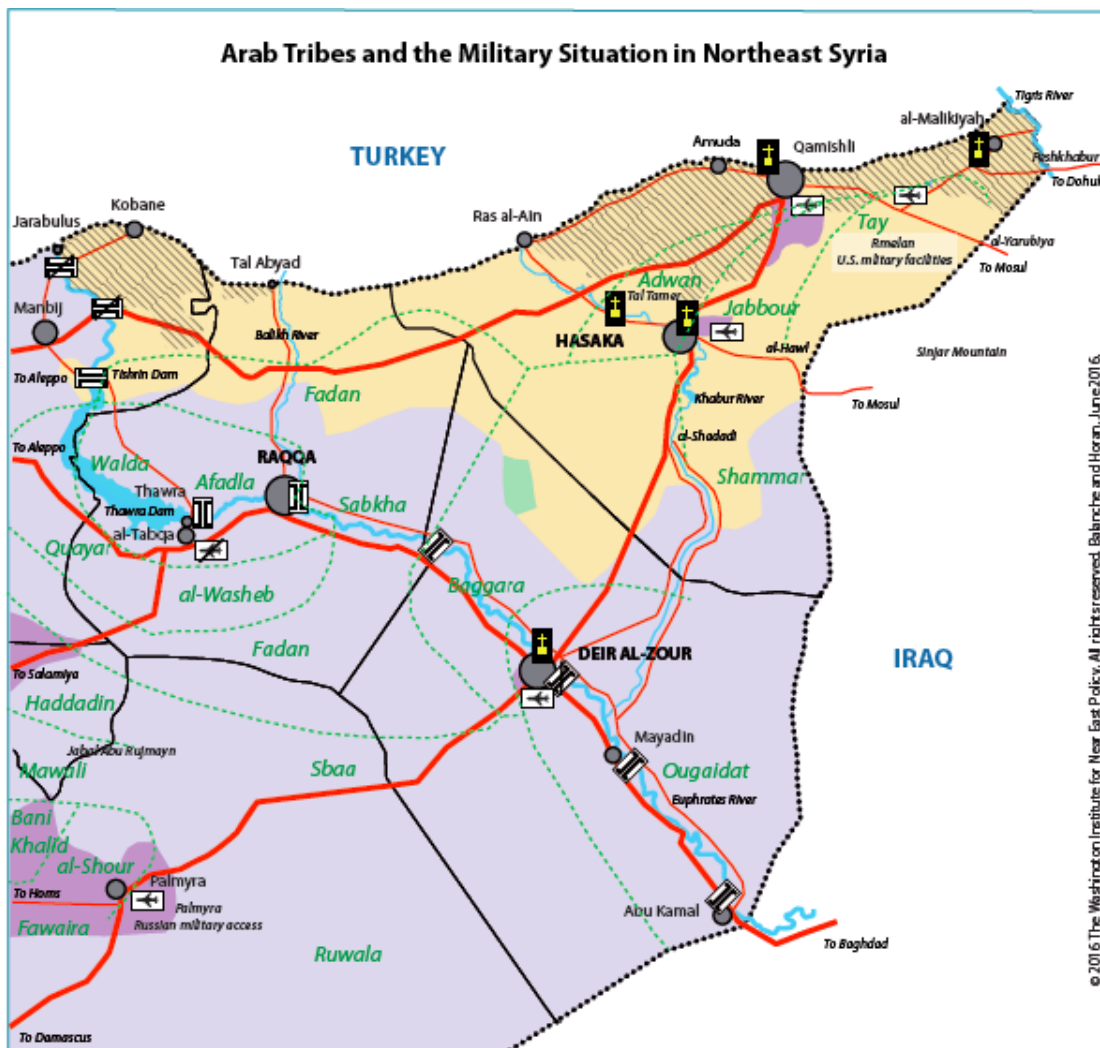
LATTAQUIE, MAI 2017

À HOMS, DISTRIBUTION COMMUNAUTAIRE AU SEIN DE LA VILLE (2011)

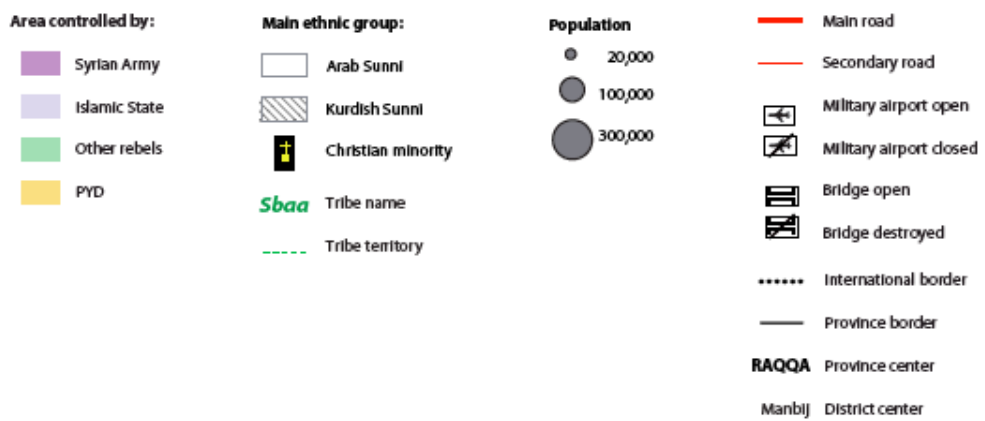


## AU NORD ET NORD-EST (CARTES RECENTES, 2016-2017)



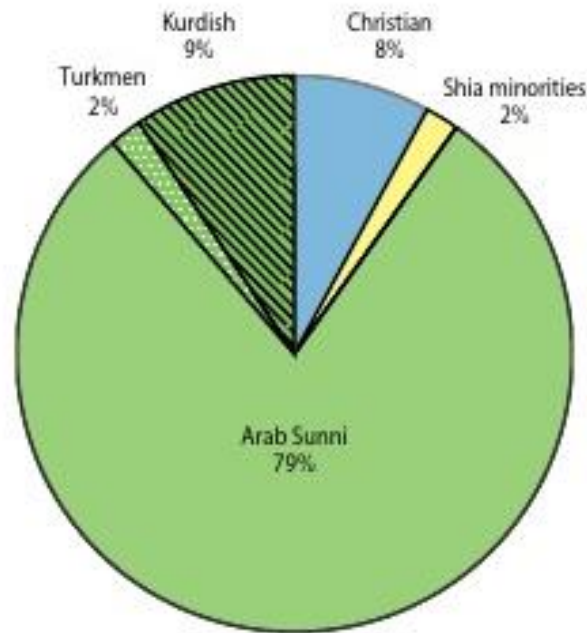


© 2016 The Washington Institute for Near East Policy. All rights reserved. Balance and Horan, June 2016.

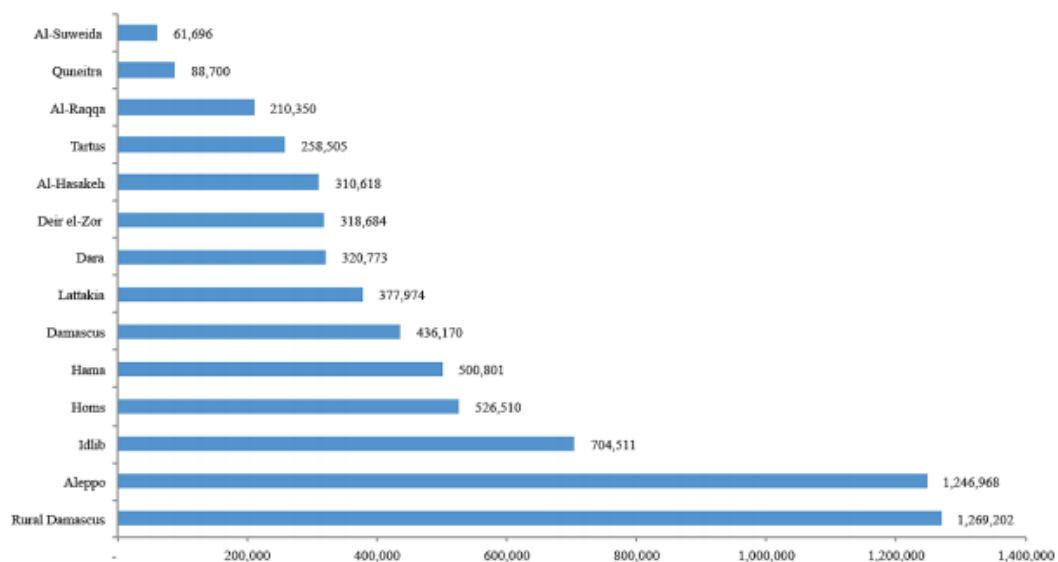


**APPARTENANCE COMMUNAUTAIRE DES REFUGIES**

**14. REFUGEES BY SECT, June 2017**



**APPARTENANCE COMMUNAUTAIRE DES DEPLACES, PAR GOUVERNORAT, EN 2015**



Source: United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (OCHA), 2015. Humanitarian response plan: January-December 2016. Syrian Arab Republic.